

Efadine

numéro 10 - avril 2019

revue du réseau des Crefad
et du réseau des cafés culturels associatifs

Écrit et éducation populaire – *Claire Aubert et Catherine Duray*
Dedans Dehors – *L'OIP : les personnes détenues prennent la parole*
« L'entraînement mental », de quoi s'agit-il ? – *Pierre Davreux*
« Et toujours le désir nous rendait soucieux » – *Charlotte Herfray*
De quoi les droits culturels sont-ils le nom ? – *Catherine Duray*
Police & politique – *Pascal Nicolas le Strat*
Transats rouges – *Marie Say*
Associations et concours : la générosité duplice – *Christian Lamy*
L'homme ne vit pas que de gazoil ! – *Gérard Bras*
Corps – *Collectif*
L'illustratrice *Magali Corrière*
Les gilets jaunes en tant que « peuple » pensant – *Michalis Lianos*



la revue *Efadine*

est publiée par le Réseau des CREFAD et par le Réseau des Cafés Culturels Associatifs, deux « fédérations » nationales organisées en réseau et qui regroupent des associations d'éducation populaire implantées actuellement dans les régions Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de Loire, Bretagne, Normandie, Centre, PACA, Grand-Est, Île-de-France, Hauts-de-France.

Efadine veut présenter des thèmes de réflexion liés plus ou moins aux actions des diverses associations locales et régionales et leurs partenaires, à la pratique associative, à l'économie solidaire, à la formation des adultes, à la pédagogie, à l'action culturelle, ... Efadine témoigne également des recherches menées par des acteurs associatifs, des étudiants du « Séminaire Itinérant Acteurs et Entrepreneurs Sociaux », des auteurs et écrivains accueillis, des débats dans les cafés, cantines et épiceries associatifs.

Efadine peut se résumer à une revue traitant d'éducation et de culture, ces deux termes étant pris dans leur acception la plus large.

En ce sens elle ne présente pas l'actualité, ni la mode. Elle n'annonce pas les activités de nos associations.

Elle ne publie pas d'articles réactifs mais elle tente d'offrir le nombre de pages nécessaires pour développer une pensée ou un travail.

Elle souhaite également éveiller la curiosité sur des évolutions sociétales. C'est ainsi que nous avons déjà traité de la transmission, de la responsabilité, de l'engagement, de la norme, de la démocratie, de l'économie, des territoires, mais aussi de littérature, de peinture, de photographie, du corps...

C'est ainsi qu'à chaque parution nous espérons compléter la réflexion sur chacun de ses thèmes, poursuivre par d'autres points de vue, d'autres apports.

Efadine paraît de manière irrégulière en fonction des moyens dont nous disposons.

Retrouvez *Efadine* sur son blog :

<http://efadine.wordpress.com> ou en tapant « Efadine » dans un moteur de recherche.

Écrit et éducation populaire : et alors quoi ?

Claire Aubert et Catherine Duray

*Le texte qui suit, est issu d'un travail de l'été 2018 du groupe Écrits du Réseau des CREFAD animé par Claire Aubert et Catherine Duray
Contacts : claire@kerfad.org / cathy.duray@gmail.com*

Ce que nous observons

Nous vivons aujourd'hui dans une société de l'écrit

Nous vivons dans une société où l'écrit est omniprésent et régit fortement les interactions sociales (pour soi, entre les individus, entre individus et institutions, entre les institutions, etc.), écrit qui se démultiplie avec les supports (papier, ordinateur, tablettes, téléphone...).

Pour tout un ensemble d'éléments de nos vies quotidienne, sociale, économique, politique, professionnelle, nous lisons et écrivons .

L'écrit est un moyen d'exclusion ou d'inclusion sociale très puissant, et en ce sens un moyen de sélection : comprendre un texte (du slogan à la notice, de la poésie au discours, de la liste de course à l'article), produire un écrit (une lettre, un courriel, une réclamation...), se présenter et partager des références communes, s'inscrire dans le temps et s'appuyer sur des supports écrits de mémoire, saisir des documents administratifs, politiques, sociaux, professionnels constituent des facteurs

importants dans les rapports de pouvoir, ou dans des décisions (pas d'obtention d'un financement sans déclaration écrite, qu'il s'agisse d'une déclaration d'assurance, d'une subvention ou d'une grille de loto...).

L'écrit soulève intrinsèquement et notamment : un « pourquoi écrire ? », un « qui écrit ? », un « pour qui ? », un « quoi écrire ? ».

Par exemple...

Dans une réunion, qui rédige le compte rendu ?

Dans un acte notarié, qu'est-ce qui fait foi ?

En cas de litige dans le monde professionnel, à quoi fait-on référence ?

Dans toutes les administrations, les formats numériques (et donc écrits) sont aujourd'hui largement préférés aux rendez-vous physiques ou téléphoniques.

Dans des relations amicales ou amoureuses, quelle est la place des messageries (texto ou mail) ?

Etc.

« Ceux qui sont cultivés le savent, et surtout, pour leur malheur, ceux qui ne sont pas cultivés l'ignorent : la culture est une affaire

d'orientation ». De la même façon, celles et ceux qui sont à l'aise avec l'écrit (qu'ils en appréhendent plus ou moins bien le contenu) savent mobiliser ce qui est nécessaire pour situer un texte par rapport à un ensemble et dans un contexte. Celles et ceux qui ne sont pas autonomes vis-à-vis de tel ou tel écrit, pour une raison ou une autre, répondent différemment : de fait, ils se trouvent exclus ou en difficulté dans un grand nombre de situations de la vie sociale.

Une partie de la population est en difficulté avec l'écrit

Etre illettré(e), c'est selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), ne pas disposer, après avoir été scolarisé(e) en France, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : écrire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre... A l'occasion de la journée de défense et citoyenneté à laquelle participe la quasi totalité des jeunes de 16 à 25 ans, un test d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française est proposé. Alors même que le niveau et la durée de scolarisation augmentent, en 2017, 11,5% des jeunes rencontrent des difficultés avec l'écrit, c'est-à-dire qu'ils ne jouissent pas d'une lecture fonctionnelle leur permettant par exemple de trouver des informations dans un document ; et 11,6% construisent des stratégies de compensation (souvent en émettant des hypothèses) à leur difficulté de lecture. Dit autrement, plus de 20% des jeunes de 16 à 25 ans manquent

d'autonomie dans la vie courante par un déficit de compétences en lecture et écriture. Selon l'ANLCI, 7% de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme dont la moitié a plus de 45 ans et plus de la moitié exerce une activité professionnelle. Peut-être que ce dernier élément a participé de la sortie du décret n° 2015-172 du 13 février 2015 (JO 15/02/2015) définissant le contenu et les modalités de mise en œuvre du Socle de connaissances et de compétences professionnelles et introduit les articles D6331-1 à D6113-5 dans le code du travail.

Dans ces difficultés de l'écrit, on pense spontanément au support papier mais avec la dématérialisation notamment des services publics, un illettrisme dit électronique ou numérique se développe. Cet illettrisme concerne la manipulation des outils (écrans, souris, clavier...) et les contenus d'informations numériques. Etablir sa déclaration d'impôts en ligne, actualiser sa situation à Pôle emploi, accéder aux informations du collège de son enfant, déclarer un changement de situation à la CAF... autant de démarches qui mobilisent des compétences spécifiques dont on oublie souvent les modalités de leur apprentissage, comme on a oublié (souvent aussi) celui de la lecture ou de l'écriture papier. Il est difficile aujourd'hui d'évaluer le nombre de personnes concernées, d'autant que l'on peut savoir lire et écrire et ne pas pouvoir se repérer sur un ordinateur ou une tablette.

A l'échelle internationale, l'OCDE, bien que centrée sur le développement économique, s'intéresse aussi à la littératie. Ce

terme tiré de l'anglais « literacy » élargit la notion d'illettrisme telle que définie en France. En effet, pour l'OCDE, la littératie est « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». Le réseau québécois de recherche et de transfert en littératie va encore plus loin en la définissant comme « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes ». Cette définition ancre définitivement le rapport à l'écrit comme une question de société et non une question sociale. Il ne s'agit donc pas seulement de « se débrouiller » dans la vie quotidienne mais aussi de pouvoir agir seul et avec d'autres dans l'espace social.

En ce sens, les 7% d'adultes en France en situation d'illettrisme est un chiffre optimiste.

Que faire de ce constat ? Citoyens, habitants, voisins, professionnels, parents, pouvons-nous simplement accepter et entériner qu'une personne sur dix voire plus se trouve en difficulté permanente avec le vecteur d'informations le plus utilisé dans notre société ? Considérons-nous sérieusement que cette question ne concerne que ces personnes dont on parle ? Ou encore que tant pis pour eux ?

Ces personnes à qui l'on « colle » facilement une étiquette stigmatisante et même si elles ont du mal à lire et écrire, ne vivent pas en vase clos, ni dans une réserve. Elles sont en relation avec d'autres, en permanence. Elles travaillent, agissent, évoluent,

proposent, vivent enfin. « Les discours sur l'« illettrisme » nous parlent bien d'autre chose (que des inégalités d'accès à l'écrit lu ou produit) : d'éthique, de pouvoir, de bonheur, de dignité, d'épanouissement, d'autonomie, de citoyenneté, de démocratie, d'humanité ou de violence », Lahire, *L'invention de l'illettrisme*.

Nous affirmons donc avec force que le rapport à l'écrit est en France, aujourd'hui, une question de société, qui touche toutes les franges de la société, de diverses manières, et qui a des conséquences dans des domaines très variés. Il ne peut se simplifier à une question sociale qui ne concernerait qu'une petite partie de la population, qu'il faudrait « soigner » pour éviter qu'elle ne contamine le reste. Si l'on tente de s'intéresser aux inégalités d'accès à l'écrit, rappelons que le rapport à l'écrit comme son absence s'exerce en société. Sa distribution nous rappelle Bernard Lahire, concerne inégalement tout le monde tant en quantité qu'en diversité malgré une instruction obligatoire et étendue.

L'accélération et l'élargissement par le numérique

Les flux d'informations et de données se trouvent démultipliés, le rythme des échanges a considérablement augmenté, la fréquence et le rythme des sollicitations également, ce qui densifie les obligations liées à ces contenus.

Par exemple : les discours de comptoir ou de coaching sur la surconnexion. La difficulté à lâcher son téléphone. La multiplication des appareils numériques pour une même personne. Les propositions de lieux « pour déconnecter », comme si nous n'étions plus capables de le faire seul. Les multiples



discussions, remarques sur les messageries électroniques, les échanges virtuels, les mots de passe et les écrans qui régissent toutes nos relations administratives, depuis la facture d'électricité jusqu'aux impôts... la liste ne peut que continuer à se rallonger, au gré des évolutions sans fin de nos besoins finalement de communiquer de quelque façon que ce soit.

On peut se réjouir de l'intérêt de ces technologies (accès facilité, démultiplication des possibilités...) en distinguant leurs supports, leurs contenus et leurs possibilités des usages qui en sont faits. Peut-on sérieusement considérer qu'un humain est esclave de son téléphone ? Pour qui le prenons-nous si nous partons du principe qu'il n'est pas capable tout seul d'éteindre son appareil quand bon lui semble ?

Comprendre, s'exprimer, s'orienter, être évalué, s'adapter, circuler... pour tout cela, nous avons aujourd'hui besoin de supports numériques – en partie parce qu'ils sont pratiques, en partie parce qu'ils s'imposent à nous. Rappelons-nous simplement qu'ils ont été mis en place très majoritairement non pas pour le bien de l'humanité, mais pour alimenter la génération de profits pour des grandes entreprises et que de ce fait ils portent intrinsèquement une normalisation de leurs usages plus ou moins explicite.

Notre contexte marqué par le capitalisme

La très grande majorité des entreprises, des firmes voire des structures y compris publiques a aujourd'hui pour finalité de générer du profit ou dit autrement d'être rentables et efficaces. Cette remarque nous importe, puisque nous ne pouvons pas

mettre de côté le fait que ces grandes firmes agissent en premier lieu pour leur propre intérêt financier et non pour celui de leurs clients. Ces clients, que le marketing désigne comme cibles, ne sont pas à armes égales face à cette pression consumériste pour rester autonomes (sans influence inconsciente) dans leur choix de consommation et d'usage de ces biens. L'ampleur, la puissance et les moyens déployés par les entreprises infléchissent les désirs, influent sur les choix et créent des envies qui apparaissent comme des besoins pour lesdits clients. L'un des grands effets du capitalisme porte sur notre rapport au temps en nous imposant l'immédiateté comme norme de tous nos temps. Tout ce qui prend du temps, qui laisse du temps, qui temporise, est considéré alors comme inefficace voire évalué comme une perte. Et à défaut d'immédiateté, le temps se remplit de manière productive au travail, dans sa vie sociale, culturelle, familiale. Il est difficile de s'abstraire de ces constats pour étudier avec rigueur toute pratique sociale contemporaine. Par exemple, nous ne pouvons pas étudier les pratiques de lecture en France aujourd'hui sans considérer la nature et les grandes caractéristiques des modes de production, de diffusion et de circulation de l'écrit (production éditoriale, supports technologiques de commercialisation, etc.). En d'autres termes, on lit aussi selon le paysage de l'écrit qui est le nôtre, et aujourd'hui, les médias de masse et les dynamiques de concentration économique à l'œuvre y ont une part importante. Osons un parallèle de cette difficulté avec l'alimentation : il est communément accepté que la façon dont les aliments sont produits modifie, conditionne, détermine leur qualité et leur nature. La même idée, somme toute assez simple, semble plus

difficile à poser dans le domaine culturel alors que nos actes de lire et d'écrire sont empreints de ces normes d'efficacité, d'immédiateté, d'accumulation.

Les conséquences se lisent à la fois à une échelle individuelle, de structure et de société

Il est toujours hasardeux de définir la culture, des disputes nombreuses l'ont tantôt désignée comme un ensemble d'œuvres dites légitimes, tantôt comme des manières de vivre et de penser d'un groupe social donné. La culture reste considérée en France comme un moyen d'épanouissement individuel et de distinction si l'on reprend les travaux de Pierre Bourdieu. Rajoutons que pour les plus pauvres, elle devra aussi se faire prescriptrice de lien social si l'on regarde les politiques publiques actuelles.

Or, les constats posés ci-dessus concernant la marchandisation et la normalisation de nos vies par des grandes entreprises ont des conséquences certaines qui interrogent nos relations et capacités d'actions. Ces conséquences concernent :

- les individus : si les moyens d'expression et de production sont réservés à certains ou certaines et inaccessibles pour d'autres, difficile dès lors que ces autres prennent part à la vie publique. Difficile de les prendre en compte, puisqu'ils ne s'expriment pas pour eux-mêmes, par eux-mêmes. Pour agir sur sa vie, il est nécessaire de se la représenter, au moins pour soi : représenter pour comprendre, comprendre pour agir.

Pour se représenter sa vie, il faut apprendre/acquérir des techniques d'expression – or l'écrit se trouve être l'une de ces techniques les plus économiques, les plus répandues et simples d'accès. Il est l'outil indispensable à l'apprentissage des autres. Et il faut également avoir accès à des représentations d'autres individus, pour se situer, puisque nous sommes des êtres sociaux, qui ne peuvent évoluer et vivre sans inscription et évolution sociale.

- les structures, les groupes, les communautés : comment faire trace, comment transmettre au-delà de ceux et celles qui sont physiquement présents toute décision ou information, sinon par écrit ? Comment interagir, faire ensemble, sans moyens écrits adaptés aux besoins des structures ?

Par exemple à l'échelle d'une commune, par quels moyens les élus locaux, les techniciens de la commune, les institutions, les associations et les habitants peuvent-ils être en relation ? A l'échelle d'une structure, entreprise ou association et même dans une famille, les écritures que Bernard Lahire nomme domestiques (liste de course, pense-bête, mot de consignes pour les enfants, correspondance...) sont indispensables à ces espaces collectifs.

- une société : si une partie des individus se trouve exclue de l'écrit, alors ces individus ne peuvent être considérés comme responsables de leur inscription sociale. Une démocratie peut-elle fonctionner en considérant qu'un dixième de sa

population est irresponsable, ne peut pas s'exprimer en son nom propre, doit être pris en charge par le reste, d'une façon ou d'une autre ?

Ces éléments nous rappellent que l'une des conséquences néfastes du capitalisme est l'état entretenu de compétition entre individus, entre espaces collectifs, entre services publics... écartant coopération et solidarité au regard d'indicateurs quantitatifs et lucratifs. Ces éléments nous rappellent aussi que le rapport à l'écrit s'aborde à travers des pratiques sociales dont on peut expliciter les situations et usages (quels mots, quels supports). L'écriture comme technique répond à des conventions différentes selon qu'il s'agisse d'un tag, d'une publicité, d'une lettre de motivation ou d'un courriel.

Écrire et lire pour agir révèle qu'écrire et lire, c'est agir.

Besoin et désir de participer à la vie culturelle

Le Manifeste de Peuple et Culture de 1945 affirme une culture nécessaire et vivante qui, non seulement interprète le monde mais aussi le transforme. En ce sens, la culture est action, elle est déplacement davantage qu'un état, elle est relation et rapport plus que figure ou représentation. Participer à la vie culturelle, en être source, producteur et bénéficiaire, c'est selon les droits culturels un enjeu de dignité humaine, d'émancipation et in fine de consolidation démocratique. Elle relève en ce sens du désir, comme source et action, désirer (desiderare en latin), se dé-sidérer, laisser place, aspirer. Il s'agit alors de soutenir le désir, le désir de connaissances, d'identification,

de culture, d'avenir, de citoyenneté... qu'il prenne des formes professionnelles, ludiques, imaginaires, etc. Les portes d'entrée en sont nécessairement multiples.

« La culture de l'écrit est devenue polymorphe, plurielle, complexe », Lahire. Elle mobilise de nombreux acteurs aux discours parfois contradictoires souvent incantatoires. Nous réaffirmons ici que lire et écrire participent de la pensée et rendent « visible l'invisible portrait d'une époque (...), les cadres plus généraux dans lesquels nous sommes insérés ».

Nous soutenons qu'il s'agit d'un enjeu de société qui articule en permanence la relation individu-collectif.

Ce que nous sommes, ce qui nous importe

Nous sommes des associations d'éducation populaire en réseau

- à but non-lucratif : notre objet est partagé, peut se transmettre au-delà de l'implication des individus, et ne vise pas la génération de profits,
- qui partageons des valeurs et des principes : « lutter contre les habitudes, inégalités et injustices, favoriser l'autonomie de pensée et d'action » sont des objets partagés, une finalité politique, dans laquelle se reconnaissent les personnes qui adhèrent à nos associations,
- attachées à un fonctionnement collectif, démocratique dans lequel une personne égale une voix,

- impliquées dans une multiplicité d'activités qui s'appuient sur des principes de non hiérarchie entre celles et ceux qui pensent et celles et ceux qui font ; d'égalité des intelligences ; la porosité des domaines ; l'attention sans intention...
- poursuivant une filiation d'actions : penser et agir dans la complexité, penser nos pratiques, écrire notre pensée, comprendre pour agir, cohérence et complexité des fins et des moyens.

Nous ne nous reconnaissons pas dans la représentation du monde qui est celle des médias de masse et du tout- marchand. Nous voulons que nos mondes, nos initiatives existent et soient entendus au même titre que le reste : nous soutenons les espaces qui choisissent d'agir, de faire ensemble, d'œuvrer, de construire des lieux, des espaces, des moments « qui produisent de l'éducation », dans le respect de la singularité de chacun, dans une conviction qu'on apprend à tout âge, et dans la certitude que chaque personne est la meilleure experte de sa propre situation. Donc... nous constatons simplement que l'écrit (lu ou produit) est un moyen majeur de prise sur sa vie, et nous nous inquiétons de l'absence d'initiatives pour que des adultes se l'approprient ou réapproprient, selon leur bon vouloir.

Notre responsabilité, nos initiatives

Pourquoi cela relève-t-il de notre responsabilité ?

- parce que nous sommes inscrits dans une visée éducative,
- parce que nous trouvons trop peu d'espaces où cela est traité,

- parce que des échos d'autres personnes viennent faire résonner nos constats (ex. des banquiers qui remplissent les déclarations d'impôts de leurs clients déboussolés par les formats numériques, des démarches sans fin parce que « les logiciels ne le permettent pas », des conseillers Pôle emploi qui évoquent la fracture numérique au sein de leurs équipes et parmi les rangs des chômeurs qui les visitent...). Cela nous indique que notre question n'est pas que la nôtre. Elle est suffisamment puissante, agissante, irritante, pour mériter du temps, de l'attention et des propositions.

Par notre histoire, nos initiatives, nos appétits et nos constats, nous avons déjà porté et mis en place des initiatives variées qui permettent à des adultes de modifier leur rapport à l'écrit : des animations : des arpentages (lectures collectives), des ateliers d'écriture, des orchestres de lecteurs, des cafés littéraires, des cafés lecture...

- des formations : lire à voix haute, lire efficacement, prendre des notes, animer un atelier d'écriture, animer un arpentage, écrire un dossier de subvention, lecture et trajectoire sociale...
- des recherche-action : séminaire itinérant acteurs sociaux (apprentissage de la recherche en sciences humaines par des acteurs sociaux), étude-action pour des centres sociaux, des collectivités territoriales, des réseaux associatifs, des services d'État...

- des espaces de valorisation écrite : Cleps (comité lecture écriture publications sauvages), la revue Efadine, les livres Crefad documents, la publication Murmures
- l'accompagnement d'acteurs publics et de collectivités dans leur évolution et adaptation aux changements

Les écrits sont des outils au service d'intentions plus ou moins explicites et les rapports qu'on entretient à ces écrits sont marqués de nos itinéraires sociaux multiples. Parler, lire et écrire sont étroitement liés - sans pour autant se confondre - notamment parce qu'ils mobilisent des compétences techniques spécifiques et que les intentions qu'ils véhiculent ne peuvent que se frotter en permanence à l'interprétation, la compréhension de celle ou celui auxquels ils s'adressent. Notre enjeu est de multiplier les portes d'accès et de compréhension pour se situer et agir.

Dedans Dehors

Par l'OIP : les personnes détenues prennent la plume

DEDANSDEHORS est le nom de la revue de l'OIP, l'Observatoire International des Prisons. Publication trimestrielle de la section française, le numéro 100 de juin 2018 donne la parole aux personnes détenues et nous reproduisons ces textes parmi de très nombreux autres. Une revue à lire et à diffuser...

*OIP - association loi 1901, 7 bis, rue Riquet, 75019 Paris,
Tél. : 01 44 52 87 90 - contact@oip.org - www.oip.org*

Un mitard en hiver

Par Tito

C'était l'hiver,
jusque dans mes os,
les chairs transies en auto-défense.
À bien des égards,
j'étais un fœtus d'une bonne
vingtaine d'années
enrobé d'une couverture verte.
Fébrile et tellement dépendant...
Je tremblais comme un fœtu de paille,
dans un courant d'air glacial.
Mes dents claquaient malgré moi,

mes pieds se réchauffaient
l'un contre l'autre.
Dans un silence contraignant,
ma panse gargouillait de tout
l'air qui la gonflait,
inondant mes papilles de
sensations acides,
juste pour se venger d'être si vide.
C'était l'hiver, jusque dans ma vie.
J'étais une cigale prisonnière,
fiévreuse et sans voix.
Mes rêves avaient gelé,
mes espoirs avaient fondu...

Je fixais le rai de lumière qui
filtrait sous la porte,
comme s'il pouvait me réchauffer.
La laine grattait ma peau nue,
mon souffle s'emballait comme
les pleurs d'un enfant.
La détresse frigorifiait mon cœur,
mes yeux brûlaient d'envie de pleurer,
mais ces larmes étaient ma seule richesse.
« Je ne leur ferai pas ce plaisir ! »
C'était l'hiver, j'avais faim.
Et pour la première fois de ma vie,
je n'y pouvais rien

L'Arrêt public

Par Alain Térieur

Quand je me suis ponté, j'avais les bracelets,
La maison poulaga n'avait pas été gaie.
La lourde à la zonzon, fermée par un maton,
M'embastillait dare-dare sans même un picaillon.
Puis vint la fouille à poil, ce qui m'énerve encore,
Maté par un péquin qui reluque mon corps.
Enfin un grand frimeur qui ne sait dire bonjour
Entreprend d'établir ma carte de séjour.
Empreintes digitales et objets à la « fouille »
J'en ai déjà ma claque et j'en ai plein les (c)ouilles.
Puis c'est « les arrivants » en cellule monoplace,
Le SPIP, le médical, sans oublier la classe.
Le lendemain matin, direction détention,
Après être reçu par un « grand-chef » maton.
Celui-ci vous annonce « fumeur ou non-fumeur ? »
Vous optez pour fumer mais n'êtes pas d'humeur.
« Diplômes obtenus ? » Vous énoncez la liste,
Mais pressé d'aboutir et à bout d'arguments,
Il prit la décision et écrivit « néant ».

Le paquetage est lourd dans un grand sac poubelle,
On comprend tout de suite avec quelle attention
On sera pris en compte, on coupera nos ailes.
Après la traversée, escorté d'un maton,
On arrive en cellule, normal c'est occupé.
On prend le lit du bas des deux superposés.
Le jeune est très sympa et tout irait au mieux,
Mais n'appréciant pas la compagnie d'un vieux,
Il demande à changer, ce qui ne tarda point,
Passa juste à côté avec un gars rouquin.
Puis vint un Espagnol d'origine gitane
Qui en français parlé, bavait en filigrane.
Il fallut lui écrire ses courriers personnels
Afin qu'il corresponde avec sa damoiselle,
Car en français écrit il était nul à chier,
À l'école en effet n'était jamais allé.
Le bonheur a voulu qu'il fût vite libéré,
Une semaine après il était relâché
Car un cousin à lui a bien voulu payer
La caution que le juge avait recommandée

Le bruit et l'odeur

Ce qui m'a marqué la première fois, c'est l'odeur de la prison. Le parfum sur vos habits est masqué par cette odeur.

L'air est tout aussi particulier, comme s'il vous agressait.

On dirait qu'on suffoque, tant l'atmosphère est pesante. On vous fait de suite une fouille à nu pour vous rappeler que désormais, vous n'avez plus de secret. Auparavant, on vous a retiré votre pièce d'identité pour mettre un numéro à côté de votre nom : vous n'êtes plus l'enfant de la République, mais le fils de ce bas monde. Pourtant je suis toujours dans mon pays... Faut croire qu'il existe en France un lieu où vous n'êtes plus rien.

Le premier jour, rendez-vous avec le SPIP qui contactera votre famille, votre banque, votre bailleur. Votre autonomie est anéantie : toute votre vie est désormais entre les mains d'une seule personne, la ou le CPIP (conseiller(ère) pénitentiaire d'insertion et de probation), qui fera toutes les démarches à votre place. Vous verrez aussi un chef de détention qui vous expliquera les règles de fonctionnement. Il vous demandera si vous prenez de la drogue ou autres médicaments pour savoir si vous entrez dans la case « détenus plus ou moins fragiles ». Comme si on allait être entier face à un homme qu'on connaît à peine...

Vous rencontrez aussi le médical qui vous demandera si vous avez des maladies ou si vous avez besoin de cachets pour dormir, pour soigner le stress et l'angoisse. Comme s'il fallait faire planer les gens pour qu'ils ne se rendent pas

compte de ce qui les entoure. On devrait pourtant pouvoir faire face. Alors pourquoi craignent-ils que l'on ne s'adapte pas ? C'est bien parce que la rudesse est extrême. Moi, je suis gitan. Se retrouver seul face à sa gamelle au milieu des cris d'alerte, de souffrance de toutes causes... Au début, vous vous demandez ce que peuvent bien signifier ces hurlements qui vous glacent le sang. Parfois, on croirait entendre un homme qui supplie son bourreau de ne pas le tuer. On découvre en fait que ce sont des souffrances dues à des addictions en tous genres.

La première nuit, vous découvrez l'œilleton. Son bruit lorsqu'il frotte sur sa monture, la lumière qui s'allume à toutes les rondes. Vous découvrez qu'on vous observe même quand vous dormez. Je pense à ma famille, à mon enfant qui avait besoin que je l'embrasse avant de dormir. Cette nuit-là, on se dit : « S'il était là, je l'embrasserais encore plus fort ». Très vite, on ne pense plus très loin, on n'est plus sûr que du moment présent. On ressent un décalage énorme avec l'année où vit la civilisation : dehors vit, et nous on est enfermés. On pense que le lieu n'est pas du tout digne de notre époque. On fait des mèches avec de l'huile et des morceaux de serpillère [pour faire chauffer les repas], tel un homo sapiens qui froterait deux silex pour faire du feu. Ces pièces rudimentaires, ces murs dépeints, qui s'effritent, les structures et l'immobilier qui tombent en lambeaux... Aucune maison hantée ne peut simuler cette atmosphère. — *S. H.*

Tous les gens s'atrophient

Je suis sûr et certain qu'après avoir séjourné douze ans en prison, mon capital-vie est diminué. Pour plusieurs causes : la sédentarité, le tabac, la nourriture bas de gamme, les carences, le fait d'être tombé à 53 kg pour 1 m 80 (même si j'ai repris 10 kg en trois mois depuis mon arrivée ici), l'anxiété, les névroses et les médicaments pour y remédier – qui soignent, mais qui abîment aussi de l'autre côté.

On perd le goût. Toute la nourriture est fade, sans sel, avec peu de propriétés gustatives. On perd l'odorat. On perd le toucher. Mais surtout, on perd la vue, avec les grilles apposées aux fenêtres qui assombrissent les cellules. La lumière du plafonnier est diffuse, si bien qu'il est nécessaire de posséder une lampe d'appoint. Les problèmes d'acuité visuelle surviennent ici de façon plus précoce que ceux liés à l'âge.

Tous les sens s'atrophient, sauf l'ouïe qui, elle, se développe à cause du bruit omniprésent. À Villenauxe, par exemple, je faisais une fixation sur le bruit des clefs qui s'entrechoquaient à la ceinture du surveillant. Au fil du temps, on arrive à le détecter de très loin.

Les repères temporels disparaissent, on a du mal à situer des dates antérieures. Tous les jours, je coche la date sur mon calendrier pour ne pas être déphasé. Je rencontre des problèmes avec le calcul mental que je maîtrisais avant de rentrer, et des problèmes avec la mémoire immédiate – par exemple, lorsque je regarde un film, mon esprit est occupé ailleurs – et j'ai été pendant longtemps sujet à la paramnésie², ainsi qu'à une fatigue nerveuse.

Dans cet univers de malheur, il suffit d'un rien pour nous déstabiliser. Car on ne se sent pas châtié, mais éradiqué. J'ai toujours peur de l'inévitable : finir en psychiatrie. Alors je m'efforce de vivre le présent comme un rêve, comme si c'était du passé : je rêve ma vie au lieu de la vivre. On s'invente un monde nouveau, parce que l'environnement dans lequel on vit nous fait souffrir. Il faut apprendre aussi à relativiser les choses, ne pas trop penser à demain, mais supporter le présent. La porte de la cellule devient un exutoire : la nuit, alors que le silence règne, il est fréquent d'entendre des coups qui résonnent, des coups de pied donnés dans une porte par un détenu qui manifeste sa souffrance. La prison est construite comme une institution disciplinaire qui vise à normaliser un individu ; je crois malheureusement qu'elle fait tout le contraire d'un dressage social et que l'on ignore la portée qu'elle peut avoir sur un individu. Ainsi, un jour, alors que j'avais atteint six ans d'incarcération, j'ai demandé à un détenu qui en avait déjà fait neuf comment c'était. Il m'a répondu : « On ne peut plus voir les autres. » La relation avec les autres est une souffrance, ils vous abîment ; c'est pour cela que je vis comme un ermite. Si bien que je suis toujours sur la défensive, je vis chaque nouvelle venue à ma porte comme une agression. La prison est un monde qui peut vous faire oublier l'âme et la lumière qui subsistent en chaque être humain – *L.P.*

1) Daniel Gonin – *La santé incarcérée – Médecine et conditions de vie en détention. L'archipel paris 1991*

2) *Déformation des souvenirs, illusion de déjà-vu, déjà vécu*

« ILS SONT EN TRAIN DE NOUS DÉSHUMANISER »

Sur le trajet, j'entends un détenu essayant d'engager une conversation avec une détenue. D'autres se joignent à la conversation. Une suite de réflexions désobligeantes à l'égard de ces femmes, des railleries mesquines, qui deviennent une surenchère d'insultes humiliantes. Les gendarmes n'interviennent pas. L'un semble sourire, un autre rit de bon cœur à une remarque vulgaire et de mauvais goût, dirigée contre l'une des femmes qui semble être d'origine roumaine (déduction hypothétique basée sur son teint et sa tenue vestimentaire). J'en cite une sobre en exemple.

« Eh les filles... Vous êtes là pour quoi ? »

– Elle, ça se voit que c'est une Roumaine, elle doit être là pour vol, pickpocket. Ouais, eh gendarme, fais attention, elle va te vider les poches !

– Par contre, moi, je veux bien qu'elle me vide les c... » Gêne, honte, haine. Je n'ose même pas regarder ces femmes, de peur d'alourdir leur fardeau par le poids de mon regard. Je ressens un besoin de massacre, une vision de carnage sanglant m'envahit, il faut que je me calme. Heureusement que par nature, je ne suis pas impulsif. J'interpelle l'un des instigateurs, qui se trouve dans ma cage :

« Tu t'es fait avoir, t'es tombé dans leur piège. »

– Comment ça ? !

– La meuf, tu ne la connais même pas, tu ne connais pas son histoire, tu ne connais pas sa vie, tu ne sais pas pourquoi elle est là. Tu ne vois même pas qu'elle est dans le même bateau, dans la même galère. Tu crois qu'elle n'a pas assez de problèmes dans

sa vie pour que, nous, on lui en rajoute ? T'imagines, je t'envoie dans un pays étranger, je te mets au placard, je t'enferme dans une cage et je ramène plein de taulards qui t'encerclent, se foutent de ta gueule et t'insultent dans une langue que tu ne comprends pas, ou à peine ? Imagine maintenant qu'ils fassent ça à une fille que tu connais, une copine, même une cousine, une sœur, pire ta meuf ! Mets-toi juste à leur place.

– Ouais j'avoue, mais ça me rend fou ici, on dirait qu'ils veulent me pousser à bout.

– Je sais et c'est ce qu'ils veulent. Ils veulent nous rendre à l'état animal, qu'on devienne des bêtes – pire, mauvais. Ils nous privent de savoir, de connaissance, nous maintiennent dans l'obscurité pour que l'on devienne sombres, ils nous privent même de sexualité pour nourrir notre frustration, ils sont en train de nous déshumaniser. Avant, quand tu étais dehors, tu prenais les transports, le métro, le bus. Tu ne parlais pas comme ça aux meufs ?

– Nan bah nan, jamais.

– Alors pourquoi ici tu le fais ? Tu vois c'est ça que je voulais dire quand je te disais que tu étais tombé dans le piège et qu'ils t'avaient eu. Parce que maintenant, quand ils vont voir comment tu te comportes, ils diront : « Ah bah vous voyez, nous avons raison de les mettre en prison puisqu'ils ne savent pas se comporter, vous voyez comment ils se parlent entre eux, ce sont des sauvages, des barbares ».

« L'entraînement mental », de quoi s'agit-il ?

Pierre Davreux

Pour certains d'entre nous, formateurs en Entraînement Mental du Réseau des CREFAD, la rencontre avec Pierre Davreux fut déterminante tant dans une dimension humaine que pédagogique. Sa fougue et sa générosité nous ont entraîné dans les dynamiques de partage, de transmission, d'exigence de l'EM et d'affirmation de l'éducation populaire. Rencontré dans le cadre de l'association Peuple et Culture durant de nombreuses années, il resta à nos côtés au moment difficile où nous avons dû créer l'association CREFAD.

Né en Belgique, formateur et psychanalyste, il vivait dans les Landes avec sa compagne ; il est hélas décédé en 2010.

Il affirmait la dimension orale de la transmission de l'EM, restant prudent avec l'utilisation toujours interprétative de l'écrit et nous disposons donc que peu de texte de sa main. Il en existe cependant et nous allons en publier plusieurs au fil des numéros d'Efadine car sa pensée tonique nous alimente pour longtemps.

Merci à son fils de nous autoriser cette publication.

Elaboré de manière pragmatique à l'École d'Uriage (1940-1942) puis diffusé par équipes volantes au travers du massif du Vercors dès que les forces vives d'Uriage basculèrent dans la Résistance (novembre 1942), l'ENTRAÎNEMENT MENTAL s'est élargi, dès 1945, explicitement comme tel, dans le champ de « l'éducation populaire », principalement comme « formation intellectuelle pratique » des cadres militants de la vie associative, coopérative et syndicale.

Joffre Dumazedier en est le créateur. Né en 1915 alors que la boucherie de la première guerre battait son plein, il vécut le

Front populaire (1936) comme moment décisif de son parcours. Son origine sociale, la misère culturelle dans laquelle étaient maintenus les travailleurs et l'intuition d'une disponibilité de temps nouvelle, jamais imaginée jusqu'alors – les congés payés, les loisirs, la réorganisation du travail – l'ont rendu particulièrement sensible à la nécessité d'une éducation de tous, avec tous, tout au long de la vie. Condorcet, par son rapport de 1792, avait ouvert la voie. Il en appelait à une éducation accompagnant la vie et capable de promouvoir « un art de s'instruire soi-même ». Joffre Dumazedier, peut-être plus que d'autres, a fait sienne cette

ambition. C'est ainsi qu'il élaborait progressivement, de 1936 à 1945, la démarche d'éducation permanente et de formation générale nommée par lui en 1942 : **ENTRAÎNEMENT MENTAL**.

Commence alors une aventure qui n'a jamais été un long fleuve tranquille...

Discipline non académique née du « mouvement social » et non de l'école, de l'université ou de l'entreprise, l'EM n'a été véritablement porté par aucun effet de mode. Ainsi, dans sa relative marginalité de contribution originale à « l'éducation populaire », il a été souvent malmené, sans que grand monde hors de ce secteur d'activités s'en émeuve. Il a été successivement loué, moqué, reformulé, dogmatisé, pédagogisé, saucissonné en modules, réactualisé, détourné, pillé, informatisé, refondé enfin, au rythme des crises et des changements qui ont marqué notre société depuis 1945. Parfois même, dans ces milieux relativement étroits où il faisait référence, l'EM a constitué un véritable enjeu de pouvoir, lorsque s'affrontaient des sensibilités différentes en rivalité pour le contrôle idéologique des appareils. Normal, puisque son instrumentalisation dans tel ou tel sens pouvait contribuer à orienter la formation des cadres militants ou responsables des organisations.

Mûri par l'expérience du temps, de l'engagement et des multiples variantes auxquelles il a donné lieu, l'EM s'affirme, aujourd'hui, d'une étonnante actualité. Dans l'exacte mesure où il s'est enfin ouvert aux apports des sciences de l'homme,



de la philosophie et des avancées de la psychanalyse héritée de Freud.

Mais aussi parce qu'il a été confronté à l'interpellation d'essayistes assez différents mais partageant la même alerte : l'urgence d'une réforme de la pensée à la hauteur des défis culturels, éducatifs et sociaux à relever dans une société bien plus minée de nihilisme que « sans repères », comme on le claironne sur tous les tons de l'analphabétiseur... Henri Lefebvre (*Qu'est-ce que penser ?*), Pierre Legendre (*L'amour du censeur*), Alain Finkielkraut (*La défaite de la pensée*), Cornélius Castoriadis (*La montée de l'insignifiance*), Edgar Morin (*Penser le contexte et le complexe*), Dany-Robert Dufour (*L'art de réduire les têtes*), Bernard Stiegler (*De la misère symbolique*), Bernard Sichère (*Penser est une fête*), Slavoj Žižek (*Bienvenue dans le désert du réel*) ou encore Jacques-Alain Miller et Jean-Claude Milner (*Voulez-vous être évalué ? - Entretiens sur une machine d'imposture*). L'inquiétude de ces auteurs semble encore aujourd'hui bien étrangère à la plupart des responsables pédagogiques, plus préoccupés de formation - scolaire et professionnelle - qu'occupés à se battre pour la reconnaissance du droit à l'éducation permanente qui ne serait pas du semblant. Dans nos pays, la formation semble l'emporter lourdement sur l'éducation, sauf pour les animaux de compagnie, à qui revient maintenant le privilège de l'éducation. Voyez par exemple le développement rapide des centres « d'éducation canine » et les appels répétés des édiles à « l'éducation du caniveau », alors que l'on s'inquiète beaucoup de l'incivilité des citoyens « mal élevés »... Elevage pour les uns, éducation pour les autres ou l'inverse ?

L'ENTRAÎNEMENT MENTAL est donc à saisir, aujourd'hui, comme exercice exigeant de la pensée permettant à ceux qui ne confondent pas trop « réfléchir » et « penser » :

- d'élaborer leur expérience par l'élucidation critique de leur « vécu » quotidien,
- de s'orienter efficacement dans la masse documentaire toujours croissante,
- de pratiquer l'observation, l'écoute et la lecture actives,
- d'éclairer assez l'envers du décor pour en bien déchiffrer l'endroit,
- de réassurer leur créativité dans l'action individuelle et collective,
- de développer les capacités d'expression écrite et orale,
- de distinguer l'ordre des besoins et celui du désir,
- d'approcher la forme comme fond s'offrant à la perception,
- de réaliser à quel point la démarche d'abstraction est concrète,
- de comprendre que la « responsabilité » consiste à « répondre de » nos actes et propositions, non de « répondre à » l'injonction morale, à l'obligation groupale, aux ordres des appareils ; une manière de « responsabilité répondante » (George Steiner).

L'EM encourage, par des expériences et des exercices appropriés une dynamique de pensée mettant la « pratique » et la « théorie » en tension active d'interrogation réciproque. Ainsi, y est limité le risque de la réflexion habituellement binaire qui finit souvent par privilégier, face à la complexité, soit le repli défensif sur la pratique (l'activisme), soit la fuite en avant dans la théorie (l'intellectualisme).

L'exclamation de Goya est ici prise au sérieux : « *El sueño de la razón produce monstruos !* », à entendre dans tous les sens de la formule, car «sueño» signifie autant le rêve, l'illusion, que le sommeil, de la raison.

« ENTRAÎNEMENT MENTAL » ET TRADITION ORALE.

Soixante ans d'expériences les plus diverses et pourtant, une aventure qui participe de la « tradition orale » sur le mode d'une transmission orale continue que n'épuisent ni l'évolution de nos sociétés, ni le développement des technologies de communication, ni l'effacement remarquable des mouvements d'éducation populaire. L'EM a toujours été porté par la parole d'hommes et de femmes confrontés à des situations de vie, de travail et d'organisation dont ils ne pouvaient se satisfaire.

Bien que souvent d'origines différentes, ils s'appréciaient et se parlaient en tant qu'ils se reconnaissaient plus portés par leurs aspirations et engagements que par leur inscription dans un quelconque programme ou projet, rationalisé noir sur blanc, c'est-à-dire par écrit, comme nous ont appris à le faire l'entreprise, l'administration, le parti, l'école, l'armée, l'université.

L'EM ne s'est jamais laissé facilement circonscrire par l'écriture, surtout lorsque celle-ci prétend servir le bien et le confort de celui à qui elle est censée s'adresser. L'EM s'est transmis d'abord à l'occasion de la rencontre de personnes, par imprégnation, par entrée en résonance, par compagnonnage, par silences partagés. Il n'existe pas de textes qui fixeraient une fois pour toutes les propositions et les référentiels sur lesquels

se bouclerait un EM enfin orthodoxe. Donc pas de mise en formules pouvant faire dogme.

« La tradition orale, c'est l'anticatéchisme, car, dans la tradition orale, l'écrit est un piège, lequel se referme sur ceux qui souhaitent, ou du moins croient le prendre au pied de la lettre. Car la lettre de l'écrit n'est évidemment pas ce qu'on peut en penser lorsqu'on croit qu'il suffit d'être humain pour être expert en sciences humaines. » Lucien Israël

LE TRIANGLE DE « L'ENTRAÎNEMENT MENTAL »

Marqué par son origine - la Résistance - l'EM invite à une triple vigilance sans laquelle penser ce que nous vivons et vivre ce que nous pensons devient rapidement un rêve impossible, une perspective impensable, une ambition méprisée par ceux qui s'autoproclament hommes et femmes « de terrain », réalistes, responsables, concrets, proches des vraies gens et des vrais besoins...

Ces réalistes semblent n'avoir pas imaginé un seul instant que le fameux concret qu'ils sacralisent tant inhibe toute créativité et toute volonté d'agir, exactement là où la faculté de « résistance culturelle » et les ressources intellectuelles de leurs protégés devraient être maximisées. Ils argumentent en avançant le concept de « concret », sans jamais s'être arrêtés sur ces notions de concret et de concept ! Leur concret bien à eux : cet « abstrait dégradé » dont ils se gavent volontiers. Ils n'ignorent pas, ils méconnaissent. Ils œuvrent pour une égalité par nivellement vers le bas, le plus tôt possible, longtemps avant que les citoyens

n'empruntent la « rue de l'Égalité » qui mène souvent au cimetière de nos villes et villages.

1. Vigilance **logique**

Mon raisonnement respecte-t-il les règles basiques de la « logique » qui m'évitent notamment de tout confondre : fait, problème, analyse ; besoins, désir, demande ; possible, probable, souhaitable ; information, description, théorisation ; morale, déontologie, éthique ; paradoxe, opposition, contradiction ; élucidation et argumentation ; indépendance et liberté ; description et définition ; buts, objectifs, finalité ; réel et réalité ; tactique et stratégie ; errance, erreur, faute ; éducation, instruction, formation ; obstacle, difficulté, problème... ? Etc.

Les buts que je vise et les objectifs que je m'assigne servent-ils bien la finalité qui singularise mon projet d'action ? Y a-t-il cohérence entre les termes, les notions, les concepts que j'utilise dans mes études de situations ou de pratiques ? Quels sont les référentiels théoriques que je sollicite ce faisant ? En d'autres termes, puis-je identifier les théories dont j'emprunte les concepts pour exprimer mes propositions ? Ces théories auxquelles j'ai recours sont-elles compatibles entre elles ? Les différents moments de mon raisonnement s'articulent-ils entre eux sur le mode d'un ensemble cohérent ? Dans les méthodes de raisonnement à partir desquelles je procède, quelles sont les opérations mentales basiques que je pratique (énumérer, décrire, comparer, distinguer, classer, définir, puis situer dans le temps, situer dans l'espace, etc.) ? Quelles sont les opérations que j'écarte ou que j'oublie ? En quoi consistent les principes

de base dits « d'identité, de non-contradiction et de tiers exclu » qui déterminent les conditions formelles de tout raisonnement logique valide ? Etc.

2. Vigilance **dialectique**

Dans l'étude des situations concrètes telles que je l'entreprends, est-ce que je tiens compte de la complexité, de l'hétérogénéité et surtout du caractère radicalement contradictoire de l'agir humain, tant dans l'action individuelle que collective ? N'ai-je pas tendance à penser ces situations trop comme « état » et pas assez comme « processus » ? Suis-je porté à préférer le raisonnement binaire disjonctif - ou ceci, ou cela... - à la pensée ternaire associative - et ceci et cela... - toujours curieuse du « tiers exclu » dont la prise en compte libère des schémas mentaux habituels ? Quelle place fais-je au contexte et à la genèse des situations ou phénomènes que je tente d'élucider ? Ai-je un regard moralement négatif sur les contradictions du sujet, du citoyen, du travailleur ? En quoi ce regard négatif sur les contradictions de l'autre m'interdit-il de penser « positivement » ses contradictions et de comprendre ce « négatif » qui le ronge, au plus profond de sa vie et de ses actes ? Quelle différence faire entre écart, différence, opposition, contrariété, paradoxe et contradiction ? Qu'est-ce qui fait la différence entre une contradiction « dialectique » et une autre qui ne l'est pas ? Comment, par exemple, penser l'affirmation et la négation, l'autonomie et l'hétéronomie, l'amour et la haine, l'idéalisme moral et le cynisme politique en tant que radicalement liés ? Et s'il n'y avait de « problèmes » que de « contradictions », dialectiques, en tant qu'elles déchirent les hommes, les groupes,

les sociétés que tout pulse dans la vie tout en les retenant de vivre ?

« L'origine ne désigne pas le devenir de ce qui est né, mais bien ce qui est en train de naître dans le devenir et le déclin. L'origine est un tourbillon dans le fleuve du devenir. » Walter Benjamin

3. Vigilance éthique

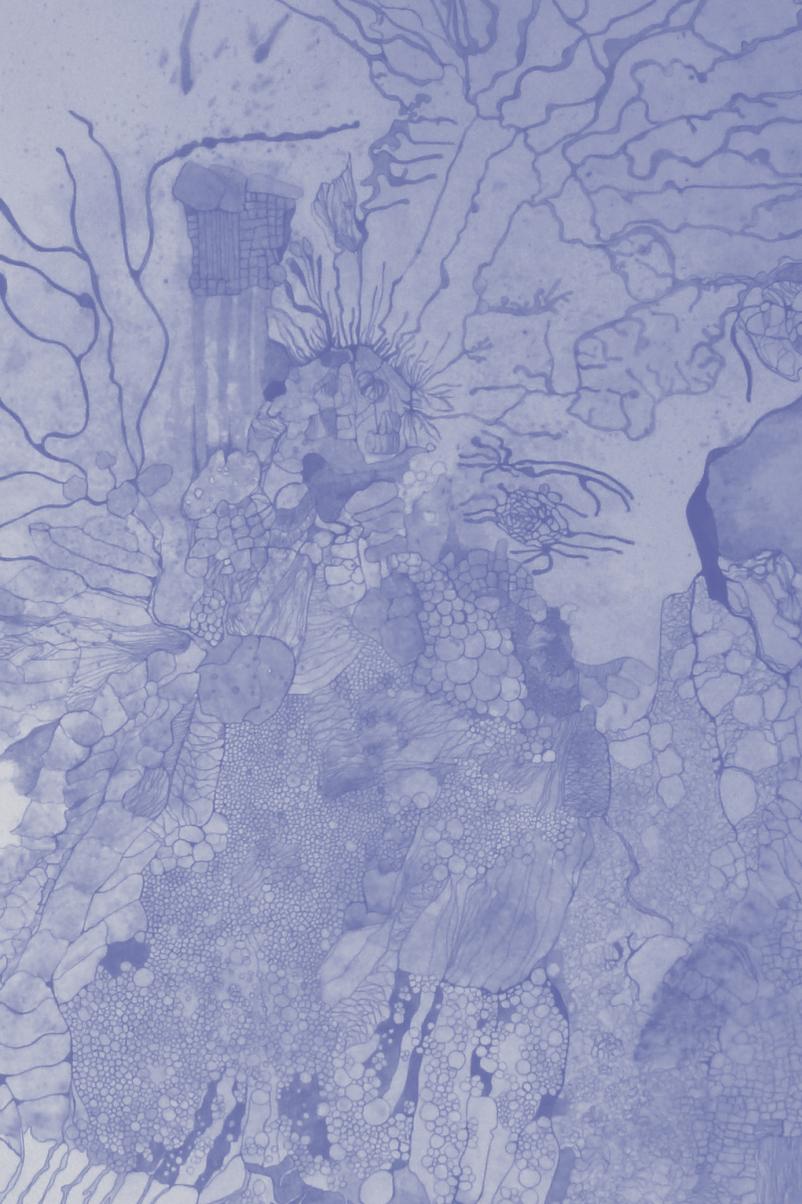
Est-ce que je m'autorise à cette liberté de pensée, à cette liberté de conscience nécessaires au questionnement de la morale, de la déontologie, du sens du devoir tels qu'habituellement prescrits, comme allant de soi, dans mon milieu d'origine, d'appartenance ou de travail ? Pourquoi la question morale très sérieuse du « Que dois-je faire ? » (... pour être à hauteur d'idéal) doit-elle sans cesse prévaloir sur cette autre question, éminemment éthique et bien plus humaine : « Qu'est-il bon de faire ? » (... pour n'en point trop rajouter en matière de truanerie et de perversité) ? Quelle place faisons-nous à cette part tranchante de notre héritage philosophique qui inaugure l'éthique, non comme ensemble des principes assurant le socle de la morale mais comme questionnement sans feinte (héritage grec) et sans fin (héritage juif) des valeurs morales, toujours présentées par la collectivité de vie ou d'origine comme inquestionnables ?

Là où la morale prescrit et proscrie en général sans discussion, l'éthique, par le travail de la pensée et par le débat auquel elle invite, questionne et propose... La différence est de taille. Lorsque cette différence est acceptée, elle permet d'entrevoir de manière plus précise la relation entre éthique et morale, donc de

mieux définir la « responsabilité » du milieu, distinctement de la mienne propre dans ce même milieu, ou d'en choisir un autre, si cela me permet « d'être le moins salaud possible ».

Les exemples historiques montrent à l'évidence que la moralisation profonde et ancienne de notre société n'a pas pu empêcher Auschwitz. Pire, elle semble y avoir contribué efficacement. Les nazis et leurs collaborateurs maffieux ont toujours cultivé ce sens aigu du devoir caractérisant leurs milieux, même lorsqu'il leur arrivait, parfois, fatigués par la tâche, de s'en écœurer individuellement. Dangereusement moralisés, ils se rappelaient collectivement à leur devoir et retournaient à leurs chantiers industriels pour y assurer rationnellement, en bons professionnels, leur fonction d'experts en équarrissage humain. Rappelons que l'Etat nazi a été le premier Etat du monde à légiférer en matière de protection de la nature et des animaux, sans oublier ses efforts pour mettre en place les premières interdictions de fumer dans les lieux publics... Création d'emplois, protection de la nature, affirmation identitaire, solidarité nationale, propagande scientifique, appel au sens du devoir, tout cela, lorsque l'éthique de la limite est piétinée, mène à la barbarie, sans coup férir. Avec ou sans élections démocratiques. Fin stratège, Hitler, quant à lui, avait choisi la voie démocratique des élections, dans le respect des institutions de son pays...

« Dans le monde réel, les hommes armés existent, ils construisent Auschwitz et les honnêtes et les désarmés aplanissent leur voie ; c'est pourquoi chaque Allemand, plus, chaque homme doit répondre d'Auschwitz et qu'après Auschwitz il n'est plus permis



d'être sans arme. »

Primo Levi - Le système périodique - Albin Michel - 1988.

COMMENT SITUER « L'ENTRAÎNEMENT MENTAL » AUJOURD'HUI ?

Vous l'aurez compris, l'EM présenté ici n'est pas à confondre avec « la préparation mentale » des sportifs dits de haut niveau, la « gestion mentale » des pédagogues, le « mental training » des thérapeutes anglo-saxons, le « coaching mental » des cadres d'entreprise, la « navigation mentale » des agités du multimédia, encore moins avec le « yoga mental » des amateurs d'exotisme spirituel.

Il est à entendre comme exercice progressif des facultés favorables à l'examen critique de l'expérience, de la parole qui tente d'en rendre compte et de l'ambition de faire œuvre par l'action responsable. Dans la construction du triangle FAITS-IDEES-ACTES, l'EM ne réduit donc pas le travail de la pensée au seul calcul d'adaptation à l'existant, où tous devraient rivaliser de performance, de qualification ou d'excellence. Pas plus qu'il n'encourage l'activisme et son contraire : l'intellectualisme.

L'EM prolonge ainsi l'une des traditions les plus riches de « l'éducation populaire ». Lorsqu'il est placé sous le signe de l'utopie républicaine, l'EM permet de penser cette « éducation populaire » comme une utopie seconde, dérivée de la première. Les porteurs de l'EM un rien informés de la fonction de l'Etoile Polaire savent aussi, l'histoire aidant, que la démarche éclairée par l'utopie n'évite le désastre que lorsqu'elle s'interdit de prendre l'utopie comme programme à réaliser.

L'EM se déploie volontiers à prudente distance des sciences et techniques réduisant le « sujet » à ses comportements et processus cognitifs, en général dans une perspective de « gestion des ressources humaines » et de « management des organisations » assurant un encadrement social toujours plus serré. A saine distance aussi de ces lieux, discours et dispositifs où il est interdit de penser l'homme dans sa totalité : à la fois sujet, citoyen, travailleur...

Enfin, dans sa forme la plus avancée, il tourne le dos au réductionnisme de ceux qui, ici ou là, dans le champ éducatif, persistent à le rabattre toujours sur sa seule dimension « entraînement au raisonnement logique » ou à le définir comme « méthode de résolution des problèmes », « méthode pédagogique », « méthode socio-pédagogique », « méthode de développement cognitif », « méthode d'apprentissage pour une autoformation basée sur la psycho-sociologie de la vie quotidienne » proposée à la Faculté d'économie et de droit de Paris, voire comme délirant « mode de travail pédagogique de type transmissif à orientation normative, modèle MTP 1 » tel qu'enseigné à l'Université de Liège !

Une fois encore, la réalité dépasse la fiction. Cette manière de réduire le triangle de l'EM à une seule de ses dimensions ou représentations tout en le confinant au domaine de la pédagogie, fait signe d'un rapport particulièrement ressentimental de nombreux éducateurs ou formateurs au travail intellectuel qu'implique « le penser contre » menant au « gai savoir » de ceux « qui ne cèdent pas sur leur désir » (Jacques Lacan).

L'anti-intellectualisme des intellectuels déclassés est redoutable. Au diable donc, pour ceux qui ne pèsent guère que le poids de leurs fonctions réglementaires, le triangle de l'EM, avec ses dimensions éthique et dialectique menant à des complications épistémologiques dont le bon peuple n'aurait rien à faire. Circulez, il n'y a rien à savoir ! Les tenants de cet EM méthodiquement lissé comme une marchandise onctueuse ne doivent heurter aucune sensibilité, tout en flattant la demande utilitariste faisant appel à leur expertise... Et n'oublions pas de nous mettre à la hauteur des « bas-niveaux » comme cela a été entendu il n'y a pas si longtemps encore à l'AFPA, à Peuple et Culture, à la CEGOS, à l'Éducation Nationale... Soyons simples, clairs, réalistes, concrets. Soyons moraux surtout, et nous marcherons sur les eaux d'une société sans histoire, enfin réconciliée avec elle-même. Ces intervenants et formateurs attentifs aux vrais besoins des vraies gens ne manquent pas d'air, ni de condescendance, ni de promotion assurée.

La question utilitariste « A quoi ça sert alors l'EM ? » sera laissée à ces gens pressés, toujours en demande « d'outils » et d'efficacité à courte vue. Lui sera préférée cette autre, « L'EM, qu'est-ce que ça donne ? », celle qui inaugure une rencontre en laissant à l'interlocuteur le temps et le droit de répondre comme bon lui semble.

Ici, l'ENTRAÎNEMENT MENTAL ne vaut qu'en tant qu'il s'inscrit dans la perspective d'une réappropriation de notre « pouvoir penser » en vue de dépasser l'existant. Non pas pour penser à ceci ou à cela, c'est à dire « pour réfléchir à », par exemple « à » la misère du monde, mais pour penser le monde de

la misère générée par ces logiques d'exploitation, d'aliénation, de relégation, individuelles et collectives qui, fortes de leur institutionnalisation, s'entre-valident à l'infini.

Il n'est pas plus question en EM d'encourager les modèles conduisant à nous défausser sur les autres de notre pouvoir penser, sous le prétexte d'être tantôt plus nombreux à réfléchir ensemble et tantôt les moins nombreux possible pour constituer des instances étroites capables de traiter les questions trop importantes pour que le citoyen sans grade s'en mêle... Si nous nous choisissons des délégués techniques ou politiques, ils ne sont que nos délégués. Ethiquement toujours révocables. On comprend aisément pourquoi l'EM intégrant le questionnement éthique de ce qui semble aller moralement de soi intéresse si peu de monde parmi les cadres et responsables des organisations.

« Il n'y a pas lieu de craindre ou d'espérer, mais de chercher de nouvelles armes ». Gilles Deleuze.

L'EM ENTRE « CRITIQUE NON CRITQUANTE » ET « COGITO INTERRUPTUS »...

La « critique non critiquante » et le « cogito interruptus » caractérisent assez bien l'époque. Pas étonnant que pathos et cynisme s'accordent chaque jour davantage, dans cette société dépressivement inquiète d'elle-même et de la violence qui, de plus en plus, lui tient lieu de lien social chaud, à défaut de tout autre, où il lui faudrait abandonner un peu de cette non-pensée qui la barbarise, pour y échapper beaucoup.

Parmi les obstacles à la pratique joyeuse de l'EM qui est au cœur de cette note, il y a d'abord l'obstacle de la politesse, de cette politesse des trop bien élevés, où tout doit être lisse, sans relief, sans problème vraiment problématique, donc sans débat, encore moins critique. Pas de relief, pas de vague, pas de « saillie », qui ne serait d'ailleurs pas très correcte (voir l'aspect sexuel de l'étymologie de « problème »). Aucune place donc pour un EM aussi tannique que tonique. Réfléchir plutôt que penser. Le silence plutôt que l'impertinence. La complaisance plutôt que l'intelligence. Toujours avec l'argument de la tolérance, pour eux, les gentils, alors qu'ils ne se privent pas de dénoncer comme odieux ou violents ceux qui ont l'incorrection de s'élever avec énergie contre leur manière de faire silence sur l'essentiel...

Cogito interruptus.

Ensuite l'obstacle de la charité. Y compris en milieu laïque, où les athées malgré eux - par naissance, fatigue, distraction ou mimétisme - sont plus nombreux qu'on le pense. Pas de critique donc. Qui aime bien protège bien... Exit la pensée critique, « négative ». Puisque l'aide que nous désirons apporter aux autres témoigne de la positivité de notre idéal de service et d'attention, à ces autres, ces « exclus », pauvres, chômeurs et autres intouchables, grâce à qui nous devenons à notre tour intouchables, non questionnables, moralement sains d'être sanctifiés par nos œuvres. Ainsi rien ne percera de ce qui commence à se savoir : que le mal fascine celui ou celle qui s'en émeut. Et lorsque le doute survient, lorsque la foi vacille, lorsque l'espoir décline parce que le moment de la jouissance

est passé, s'interdire de penser, refuser d'entendre l'autre et porter le regard ailleurs comme si rien ne s'était joué, est la seule manière - tout imaginaire - de s'en sortir, de ne pas verser dans la désespérance et la déprime qui lui donne corps.

Cogito interruptus.

Puis cet autre obstacle encore, d'autant plus à craindre qu'il ne se donne pas à voir au regard désarmé : la sensibilité de technicien, quel que soit le domaine d'activité considéré, dans une économie de plus en plus tertiaire (relation, gestion, formation, organisation, animation, médiation, communication, documentation, administration, information, encadrement, etc.). Cette sensibilité, cet « habitus » de technicien - souvent cadre moyen - produit des effets idéologiques remarquables sans recours à la propagande bavarde habituelle. En société ou au travail, il lui suffit d'être ce technicien compétent pour qui la technique se joue tout entière dans l'ordre du savoir, de la rationalité logique, de l'efficacité instrumentale, de la cohérence décrétée par avance. Il s'imagine donc souvent à distance maîtrisée de l'embrouille idéologique et de la subjectivité des autres avec qui il vit ou travaille... Tout ce qui permet à ce technicien de s'exempter des questions relatives au sens de ce qu'il fait, à la finalité qu'il sert, à la négativité de sa pratique.

Lorsqu'il s'engagera dans la critique de son activité, il évitera de sortir du champ étroitement clos de la critique supportable par lui, sous le regard des autres et de sa hiérarchie... Ce qui l'amènera sans doute, tôt ou tard à s'insupporter lui-même ou à ne plus supporter ses proches. Il se croit libre et objectif,

alors que sa subjectivité perce sous la technicité de son geste exactement là où il cesse de s'interroger quant à la place qui est la sienne dans l'organisation et à la fonction qu'il est tenu d'y assurer... Critique non-critiquante... Expert en administration technique et fonctionnelle d'un quotidien où la parole est conçue uniquement comme « outil de communication », il offrira rarement l'occasion d'apprendre auprès de lui un art de vivre et de penser où tout ne serait pas confondu, notamment ces notions d'outil, de technique, de méthode, de méthodologie...

Sur fond de ces confusions qu'aucune « critique non-critiquante » ne trouble, l'arnaque ne consiste-elle pas souvent à annoncer solennellement de la « méthodologie » là où n'est exigé qu'un alignement obéissant et silencieux sur telle ou telle procédure méritant tout au plus l'appellation de méthode ? Ou encore à nommer « éthique » ce qui n'appartient qu'à l'ordre de la déontologie ou de la morale ?

« Voici un totalitarisme de l'inconsistance où tout n'est pas seulement l'équivalent de tout mais où rien n'existe s'il n'est l'équivalent de tout et réciproquement. » Annie Lebrun

« L'ENTRAÎNEMENT MENTAL » : PLUS QU'UNE MÉTHODE, UNE CULTURE MÉTHODOLOGIQUE...

Comme l'indique son étymologie, la notion de méthode est à rapporter à celle de voie, de chemin (odos). D'où l'idée de méthode comme cheminement, comme procédé, comme ordonnancement d'opérations à suivre dans un ordre précis pour atteindre l'objectif recherché.

Ici, en EM, il s'agira d'être un peu plus méthodologique que toujours plus méthodique. Le « *logos* » terminal de méthodologie indique en clair que la parole (*logos*) a à se saisir de son objet spécifique - la méthode - et non le contraire. Il nous revient donc, sauf à continuer de confondre méthode et méthodologie, d'engager le débat à propos de ces multiples procédures, protocoles ou méthodes qui nous sont imposés dans le quotidien, de manière unilatérale. Encore faut-il, pour y parvenir, cultiver cette intelligence méthodologique permettant de relever le défi du passage à la parole, à propos de ces méthodes dont la fonction est justement de corseter la parole et d'en neutraliser l'errance.

Partant du fait d'une société de plus en plus divisée où les uns gèrent, organisent, statuent et prescrivent pour une majorité d'autres, exécutants n'ayant guère qu'à s'exécuter avec méthode, nous remarquons que l'ancienneté de l'EM ne lui a rien enlevé de son impertinence et de son actualité. Et lorsqu'il permet de reconnaître l'abstraction comme activité concrète, de relier expertise et expérience, de distinguer l'argumentation de l'élucidation, d'explorer l'entre-deux de la pratique et de la théorie, de pointer les analyses qui n'en sont pas, de repérer les croyances réductibles, d'encourager l'incroyance salutaire, oui, en effet, l'EM sort du champ des procédures, des méthodes et surtout des méthodes pédagogiques...

Reprécisons donc ici l'ENTRAÎNEMENT MENTAL comme exercice répété de la pensée cultivant, jour après jour, le réflexe du repérage critique des modes de raisonnement que nous pratiquons, du formalisme intellectuel dans lequel nous nous enfermons, des connaissances que nous sollicitons et des valeurs

que nous servons ainsi. Ceci bien évidemment en nous inspirant de ce minimum vital de culture méthodologique générale, hérité de Dumazedier et référé à l'utopie de l'éducation populaire.

Nous nous paierons de ces efforts par le plaisir de réhabiliter le « penser contre » - la pensée dite négative - dans une société dépressive où chacun est sommé d'être toujours positif et constructif. Jusqu'à pouvoir nous gratifier d'une créativité intellectuelle perçant à jour les

montages dogmatiques dont se blindent les agélastes dans leur fonction de police de la pensée (du grec « *agelastos* : celui qui n'a pas le sens de l'humour, qui ne rit pas, le triste, le funeste).

« On voit à l'horizon des armées d'agélastes qui nous guettent... »

Milan Kundera

A QUI ET A QUOI RÉFÉRER « L'ENTRAÎNEMENT MENTAL » ?

Cet EM est à référer d'abord à son inventeur déjà nommé, **Joffre Dumazedier**, sociologue de l'éducation des adultes et président-fondateur du mouvement « Peuple et Culture » naguère innovant. En 1942, il nomma ENTRAÎNEMENT MENTAL l'ensemble des « exercices mentaux » qu'il préconisait alors - observation, documentation, représentation, mise en relation, etc. - comme exercice de la pensée, en appui sur l'expérience de la prise de responsabilités et marqué d'une rationalité proche de celle qui caractérise la démarche scientifique. C'est avec **Benigno Cacérès**, son premier compagnon, que Dumazedier expérimenta l'EM jusqu'à pouvoir

le définir dans sa singularité novatrice.

Début 1946, **Paul Lengrand**, philosophe, s'inspirant de Hegel, inscrit la « dialectique » au programme de cet EM naissant. Dans les années 1960, **Jacques Barbichon** imprima à l'EM une orientation déterminée par la montée en puissance des « techniques d'expression » et de « conduite des réunions » portées elles-mêmes par le déploiement accéléré de la psychosociologie en France. Puis **Jean-François Chosson** engagea au début des années 1970 une mise en forme de l'EM portant l'empreinte des méthodes de prise de décision, de brainstorming, de direction participative par objectif, reprises du management moderniste - à l'époque - des entreprises et des administrations.

Les années passèrent, la routine s'installa, le dogmatisme marxiste s'en mêla parfois. Début des années 1990, le développement des « sciences cognitives » redonna un peu d'espoir à ceux qui voulaient moderniser l'EM, en toute neutralité neuronale et scientifique. Tandis que d'autres rêvaient de mettre en cage informatique l'oiseau EM rebelle à sa domestication au profit des ménages et du manège des managers.

Ces prosélytes des « nouvelles technologies » oublièrent ceci : que l'EM, véritable tradition orale, ne se transmettait et ne se développait que dans la rencontre chaude, vibrante, des passeurs, des praticiens et des amateurs d'EM. Pendant ce temps, les imprimantes et autres scanners papalardisaient à qui mieux mieux pour supprimer le papier, disaient-ils, et sans doute pour en finir avec cet échange symbolique qu'est la parole nous questionnant au moins autant que nous la questionnons. Justement cette parole qui fait tiers entre les femmes et les hommes résistant à

l'obligation de se fondre en une société-marché de cyclopes et de ventriloques, de platitudes et d'idées toutes faites, dans un contexte de désymbolisation généralisée ou le diabolique prend de plus en plus le pas sur le symbolique.

Les appareils d'éducation populaire, quant à eux, devenaient, pour l'essentiel, « partenaires » sous-traitants de leurs tutelles institutionnelles et choisissaient la religion du « projet », contre un EM impropre à servir une quête obsessionnelle de financements et d'agrément les plus divers... Quelques-uns n'ont pas attendu cette implosion. Ils ont pris le relais dès le début des années 1980, en remettant l'EM sur le chantier, avec ses intuitions et valeurs premières. Charlotte Herfray et Pierre Davreux, notamment. C'est ainsi qu'ils ont rompu avec les mœurs et les modes du moment qui n'en finissaient pas de vider l'EM de sa substance, prenant sur eux de poursuivre l'aventure EM, autrement qu'en se laissant porter par l'air du temps et l'inculture dont celui-ci fait signe.

Il ne s'agissait pas pour eux de réenchâter le petit monde de l'ENTRAÎNEMENT MENTAL, mais bien de remettre ce dernier sur le métier afin qu'il retrouve son souffle initial, s'éclaire de quelques décennies d'expérience tirée de son histoire et s'inscrive dans un présent où le pire et le meilleur font structure. Tous n'ont pas suivi, préférant souvent un EM à leur image : édulcoré, le moins confrontant possible, le plus paresseusement moral. Avec l'aide de ceux qui se réjouissaient d'un EM ayant retrouvé ses valeurs de résistance et d'émancipation, celui-ci a enfin été assuré de référentiels éthiques et théoriques identifiables par chacun - profanes ou initiés - comme cela ne s'était jamais fait

auparavant. L'EM a été désarrimé du pédagogisme caractérisant les programmes conçus à grands coups de « demande sociale » et de « besoins à satisfaire » tels que définis par les idéologues du marché de la « formation continue ». Puis recomplexifié sans complexe, il a échappé à l'ingénierie managériale et pédagogique dont la soif de méthodes est aussi légendaire... que légendaire.

Charlotte Herfray et **Pierre Davreux** n'abordent plus, aujourd'hui, la question de l'EM sans la resituer dans le cadre de cette autre, incontournable pour quelques-uns : « QUELLE ÉDUCATION APRÈS AUSCHWITZ ? », question qui n'a pas encore été relevée, frontalement, en ce début du XXI^e siècle, alors que le « devoir de mémoire » n'en finit pas de moraliser en toute impuissance.

Ils continuent de travailler à ouvrir l'EM aux principales « sciences de l'homme » faisant leur place aux femmes et aux hommes de chair, d'os et de parole, sans les réduire à l'une ou l'autre dimension de leur identité complexe : sujet désirant, travailleur et citoyen. Enfin ils participent à l'animation du champ de l'EM irrigué d'un réseau souple d'ateliers, de personnes et d'associations.

De l'entre-deux langues qui est le sien - allemand, français - **Charlotte Herfray**, travaillera à fonder le retour à l'EM sur la prise en compte du langage et de la parole, la critique des idéologies et une exigence épistémologique décisive. Elle éclairera l'EM d'une théorie de l'acte saisi dans sa dimension fonctionnelle et dans sa dimension culturelle. Tandis que **Pierre Davreux**, initié à « l'alphabétisation- conscientisation » du brésilien Paulo Freire puis formé à la sociologie de l'autogestion par Yvon Bourdet,

redessinera l'EM en triangle : entraînement au raisonnement logique, à la pensée dialectique et au questionnement éthique. Il « périodisera » l'histoire de l'EM et remettra en chantier les notions centrales bien qu'apparemment banales de « pro-blème » et de « pro-jet » en établissant leur relation serrée.

Tous deux s'autoriseront de leur expérience psychanalytique pour éclairer l'ENTRAÎNEMENT MENTAL de l'apport freudien et des effets de déprise que celui-ci produit dans l'analyse et la connaissance d'une société divisée, de sujets eux-mêmes psychiquement divisés...

QUI « L'ENTRAÎNEMENT MENTAL » PEUT-IL INTÉRESSER AUJOURD'HUI ?

Celles et ceux qui pressentent que l'obligation sociale de réfléchir selon des techniques et des méthodes non débattues, encore et toujours pour le bien d'autrui, recouvre souvent une redoutable interdiction de penser... Autrement dit, celles et ceux, gradés ou non, qui ne sont pas insensibles au vieux proverbe juif selon lequel « quand l'homme pense, Dieu rit ».

Ou plus directement encore, celles et ceux qui ne cèdent pas sur leur désir singulier de vivre leur pensée et de penser leur vie, alors que les temps sont à l'insignifiance, au relativisme et, par voie de conséquence, au nihilisme se généralisant. Ils ont bien raison d'être sur leurs gardes, car ils entrevoient dans l'ombre du « tout se vaut » relativiste - souvent multiculturellement correct - prospérer un périlleux « rien ne vaut » nihiliste. Ceux-là, heureusement, n'auront pas trop tendance à confondre liberté, autonomie et indépendance qui ne

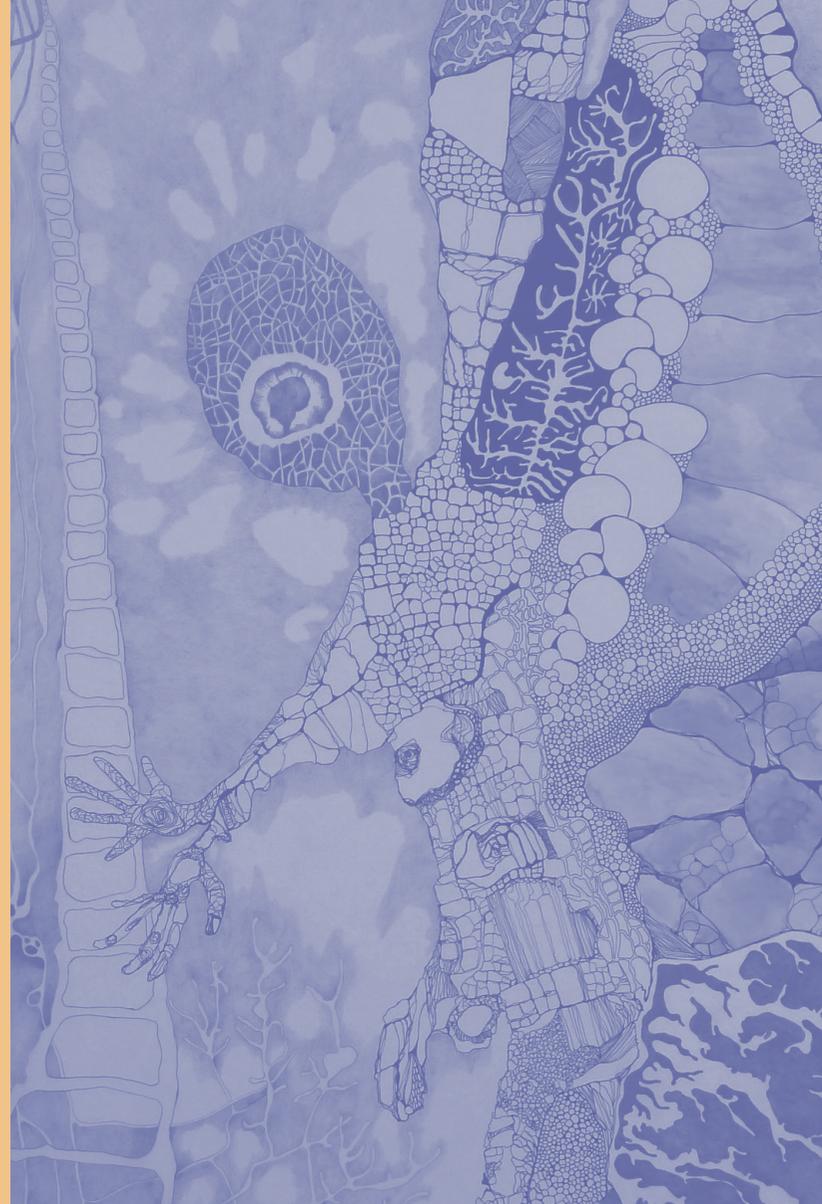
se valent pas. Peut-être trouveront-ils du côté de l'EM un peu de ce réconfort qui aide à vivre dès lors qu'est accepté le principe de toujours référer son désir à une limite pour que soit possible la liberté individuelle dans une société désormais capable d'opposer la Loi à la jungle et à l'anomie qui l'ensauvage.

« La vie est celle de chacun. Si bien que si on veut philosopher sérieusement sur la vie, c'est à condition de le faire de l'intérieur, depuis un au-dedans singulier, à condition de parler de soi-même. » José Ortega y Gasset

COMMENT OBTENIR UNE DOCUMENTATION SUR « L'EM » ?

Nous voici aux prises avec une question qui va de soi, mais sans que la réponse administrative espérée soit praticable. Et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord parce que l'EM ne s'est jamais fait connaître sérieusement par la documentation écrite - du reste assez prolixe - qui s'en saisit comme objet de témoignage ou de démonstration. Ces écrits font en général l'impasse sur les aspects contextuels et historiques d'un EM transmis par voie orale depuis ses débuts. Sans doute parce que cette littérature est souvent constituée d'écrits de circonstance : compte-rendu, rapport d'activité, dossier requis par les financeurs, mémoire de fin d'études, programmes d'activités, réponses complaisantes à la demande, rationalisation après coup d'expériences pas toujours présentables, etc. Quand ces documents ne sont pas le fait de personnes n'ayant eu elles-mêmes qu'un accès livresque



à l'EM. Que peuvent-elles entendre d'un EM qu'elles veulent précipiter dans l'écriture sans aller elles-mêmes s'y mettre à l'épreuve, avant d'écrire ?

Ensuite parce que faire savoir l'EM par l'écriture, sans que les lecteurs puissent connaître les choix des auteurs dans l'éventail des déclinaisons possibles de l'EM, revient à les encourager dans une recherche aveugle, sans intelligence réelle de l'origine et de la valeur des documents abordés. Ainsi ces lecteurs se fixent sur l'une ou l'autre représentation de l'EM induites à leur insu par les « témoignages » de ceux qui ont rédigé la documentation fréquentée. Ceci n'est pas perdu pour tout le monde. Notamment pour les démagogues qui encouragent à croire en la possibilité d'assurer seul ou entre soi la « production de sens » et la « construction des savoirs », comme dit la langue de bois, lorsque l'on utilise correctement (?) la navigation documentaire, muséale et mentale assistée par ordinateur : la NAO !

Pour vous convaincre de l'impossibilité de vous offrir la documentation la plus riche possible, nous vous proposons de rechercher l'EM sur internet. Vous y trouverez un nombre invraisemblable de références se neutralisant les unes les autres. Tous les domaines de la vie réelle et imaginaire y sont présents : de l'alimentation saine au sport de haut niveau, en passant par la méditation occulte, la formation scolaire, les thérapies parallèles, l'éducation populaire, la musique, la gestion, la pédagogie, le tennis, la lutte anti-tabac, la résilience, la gestion du stress, le triathlon, la PNL, la création artistique, l'auto-formation permanente, la sophrologie, les arts martiaux... Rien n'y manque, pour faire votre bonheur.

Enfin, nous ne disposons pas d'un centre documentaire, avec salariés ou permanents. Nos activités EM sont en auto-financement. Pas de cadeaux, pas de dons, pas de sponsors, pas d'héritages, autre que culturels... Mais nous représentons une force documentaire intéressante, toute en réseau et mouvement, fruit de décennies de travail, de rencontres, de francophonie et de mémoire, dont aucune écriture n'a cerné la richesse jusqu'à présent.

Afin de réduire les risques d'une approche de l'EM trop lacunaire ou trop instrumentalisée, nous vous avons proposé quelques éléments d'information et d'histoire jamais exposés, parce qu'occultés ici, gommés là ou ignorés plus loin. Assez pour que vous ayez la gourmandise de poursuivre avec nous ou, au contraire, l'effet répulsif aidant, pour que vous puissiez explorer d'autres horizons, la conscience tranquille et le rêve d'un éclairage différent en bandoulière...

« C'est le bonheur de rêver de choses dont nous ne voulons pas vraiment. » Slavoj Žižek

OÙ S'INFORMER DES AVENTURES ACTUELLES DE « L'EM » ?

L'ENTRAÎNEMENT MENTAL, tel que présenté ici, est connu d'un réseau souple de personnes, d'ateliers, de collectifs et d'associations. Certains ont assuré une partie de leur expérience hors hexagone, dans d'autres environnements institutionnels et culturels : Belgique, Québec, Espagne. Plusieurs d'entre nous ont eu la chance de travailler et de débattre d'EM, à un moment

ou à un autre, avec Joffre Dumazedier et chacun des principaux passeurs de l'EM qui en ont marqué l'histoire depuis sa création ; ce qui est assez exceptionnel. Le fil intergénérationnel n'ayant jamais été rompu, notre connaissance de l'EM est aussi diachronique que synchronique ; ce qui est assez rare, dans le petit monde de l'EM.

Acteurs EM engagés dans la mêlée et non « techniciens » persuadés de leur virginité idéologique, nous nous sommes autorisés ici à une présentation non stérilisée de l'EM et de son histoire. Nous nous intéressons particulièrement à la mise en évidence de la problématique de l'EM afin de pouvoir traiter, un peu en connaissance de causes, la question « Qu'est-il bon de faire en EM et avec l'EM ? », sans en rajouter à l'imagerie d'Epinal habituelle des catalogues de formations et autres nomenclatures académiques. Si vous le désirez, vous pouvez accéder à ces expériences et ressources en vous rapprochant de notre réseau.

Sont à votre disposition, par ailleurs, les informations en notre possession relatives à l'EM et aux activités qui s'en inspirent : rencontres, expériences, stages, ateliers, séminaires, initiations, conférences-débat, etc.

Des associations se tiennent dès à présent à votre disposition pour vous aider à vous y retrouver : Rhysomes, Atelier La Talvère Pierre Davreux, Rouletaplume :

http://www.seformer-autrement.org/trois_associations/trois_associations.php

« *Le monde n'est qu'une branloire pérenne* » Montaigne

Le Réseau des CREFAD a créé un site spécifique pour les formations Entraînement Mental qu'il organise : www.entrainementmental.org, régulièrement mis à jour et comprenant des éléments de présentation.

« Et toujours le désir nous rendait soucieux »

Charlotte Herfray

Par ses engagements, ses travaux, sa parole et ses actes, ses études et recherches, ses écrits, Charlotte Herfray est pour nombre de personnes du Réseau des CREFAD, une référence sur de nombreux niveaux d'engagements : l'éducation populaire, l'Entraînement Mental, la pédagogie de la transmission, la psychanalyse... Son décès en août 2018 nous incite encore plus à ce que ses écrits vivent et se transmettent.

Nous remercions ses enfants de nous autoriser à publier ce texte ; nous remercions également Joseph Rouzel de la publication de ce texte sur son blog.

« Charlotte Herfray m'avait fait le plaisir d'accepter mon invitation à intervenir au Congrès. Je la savais fatiguée, mais elle y tenait. Et voilà que cette grande dame, prise par l'âge, m'écrit : « Je suis en assez mauvais état. Je pense ne pas pouvoir venir. Mais je vous ai fait un texte que je ne trouve pas mauvais... Toute mon amitié, sincère et chaleureuse. Et bons baisers à tous ceux que je connais. A vous en particulier avec mes pensées les plus amicales. Gardons, s'il vous plaît, le titre du texte, c'est-à-dire « Et toujours le désir nous rendait soucieux » ! »

Je diffuse donc ce texte. Non seulement c'est sa façon d'être parmi nous, malgré tout, mais encore elle poursuit ainsi son travail de transmission sans relâche. Nous lui devons tant pour sa clairvoyance, sa générosité, sa rigueur. Souvent à des personnes qui me demandent à quoi sert la psychanalyse je réponds : lisez et écoutez Charlotte.

Joseph ROUZEL . https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Rouzel

« Et toujours le désir nous rendait soucieux »

Baudelaire, *Le voyage*, in *Les fleurs du mal*, poème ajouté en 1861 dans les *Œuvres complètes*.

« En vain vous errez dans la science en tous sens Chacun n'apprend que ce qu'il peut apprendre » *Faust* de Goethe, 1^{re} partie Méphisto et l'élève, vers 2017.

Rappelons que Sigmund Freud a élaboré une théorie dont l'objet n'est pas « visible » puisqu'il a trait au fonctionnement de l'appareil psychique des membres de l'espèce humaine. Cet

appareil où sont inscrits nos souvenirs inconscients, fruits de nos premières perceptions, ne relève pas d'un programme génétique. C'est à travers les paroles de ses patients que Freud a saisi la manière dont « ça fonctionne » et dont « ça parle en nous », le signifiant « ça » désignant dans la deuxième topique élaborée en 1923¹ ce « lieu » psychique que Freud a appelé « l'inconscient » dans sa première topique élaborée en 1899². Ainsi Freud a-t-il mis en lumière l'importance de la vie psychique et le fait que les souffrances de l'être sont généralement liées aux images et aux représentations dont il est habité, c'est-à-dire à la vie de son

esprit. À son corps défendant il lui a fallu admettre (lui qui rêvait de devenir un grand neurologue) que l'appareil psychique n'avait pas de substrat organique et qu'il était animé par une « énergie ». Cette énergie Freud l'a d'abord appelée « Quantum »³, puis « libido », puis finalement « désir », soulignant ainsi sa nature éminemment qualitative et aussi le fait que ce « désir » présuppose d'un « objet » à investir. Le terme de « désir », somme toute assez polysémique, est ainsi devenu un concept spécifique de la théorie freudienne faisant apparaître que nos conduites ne sont pas programmées par notre héritage biologique, mais qu'elles sont en rapport avec la manière dont nous savons vivre avec nos manques et la manière dont nous aurons su les travailler, vu la richesse ou l'indigence symbolique dont nous sommes habités et les paroles de ceux qui ont choisi de nous élever.

Les actes éducatifs, pédagogique et thérapeutiques dont nous sommes l'objet, forgent nos aptitudes humaines. Ces actes peuvent être soumis à une logique aristotélicienne ou à une logique dialectique, la deuxième, soumettant notre devenir au mouvement, se soutient d'un discours dialectique : « deviens ce que tu es ». Notre institution humaine résulte des actes des anciens sur les plus jeunes. Selon cette option théorique ce sont les humains qui élèvent les humains au rang d'humains. Il n'y a pas en nous de programme génétique qui se mêle de notre devenir, encore qu'il peut y avoir des avatars qui compliquent les choses.

La première référence à cette hypothèse remonte à 1529. Elle fut utilisée à Strasbourg en 1589, en référence à la « *pueris instituante* » dont nous entreten Erasm.

L'inconscient est le « schibboleth » de la psychanalyse

Dans le 1er chapitre de son texte « Le Moi et le ça » (1923) Freud écrit que :

« La division du psychisme en conscient et inconscient est la présupposition fondamentale de la psychanalyse... La psychanalyse ne peut situer l'essence du psychisme dans la conscience ».

Et il précise : « *C'est là le premier schibboleth de la psychanalyse* »⁴.

En d'autres termes, la division psychique est un présupposé incontournable pour qui fait lecture du discours freudien. Sans ce présupposé notre lecture ne peut être qu'erronée. Pour « entendre » Freud il faut appartenir aux lecteurs qui donnent droit de cité à cet inconscient, totalement coupé du conscient. En fait il faut l'avoir « rencontré »... C'est lui qui fonde le fait que la théorie du « désir » échappe aux critères d'évaluation des théories basées sur l'observation et sur la mesure. La psychanalyse est une **heuristique** (elle n'est pas un savoir constitué mais une recherche toujours en mouvement) relevant des sciences conjecturales. Au contraire des sciences exactes, les sciences conjecturales prennent en compte des phénomènes non visibles, mais qui ne cessent de faire effet. De ce fait la question de la preuve ne se pose pas dans les mêmes termes que dans les sciences dites exactes. Aussi n'est-il pas pertinent d'appliquer aux sciences conjecturales les critères d'évaluation des sciences exactes.

Karl Popper⁵ a écrit que la psychanalyse n'est pas une science puisqu'elle n'est pas universellement accessible. Certes, elle ne l'est pas au sens des sciences exactes dont l'objet relève de



l'œil, c'est-à-dire qu'il peut être saisi par l'observation. Elle n'en est pas moins une théorie dont l'exactitude se révèle à travers la clinique qui est une expérience personnelle non transmissible, comme toute expérience. Car c'est à travers les effets des « translaborations » qu'un sujet aura su accomplir que se feront jour les remaniements psychiques qui signent sa sortie de l'aliénation névrotique. Et ces remaniements ont à faire avec ce que nous appelons la « qualité humaine », cette « excellence humaine » comme dit Protagoras, cité par Platon dans les dialogues socratiques, cette spécificité qu'il appartient à tout un chacun de conquérir en sa qualité de membre de l'espèce humaine. Car, quoique nés en humanité, les humains se doivent de devenir pleinement humains. Souvenons-nous d'Érasme qui disait « *on ne naît pas humain, on le devient* ». Tandis que Goethe pour sa part écrivait : « *werde was Du bist* », c'est-à-dire : « *deviens ce que tu es !* » L'un comme l'autre, imprégnés de dialectique qui donne droit de cité au temps, conçoivent l'institution de l'être comme celle d'un être en devenir. Mais ce « *devenir* » exige un travail psychique et des « répondants » dont les paroles permettront à « *l'infans* » (celui qui ne parle pas) de se structurer.

La théorie issue de la clinique nous apprend que le sujet se structure à travers des identifications à des sujets représentant ses idéaux. Chez Freud les identifications sont des actes psychiques inconscients. Les remaniements psychiques que peut entraîner la cure sont souvent des remaniements au niveau des idéaux. Ils sont souvent possibles grâce à des liens transférentiels positifs avec des « répondants » fortement investis qui seront des alliés importants pour le sujet. C'est à ce niveau que se situe souvent

l'enjeu de toute cure, dans la mesure où la cure permet au sujet de prendre conscience de son inconscient et de l'entendre. Si la cure a pour objet l'analyse du transfert, hors de la cure la sympathie et la confiance (qui sont les effets d'un transfert positif) opèrent comme supports positifs de la relation pédagogique et éducative. Ces affects constituent une sorte de deuxième chance pour permettre des « réparations » subjectives importantes.

En fait, la théorie de Freud est une éthique qui véhicule tout l'humanisme de notre vieille Europe et qui ne cesse de nous rappeler que le destin des êtres parlants que nous sommes est de « *croître en humanité* ». Ce qui ne peut se faire sans référence à des figures d'Autorité qui sont des « répondants » éducatifs et qui ont pour tâche d'instituer les plus jeunes en humanité. Une deuxième chance est disponible, en cas de nécessité, du fait de rencontres ultérieures : rencontres avec des figures d'Autorité assez bienveillantes pour accueillir la peine dont nous sommes envahis, et qui sauront prêter « main forte » pour que le sujet sache prendre en compte la négativité dont il est habité afin d'en triompher en pleine lumière... Pour ce dessein, dont Freud disait que c'était « *une révision du procès* » (éducatif), les humains nécessitent de s'identifier à d'autres humains supposés incarner ces figures idéales qui vont leur permettre de devenir un « être » à part entière, *ein Mensch* selon le beau terme que nous offre la langue allemande. Car seules des identifications à des idéaux permettent de mobiliser le « *désir de croître* » en esprit.

Nous n'oublierons pas que le terme d'autorité vient de « *augere* » : celui qui fait croître, celui qui augmente. Nous entendrons qu'il permet de faire fructifier le capital d'humanité

qui nous habite. La démarche de la cure invite à « dire » plus qu'à refouler le « mal être » dont nous sommes le lieu, afin d'en faire autre chose que de la plainte ; elle invite à ne pas refuser notre part d'ombre mais au contraire, à la transcender. Elle invite aussi à ne pas cacher ce « mal être » au moyen des nombreux cachets que les Laboratoires s'empressent de nous fournir pour rendre supportables les tourments de l'âme et de l'esprit. La cure ne saurait être une panacée certes car entrer en analyse exige un « travail » personnel... Nombreux sont ceux qui n'ont nulle envie de l'entamer, ou qui s'arrêtent en route, car si chacun a envie de savoir quelque chose de son inconscient, il a en même temps envie de n'en rien savoir. De plus, le recours aux médicaments et aux diverses drogues qui endorment la souffrance psychique est relativement facile.

Certains disent que Freud est dépassé et que sa théorie est erronée. D'autres le calomnient. En fait, le vocable de « psychanalyse » étant polysémique il faut bien préciser de quoi nous parlons quand nous l'utilisons. Comme Freud le disait lui-même dans « *Ma vie et la psychanalyse* »⁶ où, comme nous le constatons, il parle de sa découverte comme d'une science :

« ... Le mot a pris plusieurs sens. À l'origine il désignait une méthode thérapeutique déterminée ; maintenant il est aussi devenu le nom d'une science : celle de l'inconscient psychique. Cette science peut rarement à elle seule résoudre pleinement un problème, mais elle semble appelée à fournir des contributions importantes aux domaines les plus variés des sciences ».

Le discours impliquant référence à l'inconscient est ainsi un référentiel qui permet de faire une autre lecture des événements en prenant en compte moins une logique de la causalité qu'une logique du sens et de la signifiante, cette signifiante que véhiculent les constructions de l'inconscient qui sont autant de « signes linguistiques » habités de « grappes de sens »⁷. Loin d'être obsolète cette théorie est un discours qui permet d'accéder à différents niveaux d'analyse du psychisme et, au niveau de l'inconscient, les passions sont toujours convoquées ! Hélas ! le discours freudien peut dévier vers une « psychanalyse sauvage », une sorte de « psychanalyse appliquée » où l'un plaquerait sur les conduites de l'autre des explications ou des interprétations qui ne sont que nos hypothèses et non des trouvailles du sujet en souffrance.

Les théories sont plurielles

Rappelons qu'il ne saurait être question de vérité en matière de théories car si la notion de vérité relève du domaine des idéologies et des croyances, si elle est pertinente pour désigner la « vérité » du désir inconscient qui nous habite, si elle s'applique parfaitement à notre parole « donnée » qui se doit d'être vraie et non mensongère, elle n'est jamais pertinente sur le plan de l'évolution des savoirs. Les théories qui ne sont pas des vérités se doivent d'être exactes. Il est important qu'elles le soient. D'aucuns voudraient qu'elles soient vraies et plus encore : qu'elles soient positives. Or elles ne sont que des discours qui tentent d'éclairer, à partir d'une pertinence définie et aussi

exactement que possible, un aspect précis d'un référent. Ainsi ne sauraient-elles qu'être limitées, car nul ne peut prétendre rendre compte de tous les aspects d'un référent lequel est toujours hors langage. N'oublions pas que les théories ne sont pas des dogmes : elles sont vivantes, susceptibles d'évoluer dès que des faits nouveaux ou des découvertes nouvelles s'imposent. Ainsi les découvertes cliniques et les élaborations de Jacques Lacan nous font-elles bénéficier de concepts fort opératoires comme celui de « grand Autre » (cette figure nommée par Freud « *Nebenmensch* » dans « *L'Esquisse pour une psychologie scientifique* »), celui d'objet « petit a » (l'objet perdu du « désir » qui devient « cause » du « désir »), celui du « nœud borroméen » articulant les trois registres constitutifs de l'humain même, le Réel, le Symbolique et l'Imaginaire. C'est aussi Lacan qui a su parfaire l'élaboration enrichie du concept de « jouissance »⁸ par exemple et surtout, en référence à Hegel, de celui de « forclusion » (*Verwerfung*) désignant ce qui a été jeté hors de notre esprit et qui ne peut être retrouvé dans l'analyse. Ces enrichissements sont apparus à Lacan à la lumière de l'étude de la dialectique, des théories linguistiques, de la philosophie et de l'anthropologie structurale. Précisons encore que les théories ne sont pas équivalentes car les présupposés qui les fondent sont loin d'être équivalents. Certains permettent des avancées symboliques importantes, d'autres nous conduisent vers des impasses, voire des délires. Hélas, notre ignorance, les catégories d'entendement qui nous habitent, voire notre indigence symbolique et notre éperdu souhait de certitudes rendent difficile la prise en compte de cette

pluralité des discours et la capacité d'en évaluer l'exactitude. J'ai très souvent été témoin, au long de ma carrière d'enseignant chercheur, de « querelles d'école » aussi âpres que des guerres de religion !

Or, une théorie qui a pour objet le sujet humain (et de plus un sujet « divisé ») ne peut que susciter des résistances, des refus, voire de la haine. La théorie freudienne a soulevé de tout temps des controverses plus ou moins honnêtes, plus ou moins virulentes, où la passion tenait une place des plus importantes. Que cette querelle fasse retour actuellement n'est pas étonnant. Qu'elle charrie autant d'erreurs, de calomnies, d'incompréhensions et de mensonges est impressionnant, surtout de la part de gens qui ne sont pas tous des bétotiens. Mais pourquoi autant de haine ?

La haine vient de l'inconscient

Sur la base du fait que les théories ne sont pas des vérités et qu'elles ne sont pas immuables nous sommes bien obligés d'admettre qu'elles évoluent. Certaines s'enrichissent, certaines disparaissent, d'autres naissent. Certaines n'ont pas bonne presse. Exigeant un minimum d'initiation conceptuelle elles ne parlent guère à ceux qui cherchent des explications immédiates, simples et faciles. Ce qui laisse une grande place à des discours tellement teintés de croyances qu'ils ne peuvent que trahir la pensée de celui qui les a élaborées.

Certaines théories sont de fausses théories, enrobées d'idéologies qui sont des croyances collectives. Nous y trouvons par exemple celles des « fondamentalistes » qui continuent à faire

une lecture « au pied de la lettre » des premiers chapitres de *La Genèse* décrivant la création du monde. Nous y trouvons aussi celle du « racisme » qui résulte de la transposition d'un concept zoologique dans l'ordre des sciences humaines qui n'existaient pas au XIX^e siècle. Cette transposition, en toute ignorance, a donné lieu à l'élaboration d'un délire scientifique pour justifier la haine de l'autre et son infériorité ! De telles théories sont souvent investies parce qu'elles sont faciles à comprendre et qu'elles soutiennent des préjugés et des suppositions auxquelles les humains tiennent. Ainsi sont-elles rassurantes et fournissent-elles des certitudes renforçant les préjugés et les stéréotypes qui confortent nos esprits sur fond de nos représentations erronées du monde. Ces représentations sont bétonnées par des « idées reçues » auxquelles les humains tiennent, surtout quand elles concernent ceux qui sont différents d'eux : les étrangers, les femmes, les hommes, les membres d'autres religions, d'autres partis politiques, d'autres classes sociales etc. Bref la haine ordinaire, dont Freud nous a appris (et Mélanie Klein l'a largement confirmé) qu'elle était l'affect primordial du tout lien social, construit comme nous le savons sur fond de lien objectal, est ainsi à l'œuvre dans notre inconscient. Tous ces discours qui constituent notre représentation du monde nous rendent prisonniers de ces représentations. Et dans nos choix politiques, trop souvent nous optons pour celles et ceux et qui se réfèrent à ce que nous croyons et nous les aimons. Et nous rejetons ceux que nous haïssons pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la raison.

De quelques dérives du discours psychanalytique

En fait, pour être en mesure d'exercer notre sens critique vis-à-vis des discours théoriques il nous faut un minimum de connaissance préalable, un minimum de culture épistémologique, sinon comment juger de la valeur des arguments qui nous sont présentés ? Si tel n'est pas le cas n'importe qui peut nous raconter n'importe quoi et nous abuser par ses discours plus ou moins trompeurs. C'est ce qui s'est passé pour le « *Livre noir de la psychanalyse* »⁹ par exemple, qui dénonce la théorie de Freud et l'homme lui-même au moyen d'accusations invérifiables et de discours erronés où la passion de nuire et de détruire prend davantage de place que la passion d'informer. S'adressant à des lecteurs qui n'ont pas travaillé les textes de Freud, ce livre a pu faire des ravages !

Mais beaucoup d'autres discours colonisent nos esprits. Il y a « *les théories de la communication* » si loin des théories du langage, qui nous réduisent à être des « émetteurs » et des « récepteurs » et qui nous enseignent que l'important c'est « *que le message passe* ». Il y a le « *behaviourism* » (les théories du comportement) qui mettent entre parenthèse toute référence au langage et à la parole. Il y a le « *pragmatisme* » inventé par Pierce (sémiologue), James (psychologue) et Dewey (le père de la pédagogie moderne) à la fin du XIX^e siècle et qui est une théorie rationaliste expérimentale, qui conduit à une quasi-sacralisation des faits et dont nous vient « *la pédagogie par objectifs* » (passant à la trappe la question des finalités, des principes et des valeurs, au détriment de l'apprentissage de moyens, méthodes et techniques) etc. Ces théories nous

sont venues d'outre-Atlantique dans les valises du plan Marshall, après la dernière guerre ! Souvent, à notre insu, ces discours ont colonisé nos esprits. Ce qu'ils ont de particulier c'est qu'ils nous invitent à adhérer en douceur à un univers d'où le sujet est exclu étant réduit à ses fonctions. Curieusement déjà Freud, en référence à ses voyages aux États-Unis, écrivait en 1924-25 dans « *Ma vie et la psychanalyse* », en parlant de la psychanalyse : « *Elle se heurte aussi en Amérique au behaviourism qui se vante dans sa naïveté d'avoir entièrement éliminé le problème psychologique* »¹⁰.

Tous ces discours nous obligent à faire un effort de réflexion concernant le sens que nous prêtons à la définition de l'être, du sujet humain. Cette question nous renvoie à un essai de définition et nous allons trouver un essaim de définitions. Souvenons-nous que toute définition est une convention qui permet de mettre la même chose derrière les mêmes mots afin de faciliter les échanges entre gens de « bonne volonté ». Les définitions concernant l'être humain sont plurielles et différentes selon la théorie (ou l'idéologie) à l'intérieur de laquelle nous nous situons et en référence à laquelle nous pensons. Ce qui rend particulièrement actuelle une vieille question : d'où parlons-nous ? Déjà Aristote nous invitait à distinguer les différents « *topoi* » d'où nous pouvions parler d'un objet. Ce sont les linguistes qui nous ont fourni le terme de « référent » au XX^e siècle. On ne peut se référer à deux lieux épistémologiques en même temps. Un choix est nécessaire car selon la pertinence que nous allons adopter nos hypothèses seront différentes. L'être rationnel du siècle des Lumières n'est pas le sujet divisé de Freud.

Ajoutons que beaucoup de dérives du discours freudien tiennent à la manière dont il est utilisé. Les hypothèses faites par ceux qui travaillent avec un sujet en souffrance laissent trop souvent penser qu'on pourrait « expliquer » ses symptômes. Se rabattant sur des causes éventuelles (c'est parce que ceci ou cela lui est arrivé...) ils s'imaginent que l'explication permettra au sujet de se libérer de la souffrance dans laquelle il est pris. Or l'explication qui conduit à « comprendre » n'est pas en mesure de dénouer la signifiante qui a permis de nouer le symptôme. Et ce n'est pas la connaissance intellectuelle des causes (spécifique des théories des sciences dites exactes) qui nous libère, mais l'exploration des signifiants qui évoquent les symptômes que notre inconscient nous fournit et que nos constructions de l'inconscient attestent au moyen de nos rêves. Trop souvent une psychanalyse « sauvage » risque de clore les recherches de significations concernant ce qui est en souffrance (comme une lettre qui ne nous est pas parvenue) et qui ne peut que le rester tant que le sujet n'a pas décelé le « *secret douloureux qui me faisait languir* », comme Baudelaire nous le souffle dans son poème¹¹ ! Car les trouvailles concernant la signification de la « lettre en souffrance » ne peuvent relever que d'une « lecture secrète » accomplie par le sujet, et lui seul ! Curieusement, Freud écrivait dans son « *Interprétation des rêves* » qu'il fallait traiter le rêve comme un « *texte sacré* »¹² laissant entendre par là que plusieurs niveaux de questionnement étaient à prendre en compte dans le travail interprétatif du rêve. Quand les talmudistes étudiaient un « *texte sacré* » ils considéraient qu'il était important de distinguer au moins quatre niveaux d'analyse différents. Un seul, le plus secret, le dernier niveau, étant

révéléateur de ce qu'il y a de plus secret en chacun de nous. C'est à ce niveau que se situe notre interprétation la plus intime du texte et que se manifeste le « secret » de notre « désir ». Alors que le premier niveau concerne les explications s'articulant à une lecture littérale, que le second niveau permet de questionner les allusions permettant de référer le texte à autre chose qu'à lui-même et que le troisième niveau concerne les interprétations susceptibles de se faire jour quant aux significations que le texte peut permettre de faire apparaître par associations d'idées. Seul un dernier niveau de lecture peut permettre au rêveur de repérer, à travers les mots transformés en images et les images transformées en mots, le sens que ce rêve peut véhiculer par rapport à son propre « désir »... C'est le « désir » dont il est habité, en recherche de mots pour se libérer de ses maux, qu'il peut alors travailler. Et ce « travail » nul ne peut le faire à sa place...

C'est pourquoi, la position de celui qui accompagne l'analysant sur le versant où il va tenter de déchiffrer l'énigme qui l'habite est une position délicate. Nous risquons là, en effet, d'être tenté de plaquer ce que nous entendons pour notre part, fermant ainsi toute tentative d'explorer l'énigme chez celui qui est le destinataire de cette énigme et chez qui la prise de conscience ne peut que s'accompagner d'une grande émotion. Car seule cette grande émotion conduit à une « abréaction » susceptible de nous purger de nos démons. Cette « abréaction » est une sorte de « catharsis » ! Qui nous gardera de tomber dans les dérives qui consistent à « dire » à la place de l'autre ? Seul, peut-être, ce que nous aura enseigné le difficile chemin accompli durant notre propre analyse.

Les résistances au discours freudien

Les sciences humaines, depuis la fin du XIX^e siècle, ont permis de constater que les membres de l'espèce humaine étaient partie prenante de deux registres : celui du biologique et celui du symbolique. Sans jamais nier le biologique Freud a été obligé de constater que l'appareil psychique n'avait aucun support neuronal. Il l'écrit dès 1895 dans son « *Esquisse pour une psychologique scientifique* ». L'anthropologie structurale a également mis en lumière l'importance du symbolique : Lévi-Strauss nous a appris que les membres de l'espèce humaine ne sont pas des êtres de nature mais des êtres de culture, la culture étant un ensemble de systèmes symboliques. En référence à ces deux avancées dans l'ordre des sciences humaines nous sommes obligés de constater que ce qui constitue le phénomène humain c'est bien un « nouage » entre la biologique et le symbolique. Et le symbolique c'est ce qui nous permet de représenter l'absence avec des symboles qui peuvent être des mots ou des coutumes se donnant à voir dans des façons de vivre. L'existence de la force du symbolique se révèle à travers la diversité des cultures que nous définissons en référence à Tylor qui écrivait en 1871¹³ qu'elle était :

« ...un tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances, l'art, la morale, les lois, les coutumes et toutes les autres dispositions et attitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société ».

Ce n'est pas un hasard si la perspicacité et l'honnêteté de Freud lui ont permis d'entendre ce « malaise dans la culture » dont ses patients souffraient. Ainsi a-t-il tenté de saisir le sens de ce que ses patients lui enseignaient, puisant dans ce matériau les

élaborations théoriques qu'il a mené à terme. Il se trouve que Freud avait lu Tylor! Et non moins curieusement, voici qu'un demi-siècle après sa découverte concernant l'importance de la structure œdipienne, les découvertes de Lévi-Strauss mettent en lumière que le « désir » qui fait l'objet de la théorie de Freud, ce « désir » qui a pour objet le premier objet d'attachement de « *l'infans* » humain est articulé à une « Règle » interdictrice. Le renoncement au premier objet est obligatoire pour que l'être se structure et pour que culture il y ait. Le vocable de culture prend ici le sens de civilisation.

La Règle interdictrice de l'inceste est un **invariant** qui structure toute culture. L'anthropologie structurale nous enseigne ainsi qu'il n'y a pas de nature humaine, que tout est culture et que partout où la Règle se manifeste nous sommes à l'étage de la culture¹⁴. De fait, tout ceci se passe au niveau de la **structure** et non de la **conjoncture**. D'ailleurs au niveau de la conjoncture on rencontre des formes variées d'incestes. Les Égyptiens nous fournissent de nombreux exemples d'incestes entre frères et sœurs. Bérénice, la femme aimée et abandonnée par Tite, petite fille d'Hérode, vivait maritalement avec son propre frère avant de le quitter pour Tite. Alors que l'invariant structural chez Lévi-Strauss ne concerne que la mère. C'est le cas chez Freud aussi : dans aucune culture ce premier objet d'attachement n'est autorisé comme partenaire sexuel. Si pour les garçons les choses se jouent sur le plan de l'hétérosexualité, pour les filles elles se jouent sur le plan de l'homosexualité.

La confusion entre structure et conjoncture, et souvent une certaine ignorance des questions anthropologiques, a

malheureusement conduit à malmener la théorie de Freud. Ainsi peut-on lire des articles, entendre des discours et assister à la publication d'ouvrages où la haine et la mauvaise foi produisent des mensonges assésés avec brio à l'adresse d'un public trop souvent ignorant. Dans beaucoup de domaines, le négationnisme a de l'avenir... Et pour distraire les lecteurs des grandes questions sociales et politiques de notre temps, rien ne vaut un bon coup de scandale ! Que nous signifie le « malaise » des membres de l'espèce humaine dans notre société ?

Ceux qui connaissent le discours freudien tenteront de saisir ce malaise où le sujet est en grande peine, où il est tenu en grand mépris, trop souvent réduit à ses fonctions : émetteur, récepteur, électeur, consommateur, client, marchand... Ils analyseront différemment ce que viennent nous signifier les multiples symptômes où s'exprime le « malaise » des humiliés et des offensés de la société marchande, cette société en déficit d'idéaux, de repères et d'espérance, l'espérance n'étant rien d'autre qu'une forme de surface du « désir ».

Pour ma part je me demande d'où vient toute cette haine pour un homme qui a eu pour principale visée de permettre aux humains de « *libérer* » en eux « *l'amour refoulé* »¹⁵ et qui a lutté toute sa vie pour promouvoir le « *primat de l'intellect* »¹⁶ ? Car la psychanalyse est au premier chef une éthique humaniste. D'ailleurs, si des êtres en souffrance n'y trouvaient pas un soutien, les cabinets des psychanalystes seraient vides. Or ils ne le sont pas en dépit de toutes ces thérapies « courtes », soutenues par des médicaments appropriés, qui s'inscrivent dans le droit-fil des valeurs de notre société marchande : efficacité et rendement, lesquelles

s'appuient sur des théories d'où le sujet est exclu. Les cabinets, certes, ne sont pas vides non plus parce qu'ils restent les seuls lieux où la parole est libre et permet quelquefois des élaborations qui ouvrent le chemin de la désaliénation.

Le fait est que la psychanalyse soulève beaucoup de haine. Est-ce parce qu'elle invite à un travail difficile et exigeant : celui de notre conquête en humanité ? Est-ce parce que l'hypothèse d'un lieu subjectif qui échapperait à tout pouvoir est difficile à envisager ? Est-ce parce que certains médecins n'ont jamais pardonné à Freud d'être devenu un « faux frère » de la médecine du fait qu'il a osé dire que la psyché pouvait commander au corps et que les maladies n'avaient pas seulement des causes mais aussi des significations ? Est-ce parce qu'il a posé une limite au savoir et au pouvoir médical ? Est-ce parce qu'il a mis en lumière nos manques, notre totale absence de maîtrise des événements essentiels, cette « castration » symbolique dont tout ce qui est humain est à la fois le sujet et l'objet ? Ainsi que nous l'avons déjà souligné, le discours de la psychanalyse est à la fois une **heuristique** et une **éthique** en contradiction avec les valeurs et les modèles culturels de la société marchande qui a besoin de théories où la rationalité protège du doute. Dans une telle société les théories « scientifiquement correctes » de la « biocratie »¹⁷ sont plus réconfortantes et plus sécurisantes qu'un discours qui met l'accent sur nos aliénations et nous propose un travail pour nous en libérer. En fait, la psychanalyse en tant que théorie n'est pas un discours qui nourrit les illusions de maîtrise et de toute-puissance dont chacun a rêvé lors de son enfance. Mais il rétablit le sujet dans son statut de « parlêtre »¹⁸ mortel, alors

que beaucoup de théories ayant pour objet la communication et les comportements réduisent le sujet à des fonctions et la parole à un code. Le tout véhiculant une échelle de valeurs qui vise la performance et l'obtention de résultats « visibles », supérieurs à ceux du voisin, laissant croire que la vie est une succession de défis à relever qu'il s'agit de « gérer » et de « maîtriser »...

Nous avons un devoir de transmission

Dans notre société contemporaine la lecture de Freud et l'étude des textes qu'il a écrit sont de plus en plus réduits à la portion congrue : l'Université a rayé Freud de ses enseignements et beaucoup de ceux qui en parlent n'ont pas toujours étudié ses textes en profondeur. La haine et l'ignorance, le mépris qui en résulte, la difficulté qu'il y a à vulgariser la psychanalyse, le silence qui résulte fatalement de l'absence de moyens financiers pour la diffusion de la théorie, tout ceci est propice au développement d'un vrai « cancer de l'information » concernant le discours freudien. Mais ce discours n'a-t-il pas toujours suscité des critiques passionnées, malveillantes, mensongères par ignorance, meurtrières à dessein ? Et nous qui nous référons à lui avons-nous toujours fourni le travail qu'il fallait pour être des interprètes fidèles de ses leçons, pour ne pas trahir les articulations de ce discours exigeant et rigoureux, pour le rendre accessible à d'autres sans trahir le « *schibboleth* » de la psychanalyse ? C'est plus que jamais le devoir qui nous incombe. Serons-nous à la hauteur pour rester des « passeurs » honnêtes ? Lors de certains moments de pessimisme, je me dis que les futurs « clones » qui vont représenter l'espèce humaine dans le monde

à venir, n'auront plus guère d'états d'âme. Ils n'auront rien à faire, ni de la tragédie grecque, ni de paroles qui en appellent à un travail de l'esprit pour conquérir l'honneur d'être humain. Les futurs « clones » et les robots qu'on nous annonce seront « formatés » pour être de bons exécutants, de bons esclaves, assumant des fonctions, domestiqués à jamais, dans un univers où le sujet n'aura plus droit de cité. Les fabricants de cachets y trouveront leur compte et les politiques pourront enfin constater que « l'ordre règne à Varsovie » ! Mais comme il reste en dépit de tout des « passeurs d'humanité », nous ne perdons pas l'espoir que « tant qu'il y aura des hommes » (au sens de « Mensch ») la vieille rivière de l'humanisme ne pourra jamais être totalement asséchée. Et qu'un jour elle remontera à la surface...

Notes :

1. édité en France par Les Presses Universitaires, Paris, 1967.
2. Sigmund Freud, Le moi et le ça in Les Essais de Psychanalyse, éditions Payot, 1987.
3. Sigmund Freud, L'Esquisse pour une psychologie scientifique, écrit en 1895, in La naissance de la psychanalyse, Presses Universitaires de France, Paris, 1956.
4. C'est dans le second Livre des Juges, au chapitre XII, que nous est contée la guerre entre Galaad et Ephraïm. Cette guerre a été gagnée par ceux de Galaad. Ces derniers s'emparèrent alors des gués du Jourdain avant que ceux d'Ephraïm n'arrivassent, pour fuir. Les gens de Galaad les arrêtèrent en leur disant : « Dis schibboleth » (ce qui veut dire « épi »). Ceux de Galaad et ceux d'Ephraïm ne prononçaient pas ce terme avec



le même accent. La prononciation dénonçait leur appartenance. Ainsi furent nombreux ceux d'Ephraïm qui furent tués par ceux de Galaad ce jour-là.

5. Renée Bouweresse, Karl Popper ou le rationalisme critique, éditions Vrin, Paris, 1978.

6. Sigmund Freud, Ma vie et la psychanalyse, éditions Gallimard, collection Idées, Paris 1978, p. 87.

7. Roland Barthes, Le grain de la voix, éditions du Seuil, Paris 1981, pages 197 : « la signifiante est un régime de sens, certes, mais qui ne se ferme jamais sur un signifié, et où le sujet, quand il écoute, parle, écrit et même au niveau de son texte intérieur, va toujours de signifiant en signifiant, à travers le sens, sans jamais le clore ».

8. La jouissance désigne un au-delà du plaisir qui se situe hors langage.

9. Sous la direction de Catherine Meyer, Le livre noir de la psychanalyse, éditions Les Arènes, Paris 2005.

Sigmund Freud, L'interprétation des rêves, écrit en 1899, publié en 1900,

10. Sigmund Freud, Ma vie et la psychanalyse, éditions Gallimard, collection Idées, Paris 1978, p. 66.

11. Charles Baudelaire, La vie antérieure dans Les fleurs du mal où il est écrit : « C'est là que j'ai vécu dans des voluptés calmes, Au milieu de l'azur, des vagues, des splendeurs Et des esclaves nus, tout imprégnés d'odeurs, Qui me rafraîchissaient le front avec des palmes, Et dont l'unique soin était d'approfondir Le secret douloureux qui me faisait languir. »

12. Sigmund Freud, L'Interprétation des rêves, PUF, Paris 1967, p. 437.

13. Edward Burnett Tylor (1832-1917) Primitiv Society publié en 1871.

14. Claude Lévi-Strauss, Structures élémentaires de la parenté, Éditions Mouton and Cie, La Haye, 1967.

15. Sigmund Freud, Délires et rêves dans la Gradiva de Jensen, éditions Gallimard, Paris, 1971.

16. Sigmund Freud, L'avenir d'une illusion, Presses Universitaires de France, Paris 1971.

17. Nous devons ce terme au Docteur Toulouse, psychologue et aliéniste français (1865-1947), fondateur de la Ligue d'hygiène mentale et militant pour la suprématie du biologique sur le psychisme.

18. Néologisme inventé par Jacques Lacan pour désigner l'être humain qui est partie prenante d'une espèce qui parle ! Mais Saint Augustin, écrivait déjà au V^e siècle, que Dieu n'avait pas créé le monde, mais qu'il l'avait parlé !

Bibliographie de Charlotte Herfray

- comme auteure

La vieillesse en analyse – 2015 - Erès

Les figures d'autorité – 2005 – 2015 - Erès

Penser vient de l'inconscient – 2012 - Erès

Vivre avec autrui ou le tuer – 2009 - Erès

La psychanalyse hors les murs – 2006 - L'harmattan EMIL – 2008 – BF éditions

La vieillesse : une interprétation psychanalytique – 1996 – Desclée de Brouwer

Vous avez dit « éducation populaire » ? – 1997 – Association Espaces Dialogues Strasbourg

Abécédaire de Charlotte Herfray :

<https://www.youtube.com/watch?v=cTj1VAcU>

- comme co-auteure

Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre – 2003 - Erès

Autorité et tentation autoritaire – Revue « Le cop-héron » n° 208 – 2012 - Erès

Clinique de la déshumanisation – 2011 - Erès

De la honte à la culpabilité – 2010 - Erès

Passeurs d'humanité – 2008 - Erès

Entre pratique et théorie – Revue « Le cop-héron » n° 176 – 2004 - Erès

Impensables violences – Revue « dialogue » n° 117 – 1992 – Erès

De quoi les droits culturels sont-ils le nom ?

Cheminement entre théories, discours et pratiques d'un conseil départemental

Catherine Duray

Catherine Duray coordonne pour le Réseau des Crefad le groupe de travail « écrits et éducation populaire » ; titulaire d'un Defa, d'un Dheps sur les rôles de leader dans les associations d'éducation populaire et d'un master en médiation culturelle, ses travaux et implications croisent formation d'adultes, médiation culturelle, écriture et politiques territoriales.

Précaution de lecture : le lecteur trouvera deux formes typographiques de textes pour croiser les théories rencontrées (« police normale ») et les discours et pratiques d'un conseil départemental (*police italique*).

Introduction

Dans la *Déclaration de Fribourg* « Les droits culturels », il est précisé à l'article 2 la définition du terme *culture* : la culture « recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. ». Mais pour d'autres, comme l'artiste musicien Nicolas Frize, « La culture est une action ! », entendue comme un déplacement et non un état, une relation, un rapport et non une figure ou une représentation.

En première évocation, les droits culturels conduisent souvent du côté des droits de l'homme, droits pensés et déclarés

universels dans leur visée humaniste. Mais il est possible d'entendre leur évocation associée à un autre champ, celui de la participation, parfois précisée comme la participation des individus ou des habitants à la vie culturelle et sociale. Les termes « participation », « individus », « culture » et « social » s'entrechoquent par interrogation dans leur usage à toutes fins utiles (et souvent contradictoires) par de multiples institutions et notamment publiques en quête d'une communication dans l'air du temps. Pour Jean-Pierre Saez, l'expression « participation à la vie culturelle » est préférée à « accès à la culture » qui « présuppose une séparation nette entre une offre et un public, une conception surplombante de la culture par rapport à ses usagers ». La participation laisse entendre une possible prise en compte des publics ou populations plus impliquante par des modalités de mise en œuvre qui régissent les relations entre ces publics et populations avec les arts et la culture.

Il apparaît alors intéressant de mieux comprendre ce que recouvrent ces droits culturels, leur genèse et évolution, mais

aussi leur devenir au moment où ils sont inscrits dans deux lois françaises d'importance : la loi NOTRe de 2015 et la loi LCAP de 2016. Bien que le rapport au temps soit encore défavorable pour une prise de recul analytique étayée, nous avons souhaité comprendre ce qui a conduit des institutions publiques à les intégrer dans leur projet politique, politique publique ou action publique. Nous avons porté notre regard sur une institution particulière, le Conseil départemental Z et plus particulièrement sa Direction Culture qui s'est « intéressée » aux droits culturels avant leur inscription dans la loi. Cet intérêt originel est le fruit de rencontres et de cheminements de pensée : un directeur se forme pour élargir outils et réflexions à proximité immédiate de l'Observatoire des politiques culturelles, une agence régionale de développement culturel impliquée dans des réseaux et dynamiques nationales en vogue et qui souhaite stimuler les territoires auvergnats en matière culturelle, une équipe du service culturel départemental ouverte au changement et un contexte politico-budgétaire de restriction.

Nous verrons comment ce premier intérêt est devenu mots et actions en interne et en externe de la collectivité. En ce sens, nous avons identifié comment les droits culturels étaient énoncés dans les discours et mis en pratique par cette direction. Entre théories, discours et pratiques, qu'interrogent les droits culturels et notamment pour une collectivité territoriale comme le Conseil départemental Z ?

Articulant éléments descriptifs, éléments de la recherche et terrain d'observation inscrit dans une dynamique de développement territorial, nous débuterons notre article avec une présentation

du contexte des politiques publiques culturelles en France de plusieurs décennies par le prisme de plusieurs temporalités de développement culturel (C. Bernié-Boissard). Tout en rappelant ce que recouvrent les droits culturels, nous identifierons les questions qu'ils soulèvent quant à leur effectivité et finalement ce qu'ils interrogent de la démocratie par la notion de participation en particulier. Enfin, nous discuterons les conditions pratiques de mise en œuvre de ces droits. Les discours et pratiques de la collectivité départementale Z, présentées sous forme d'incises en italique, nous permettront tout au long de cette présentation d'illustrer, confronter et faire disputer théorie et pratique.

(1.) L'Etat français développe des politiques culturelles depuis plus de soixante ans

Interroger les droits culturels au regard de ce qui est énoncé dans les discours (plus ou moins clairement) et de ce qui est mis en application dans les pratiques (plus ou moins concrètement), tel est l'objet de cet article. Mais que peut bien signifier le terme *culturel* lorsqu'il qualifie un ou plusieurs droits ? Précise-t-il un champ, une forme ou encore une distinction par rapport aux autres droits qui seraient sociaux ou économiques par exemple ? *Culturel* renvoyant à *culture*, et de plus associé aux droits, il ouvre sur une vaste entreprise que constitue la définition du terme *culture*. Les sciences sociales ont conduit de nombreux travaux parfois contradictoires autour de la notion de culture (Fleury, 2008). Sa définition d'ailleurs est loin d'être consensuelle et demande, à chaque fois qu'on l'emploie, de poser son cadre de référence afin d'éviter les malentendus ou discussions stériles.

Il s'agit par exemple de situer si parmi toutes ses acceptions, la culture va plutôt désigner des œuvres dites légitimes ou des manières de vivre et de penser d'un groupe social donné, entre les tenants de la démocratisation culturelle ou encore ceux de la démocratie culturelle. Même si les débats restent nombreux, les recherches sociologiques comme celles de Bernard Lahire mobilisent potentiellement une prise en compte plus complexe de ce couple « individu-collectif ». Selon lui, les individus n'auraient pas en permanence des comportements cohérents (cohérence constitutive de l'*habitus* de Pierre Bourdieu) mais bien une multitude d'expériences sociales qui tout au long de leur vie vont créer une multiplicité de dispositions, de façons de voir, de sentir et d'agir (d'où le terme « dissonance » dans le sous-titre de son ouvrage). Dit autrement, il ouvre la possibilité des « profils culturels individuels » qui sont constitués et s'inscrivent dans de multiples socialisations qui à l'échelle de l'individu révèlent aussi « les plis singuliers du social ». En changeant d'échelle, nous pouvons faire un parallèle avec la collectivité départementale Z.

Le Conseil départemental Z dans ses premiers essais de concrétisation des droits culturels, a opéré un changement de regard sur la culture d'abord pourrions-nous dire en interne, quand il décide une action qui décloisonne deux services : l'action sociale (en particulier la Protection maternelle et infantile) et la culture (en particulier la lecture publique). En effet, il propose un temps de formation-action commun aux acteurs que sont les éducateurs de jeunes enfants, les puéricultrices, etc. centrées principalement sur la prévention

de la santé et du développement de l'enfant, d'un côté, et de l'autre, les bibliothécaires (professionnels et bénévoles) centrés principalement sur la constitution, la conservation et la mise à disposition de collections. Il fait intervenir un troisième type d'acteur : les personnels des relais d'assistantes maternelles portés majoritairement par les communautés de communes. Partager de la ressource et se former ensemble permettent une meilleure inter-connaissance et surtout la possibilité d'agir en concertation en mutualisant des connaissances et compétences. Cela a permis le déploiement de l'opération « Bamin Bouquine » consistant à proposer des lectures aux tout-petits dans divers lieux comme les salles d'attentes des PMI.

Les droits culturels ouvrent un panel de questionnements sur les représentations et définitions de culture ainsi que sur les points de vue et leur échelle. De fait, nous le verrons ultérieurement, ils convoquent cette articulation individu-collectif intrinsèque à la démocratie telle que la pose Joëlle Zask. Encore faut-il comprendre comment un Etat revendiquant la démocratie par le déploiement de politiques culturelles fait vivre la culture.

(2.) Développements culturels et politiques

Même si la notion de droits culturels apparaît dès la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, la France « pratique » déjà de multiples développements de la culture d'initiatives privées, associatives ou publiques. Selon Catherine Bernié-Boissard, le terme de *développement culturel* du point de vue de la puissance publique apparaît dans les années 1960 en



lien avec la notion de planification et renvoi de nouveau à des réalités diverses. Cette notion va fluctuer dans le temps et C. Bernié-Boissard va les résumer en trois temporalités et objectifs :

« La culture c'est bon pour les publics » : à partir des années 1950, et en particulier avec André Malraux qui crée les Maisons de la culture, la culture rentre dans les logiques de planification (4^e Plan de 1962) pour répondre à des problématiques en termes d'aménagement et d'équipement dans une visée de modernisation sociale et d'accompagnement de l'essor économique. Il s'agit de démocratisation culturelle par l'accès à « des œuvres capitales de l'humanité ». S'ouvre dès lors des antagonismes entre patrimoine à sauvegarder, création à favoriser ou encore, entre rendre disponible et rendre accessible. Malgré des constats d'échec et même de contestation dont la *Déclaration de Villeurbanne* fin mai 1968 porte les éléments les plus saillants, il s'agissait d'une première réponse de l'Etat quant à la participation des individus à la vie culturelle fondée sur les « bienfaits » de l'art.

« La culture c'est bon pour les territoires » : à partir des années 1970, le développement culturel associe divers pouvoirs publics, des collectivités territoriales à l'Etat (qui décentralise son action avec les DRAC) en passant par la Communauté européenne. La culture devient un objet d'attractivité et de développement mais selon C. Bernié-Boissard, d'ordre symbolique, proche du mythe

ou de la pensée magique qu'évoquait Claude Lévi-Strauss. La culture serait « la solution ad hoc face aux difficultés sociales des quartiers et aux besoins de requalification des territoires ».

« La culture c'est bon pour l'économie » : l'évolution de la culture en secteur propre, conduit assez logiquement à son « appropriation » par la sphère économique pour aboutir même à « une économie dite de la connaissance, qui fait de l'innovation un critère de compétitivité décisif », brouillant les frontières entre innovation et créativité. Selon C. Bernié-Boissard, les interfaces entre industries et arts se multiplient depuis une trentaine d'années, et pas seulement par le fait de l'avènement de l'Internet et des réseaux dits sociaux. La culture emprunte alors le vocabulaire du champ économique révélant « sa subordination ». Dans ce contexte, et en particulier dans l'ère de l'évaluation des politiques publiques et de l'emploi de l'argent public, interroger l'élaboration des outils d'analyse s'avère nécessaire si ce n'est indispensable. Ces outils ne doivent pas, selon C. Bernié-Boissard, se résumer à l'impact dans divers secteurs de l'économie locale en réduisant l'effet de la culture à la rationalisation budgétaire ou de variable de concurrence entre les territoires. Comment rendre visible et lisible la dimension émancipatrice de la culture pour les individus ? C. Bernié-Boissard interroge si, aujourd'hui, « la culture, l'éducation, la création sont-ils toujours considérées comme un bien public ? C'est-à-dire un bien possédant au moins trois caractères essentiels : un bien non-rival : sa consommation ne le détruit pas, elle est inépuisable ; un bien non-exclusif : personne ne peut être exclu de sa consommation ; un bien

cumulatif, qui permet d'engendrer d'autres connaissances ». Au sein de la collectivité départementale, on perçoit une tentative de réunir plus ou moins clairement ce type d'intérêts.

Dans la refondation de la Direction Culture Z, l'un des défis annoncés dans les échanges entre élus et techniciens est celui de « trouver la plus-value de l'ingénierie départementale avec des communautés de communes dotées de nombreuses personnes donc en relative autonomie sur les besoins « classiques » en matière de développement culturel ». Programmation et résidence d'artistes sont citées à titre d'exemple. Les élus ont affirmé pour le mandat 2015-2021, que « la culture doit constituer un véritable marqueur pour le Département ». Une telle affirmation interroge la considération de la culture comme facteur de différenciation voire de concurrence tel que Bernié-Boissard l'évoquait. Mais en même temps, la collectivité affirme ses enjeux politiques départementaux avec le terme de solidarité décliné en trois axes : solidarité entre les personnes, solidarité des territoires, solidarité des générations. La question alors pour la culture devient en quoi elle participe de cette solidarité. Dans les intentions énoncées, sont avancés les apports possibles suivants : la transversalité plutôt que la sectorisation (la culture partout), ne pas envisager la culture par le seul prisme des acteurs culturels (professionnels, institutions), la culture comme pilier de la politique de développement durable du département et enfin la démarche des droits culturels. Notons que les droits culturels sont associés à une démarche et non à des fondements ou valeurs comme

dans les lois nationales donnant l'obligation de les respecter. Est-ce une entrée pragmatique qui est visée, la question reste ouverte. La collectivité maintient elle aussi une certaine zone de flou.

Au-delà des batailles d'idées y compris dans les sphères scientifiques et en particulier dans la sociologie de la culture et des pratiques culturelles, les bientôt soixante années de politiques culturelles dont le paradigme historique est la démocratisation culturelle ont donné des résultats dont il n'est pas simple de mesurer les effets quand les indicateurs sont majoritairement quantitatifs : nombre d'établissements, nombre d'offres, nombre de publics, part de budget. Les notions de démocratie culturelle ou encore de diversité ou d'interculturalité ont permis d'élargir le concept de développement de la culture. Il reste que ces notions sont aussi relativement floues quant à ce qu'elles recouvrent en matière de relations entre les arts, la culture et les publics. Cette difficile délimitation, comme celle du terme *culture*, ouvre leurs usages à des fins parfois contradictoires. Enfin, bien que la notion de participation fût déjà présente depuis longtemps chez les acteurs culturels (davantage que dans les institutions), elle s'insère dans de nombreux discours au cours des années 2010, associée à *démocratie* (démocratie participative peut-être pour contrebalancer la démocratie représentative dont l'augmentation de l'abstention aux élections révèle la remise en question), à *politique* (dans la politique de la ville par exemple). Le point commun que nous pourrions identifier à ces différents usages est la traduction (du moins dans les discours) d'une volonté d'intégrer l'expérience ou les compétences notamment

culturelles des habitants. Quand les droits culturels sont de nouveau mis en avant au début des années 2000, ils interrogent les différentes politiques publiques en matière culturelle des Etats. S'ouvre alors un débat qui a déjà traversé la France au début des années 1980 sur les droits de l'homme et que Marcel Gauchet évoque de la manière suivante : « si l'on entend par politique une action qui cherche à se donner les moyens de l'exigence qui la porte, alors les droits de l'homme, et on ne saurait trop fortement y appuyer, ne sont pas une politique ». Il interroge en particulier si le retour des droits de l'homme dans le débat public n'est pas une énonciation enviable à l'impuissance. L'effectivité des droits culturels est interrogée ainsi que la manière dont ils peuvent influencer sur les politiques publiques. Il s'agit d'unir deux fils indissociables : la reconnaissance des droits et l'exercice de ces droits, par des individus autonomes (condition démocratique), seuls ou en collectifs.

Cette effectivité des droits, Jean-Michel Lucas l'évoque en terme d'obligations pour les pouvoirs publics : l'obligation de respecter (au regard des libertés intrinsèques comme la création, l'expression, la transmission, la participation, etc.) ; l'obligation de protéger les personnes et les biens au regard de la liberté culturelle ; l'obligation de mise en œuvre par des projets culturels ou l'accès à des ressources multiples. Ces obligations dans leur définition précise de mise en œuvre ne relèvent pas de la recherche scientifique (bien qu'elle puisse les éclairer) mais des participants au débat démocratique. En ce sens, la démocratie ici spécifiée culturelle est une condition *sine qua non* d'un débat permanent tentant de « concilier le conflit et la

tension inhérente aux droits culturels entre liberté (de créer, de choisir) et égalité (d'accéder, de participer, notamment au regard de certains groupes particuliers) » et nous pourrions rajouter la responsabilité de leur effectivité dans une évolution permanente.

(3.) Droits culturels et droits de l'homme :

question de droit, question politique

Avant la loi NOTRe, il n'existe pas, en France pour les législateurs, de droits culturels même s'ils sont nommés depuis 1948 par les instances internationales de l'ONU et en particulier l'UNESCO. Rappelons aussi que même si la France est membre de l'ONU et adhère à l'UNESCO et de ce fait a validé tout un ensemble de déclarations et conventions internationales, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de 1948 notamment n'a pas de force juridique obligatoire même si elle reçoit une portée interprétative certaine. Les droits culturels y sont mentionnés à l'article 22 de la manière suivante : « Toute personne en tant que membre de la société a droit à la Sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays ». Leur contenu se trouve précisé à l'article 27 et sera repris et complété dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) de 1966. La Déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 précise à son article 5 que « Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme, qui sont

universels, indissociables et interdépendants ». Tout au long de ce texte, les droits culturels sont mentionnés et reprennent à la fois la DUDH et le PIDESC. Ce dernier précise l'obligation des Etats et à l'article 15 en particulier, nous pouvons lire :

1. « Les Etats parties au présent pacte reconnaissent à chacun le droit :
 - a. de participer à la vie culturelle ;
 - b. de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications ;
 - c. de bénéficier de la protection de ses intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire et artistique dont il est l'auteur ;
2. Les mesures que les Etats parties au présent pacte prendront en vue d'assurer le plein exercice de ce droit devront comprendre celles qui sont nécessaires pour assurer le maintien, le développement et la diffusion de la science et de la culture ;
3. Les Etats parties au présent pacte s'engagent à respecter la liberté indispensable à la recherche scientifique et aux activités créatrices ;
4. Les Etats parties au présent pacte reconnaissent les bienfaits qui doivent résulter de l'encouragement et du développement de la coopération et des contacts internationaux dans le domaine de la science et de la culture ».

En 2007, à l'initiative d'un groupe d'experts internationaux coordonné par Patrice Meyer Bisch, est publiée la *Déclaration de Fribourg*, rassemblant et accentuant les éléments de droit culturel dispersés dans les déclarations et conventions internationales

précédentes déjà citées. Cette déclaration sur les droits culturels est d'abord pensée comme un texte issu de la société civile et destinée à favoriser une meilleure connaissance des droits culturels, mais elle participe d'un rayonnement plus large (au moins en théorie) et notamment en France dans certaines lois. Ainsi la Loi NOTRe de 2015 (articles 28A et 103) et la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine - LCAP (article 3) affirment toutes les deux que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements exercent leur responsabilité en matière culturelle dans le respect des droits culturels.

Le concept de droits culturels rencontre des difficultés liées à sa polysémie, les interprétations sont nombreuses et les débats vifs au Parlement parce qu'ils introduisent une articulation forte entre liberté individuelle (intérieure) et l'espace collectif (constitué de ressources culturelles extérieures). Patrice Meyer Bisch évoque la métaphore de la peau pour définir la culture : elle serait cette interface entre l'intérieur et l'extérieur d'un individu, c'est-à-dire l'espace dans lequel se rencontre l'identité de la personne et toutes les références culturelles qu'elle a incorporées au cours de sa vie. Dit autrement, il met en correspondance comme nous l'avons vu précédemment une liberté, un principe d'égalité et une responsabilité, c'est-à-dire que chaque droit est situé à l'échelle de l'individu et dans le même temps, il est défini dans une relation à l'autre. Il précise que les droits culturels désignent les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité ; cela implique les capacités d'accéder aux références culturelles,

comme à autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification. Nous pouvons faire se rencontrer cette perception à la définition de Joëlle Zask sur la culture entendue comme « un va-et-vient entre de l'individuel et du social qui « fabrique » des individus aussi bien que des modes de sociabilité propices au développement d'individualités distinctives. » Ainsi, il ne peut être pensé des droits sans moyens concrets donnés pour les faire respecter.

Les huit droits culturels rassemblés dans la *Déclaration de Fribourg* qui pour l'ensemble concernent la personne seule ou en commun présentent les éléments saillants suivants :

- choisir et voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression,
- connaître et voir respecter sa culture et toutes les cultures,
- accéder aux patrimoines culturels en tant qu'expressions et ressources,
- choisir de se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles et de pouvoir modifier ce choix,
- accéder et participer à la vie culturelle à travers les activités de son choix,
- accéder à l'éducation et la formation tout au long de son existence,
- rechercher, recevoir et transmettre les informations libres et pluralistes,
- participer selon des procédures démocratiques au développement et à la coopération culturels des communautés dont elle est membre, à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des décisions.

A ces huit droits, des principes de gouvernance démocratique sont ajoutés et concernent tous les acteurs culturels qu'ils soient publics, privés ou civils et qu'il s'agisse de personnes ou de collectivités. Ces principes doivent pouvoir être appliqués par des initiatives de concertation et de participation avec un regard particulier pour les personnes plus défavorisées en raison de leur situation sociale ou appartenance à une minorité, des initiatives permettant d'assurer l'exercice interactif du droit à une information adéquate pour que les droits culturels soient pris en compte par tous les acteurs de la vie sociale, économique et politique, des initiatives de formation des personnels et de sensibilisation des publics aux droits culturels.

Selon Jean-Michel Lucas, l'entrée dans la loi a été « chaotique et confuse ». En effet, autour de la mention « compétence partagée », l'État (ministère de la Culture) et les collectivités territoriales se doivent de construire un partenariat en matière de culture. D'autres critiques sont portées sur une possible segmentation de la culture ou le risque de communautarisme ou de populisme ou encore l'opposabilité du

droit comme nouvelle source de conflit ou de dérive budgétaire. Toutes ces critiques ou ces silences sceptiques rappellent que le fondement des politiques publiques françaises n'est pas ou peu porté à un exercice de la démocratie en dehors de sa forme actuelle qu'est la représentation. L'enjeu des droits culturels est bien sûr la dignité humaine mais ils relèvent aussi d'un enjeu démocratique articulant liberté, égalité et responsabilité par le prisme de la participation lato sensu. Cette référence aux droits culturels au sein de ces deux lois nationales apparaît comme une occasion dont les collectivités territoriales peuvent/doivent se saisir pour orienter des politiques culturelles qui traversent le champ social et le développement local. C'est le cas de la collectivité Z.

Le Conseil départemental, par l'exposé du président du rapport-cadre Programme d'activité de la Direction Culture (mars 2016), rappelle que « la solidarité des hommes, des générations et des territoires demeure le fil conducteur de la politique culturelle départementale ». Il est précisé aussi qu'« aujourd'hui, les limites « de



l'art pour l'art » sont atteintes. Les politiques culturelles sont, plus que jamais, connectées aux enjeux de chaque territoire et aux questions de société ». C'est sur cet argument qu'est justifiée une approche plus transversale mais surtout qui ne soit pas exclusive. Plus loin, il est demandé à la Direction Culture d'être « en prise directe avec les citoyens, à l'écoute des projets et au contact du réel », pour « simuler la vitalité culturelle et les liens sociaux, encourager un foisonnement d'énergies et de talents ». Il est difficile de comprendre par quoi passent ces missions dans la déclinaison qui est faite ensuite dans la rubrique actions/programmation 2016/2020. Sont identifiables des démarches pro-actives alors qu'il est souhaité que les territoires élaborent des « projets ascendants ». Il réside là une potentielle contradiction par l'injonction faite d'un projet culturel. A ce stade, il serait intéressant d'aller voir de plus près pour mesurer jusqu'où vont les impératifs et comment les territoires « s'approprient » cette injonction pour en tirer ou non une source, parmi d'autres, d'élaboration d'un projet culturel laissant une part pleine et entière à tous leurs administrés et acteurs pour son élaboration. Ce serait une possible déclinaison des droits culturels en terme de démarche comme énoncée précédemment.

Notons qu'à la suite de la *Déclaration de Fribourg*, des acteurs de la société civile et de la recherche se sont organisés en Suisse, en Belgique et en France pour initier des démarches de traduction concrète de ces droits et identifier comment les droits culturels participent de l'effectivité de tous les droits de l'homme. Il

s'agit de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) en Suisse, Culture et Démocratie en Belgique et Réseau Culture 21 en France. Ce dernier développe depuis fin 2012, en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg (qui a repris les travaux de l'IIEDH à partir de 2016) une recherche-action intitulée PAIDEIA qui vise à favoriser la prise en compte et la mise en œuvre des droits culturels dans les politiques publiques. Dix départements se sont inscrits de manière régulière ou sporadique dans cette démarche, dont le département Z.

Le Conseil départemental Z est une collectivité qui depuis plusieurs années, a ouvert des chantiers de réflexion (de gré et de force par les réformes diverses des deux dernières décennies) quant à ses missions, ses finalités, son organisation, ses moyens. Il a pour compétences principales l'action sociale mais aussi les transports, les collèges, les routes, les territoires, et il a souhaité aussi maintenir une compétence culture et sport. Les intitulés des vice-présidences indiquent une articulation entre la jeunesse et les sports, entre la culture et la vie associative et entre la coopération entre territoires et leur propre développement. La nouvelle appellation du service technique « Direction Accompagnement et Développement Culturel des Territoires » concerne ces trois vice-présidences sur les douze existantes. Cette direction est attachée à la direction générale « Aménagement et Développement ». Elle s'articule autour de la lecture publique (médiathèque départementale), l'aide financière ou autres ressources aux projets culturels ou sportifs,

l'appui à des actions culturelles, éducatives et de lien social, une mission développement des compétences et formation, et enfin un laboratoire d'innovation territoriale. Le budget 2018 représente moins de 1% du budget global départemental. Par contre, le poids symbolique est relativement élevé. D'une part, comme nous l'avons vu précédemment, trois vice-présidences sur douze sont concernées et la Dotation d'Animation Locale Décentralisée, aide financière sollicitée directement auprès des conseillers départementaux de chaque canton, représente un lien possible entre élus et acteurs associatifs locaux dont ceux impliqués dans la culture. Cela rend visible a minima un intérêt, un discours dont il est difficile d'évaluer l'impact en terme de reconnaissance d'une manière générale. Il faudrait aller à la rencontre des acteurs bénéficiaires et des élus attributeurs. D'autre part, le laboratoire d'innovation territoriale marque une évolution forte d'une posture possible du Conseil départemental tant en interne (entre directions) qu'en externe vis-à-vis notamment des collectivités locales. Il traduit plusieurs années de réflexions et de pratiques de gouvernance de la direction tout en expérimentant une nouvelle voie d'intervention de la collectivité. Pour le directeur de la Direction, plusieurs éléments sont à l'origine de cette mission. Il cite la dynamique préalable à la création d'une médiathèque dans une commune du département au cours de laquelle une association (R) a conduit une recherche-action permettant d'expérimenter notamment les usages souhaités par les habitants du futur équipement. Ce travail centré sur les usagers pour interroger ensuite, voire fonder les futurs projets

publics, s'inscrit pour l'équipe de la Direction à la fois dans un champ de valeurs relevant des droits culturels ainsi que dans une volonté de pragmatisme et de redéfinition de la plus-value d'une direction culturelle dans une collectivité chef de file de l'action sociale pour l'essentiel. Ré-enchanter voire redéfinir des politiques publiques ou pour le moins des actions publiques ou dispositifs n'est a priori pas la mission d'une direction de la culture. Nous relevons des propos de AB (ancien directeur culture et aujourd'hui chargé d'accompagnement managérial) un possible point de départ, même s'il n'est pas situé avec précision. En tant que directeur, il souhaitait modifier les modalités de travail dans son équipe, notamment aller vers plus « d'intelligences collectives » : comment une direction n'est pas seulement donnée finalement par son seul directeur ? Dans les faits, un directeur n'est jamais totalement isolé, quand il a à écrire un nouveau projet de service ou de direction, il met à contribution ses collègues mais la hiérarchie des statuts et fonctions propres à la fonction publique territoriale influe sur le contenu collaboratif. Il met alors en place une animation d'équipe qui se veut davantage « horizontale », où la parole d'un collègue cadre B est tout aussi légitime et prise en compte que celle d'un cadre A par exemple. Il s'appuie pour ce faire sur la sociocratie . Là encore, nous retrouvons le lien entre politique, droit et culture.

Au-delà des scepticismes et des silences ou des critiques quant à leur effectivité ou « dangerosité », les droits culturels mentionnés dans la loi ouvrent une brèche possible de débat et

de repositionnement d'enjeux et d'acteurs, qui ne sont pas sans évoquer la démocratie.

(4.) Comment considérer et mettre en œuvre les droits culturels : ré-enchanter l'idéal démocratique ?

Depuis plus de quinze ans, dans une sorte de flux continu, l'Etat modifie fortement par diverses réformes, son organisation et son action ainsi que celles des collectivités territoriales, dans un objectif énoncé de modernisation (par exemple LOLF de 2001, RGPP en 2007, loi MAPAM de 2014, loi NOTRe de 2015). Les compétences publiques ont été redéfinies et partagées différemment entre l'Etat et les collectivités. En matière culturelle, il est possible d'identifier qu'il s'agit d'une compétence dite partagée entre l'Etat et les collectivités. Un des moyens énoncés par la loi LCAP de 2016 est l'instauration d'une Conférence territoriale d'action publique (CTAP) dédiée à la culture dans chaque région (et gouvernée par chaque conseil régional), destinée à rassembler les représentants des collectivités en vue de débattre de leur coopération à l'échelle régionale. Les droits culturels, parce qu'issus des droits fondamentaux de l'homme, rappellent que l'individu et le social ou la personne et le collectif se pensent dialectiquement plutôt qu'en alternative : l'un se définit et existe par l'autre et réciproquement. Il s'agit si l'on reprend les évolutions des politiques culturelles en France de tenir à la fois la démocratisation culturelle et la démocratie culturelle, la reconnaissance et l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des habitants ainsi que leur contribution, tout en continuant à soutenir une création artistique diverse et libre. Ces

évolutions, et notamment les incidences en matière de gestion budgétaire, ont rendu relativement « frileux » les élus quant à définir une nouvelle ambition pour leur territoire. En matière culturelle, les dernières lois rappellent que les régions ont la compétence de « promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel, scientifique et l'aménagement du territoire », et que seules les métropoles se voient attribuer une compétence dite obligatoire en ce qui concerne « la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels ». Les communes comme leurs regroupements n'ont aucune obligation en matière de politique culturelle, ce n'est que l'ambition et le choix des élus locaux qui pourront la faire advenir (en concertation par contre, là est l'obligation, avec l'Etat et les régions). Les conseils départementaux ne sont pas mentionnés non plus en matière culturelle alors même qu'ils continuent de porter trois compétences obligatoires : les archives départementales, la lecture publique et le petit patrimoine. Pourtant des départements, même si la plupart ont diminué au cours de la dernière décennie leur budget culture, ont souhaité maintenir une politique culturelle.

C'est le cas du conseil départemental Z qui, pour la période 2016-2020 continue de mettre en œuvre une politique culturelle tout en ayant renommé la Direction de la Culture en Direction Accompagnement et Développement Culturel des Territoires pour son directeur, « marquer sa volonté d'ouverture vis-à-vis des autres services du Département et pour proposer

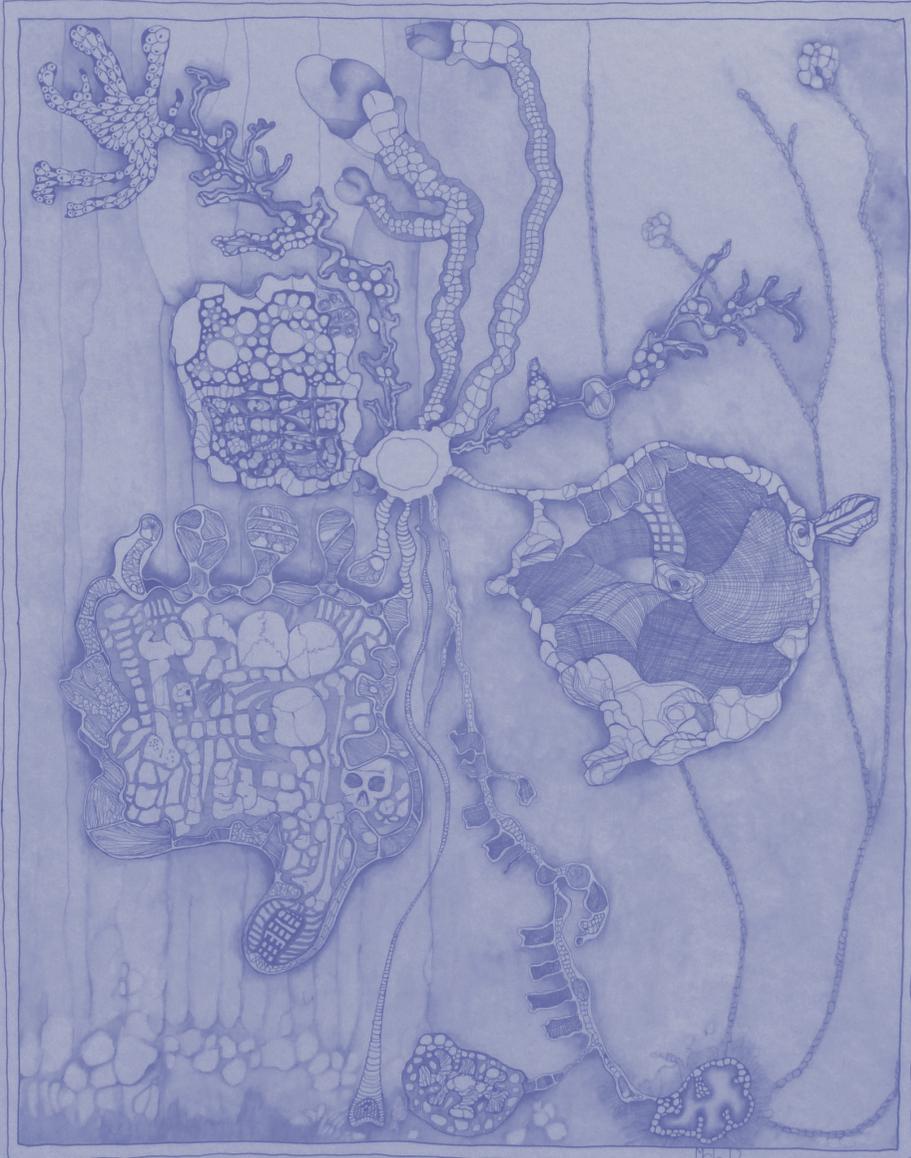
un nouveau dialogue avec les territoires, en particulier les intercommunalités ». L'action sociale est confirmée par la loi NOTRe comme étant le cœur des départements.

Interroger comment sont traduits les droits culturels dans les politiques publiques, tant dans les discours que dans les dispositifs ou actions, n'est pour le moment pas l'objet de recherches très avancées. Nous trouvons des articles de presse, des chroniques, des informations mais il existe peu de données objectivées. Il faut reconnaître que l'objet est vaste et de fait s'articule autour de plusieurs disciplines : le droit, les sciences politiques, les sciences sociales et la philosophie. Pour Jean-Pierre Saez, la simple formulation de « participation à la vie artistique et culturelle s'inscrit dans une histoire marquée par de vifs débats conceptuels et idéologiques ». Alors sur quels outils d'analyse pouvons-nous appuyer notre questionnement tout en évitant les impasses idéologiques ? Peut-être pouvons-nous proposer un chemin éclairant possiblement des situations à l'échelle individuelle et collective dans une visée démocratique.

Stéphanie Pyren , dans un article intitulé « Tenir ensemble redistribution et reconnaissance » ouvre une double piste de travail . Elle cite en effet les travaux de Nancy Fraser, notamment pour imaginer comment la perspective des droits culturels pourrait échapper aux risques de faire disparaître la question du politique et du pouvoir quant ils seront traduits en « langage des politiques publiques locales » et notamment par « l'injonction de participation ». Elle cite N. Fraser pour sa proposition d'un pivot normatif que pourrait constituer la parité de participation à la vie

sociale. Il faut entendre parité comme la considération de chacun comme pair de tout autre. La parité de participation développée par Nancy Fraser a pour finalité la justice sociale. Les droits culturels par essence ont à voir avec la justice sociale et les travaux de N. Fraser permettent de soulever des éléments souvent masqués quant aux conditions de leur effectivité. Par exemple, elle énonce deux objectifs préalables - redistribution et reconnaissance - à une juste participation. La redistribution évoque évidemment les conditions matérielles, économiques, pratiques des participants. Pour N. Fraser, aucune participation de pair à pair ne peut être envisagée si l'on ne garantit pas les ressources matérielles pour que chacun puisse participer librement, ou encore, si les écarts de ressources sont trop importants, la parité (la considération égale de chacun) ne serait que leurre. Le second objectif de reconnaissance identitaire est qualifié d'« intersubjectif » par N. Fraser. Il suppose d'identifier les éventuelles normes culturelles à l'œuvre qui « déprécieraient systématiquement certaines catégories de personnes et les traits ou caractéristiques qui les définissent » pour les « bannir » et garantir « le plein statut de partenaire dans la dynamique sociale ». S. Pyren résume l'ambition exigeante de cette parité de participation : « il revient aux individus et aux groupes de définir pour eux-mêmes ce qu'est une vie bonne, et de décider des moyens de la poursuivre dans des limites qui garantissent la liberté des autres ». Comment peut-on identifier ces éléments dans une action publique ?

Inspiré par les démarches de recherche-action conduites par l'association R, la Direction et plus particulièrement l'équipe



du « labo » a accompagné un projet de Maison de services au public sur la commune de Saint F. L'équipe évoque l'importance de « l'expérience vécue par les utilisateurs, agents et citoyens comme un point de départ pour réinterroger les politiques publiques ». Cela correspond avec une relative évidence à ce que sous-tendent les droits culturels. Mais il n'est pas précisé quels utilisateurs, quels agents, quels citoyens sont mobilisés, quelles sont les conditions de leur participation autres que leur bonne volonté et leur disponibilité. Comment dans un dispositif qui, certes tente de ne pas réduire la complexité des situations mises au travail par la pluridisciplinarité « en mobilisant des compétences issues du design, de la conception créative, des sciences sociales ou encore des pratiques amateurs (do-it-yourself, éducation populaire, etc.) », garantir les conditions d'un dialogue dans lequel toutes les voix portent et comptent jusque dans les décisions finales ? Là encore, un regard plus approfondi sur le terrain permettrait de mieux saisir comment cette participation se déroule et surtout les représentations qu'en donnent lesdits participants. Réside là aussi une contradiction dans l'exercice démocratique puisque cette participation sera a priori limitée, la décision finale relevant des seuls élus de la collectivité.

De nouveau nous pouvons préciser que se référer aux droits culturels pour définir des politiques publiques

ou les inscrire dans la loi interroge le lien droit et politique et le lien droit et démocratie. Pour Alain Brossat, les gestes politiques actuels sont d'ordre compassionnel, c'est-à-dire ce qui porte vers les gens pour leur faire du bien. Or, le bien le plus précieux pour l'individu n'est pas le bien qui lui est apporté mais son autonomie et c'est d'ailleurs ce que portent les droits de l'homme. L'autonomie est entendue comme la capacité des individus à devenir eux-mêmes producteurs de cultures, de discours, d'informations, de pratiques, d'actions, en d'autres termes à participer à la vie de la cité, à faire de la politique. Faire de la politique c'est s'exposer, exposer des idées, des actes qui seront lus, interprétés, jugés. Si l'on revient sur les droits culturels et leur mise en œuvre, pour A. Brossat, il ne peut y avoir de droits sans constitution d'espaces dans lesquels s'exposent les individus et les litiges à propos de ce que ces droits mettent en jeu. « Ce n'est pas parce qu'il y a des lois, ce n'est pas parce que j'ai des droits que je suis habilité à me défendre ; c'est dans la mesure où je me défends que mes droits existent et que la loi me respecte. [...] Le droit n'est rien s'il ne prend pas vie dans la défense qui le provoque. » C'est l'enjeu d'une démocratie si l'on fait lien aussi aux travaux de J. Zask.

Il n'y a pas mention dans les propos écrits ou oraux du Conseil départemental d'espaces spécifiques « dans lesquels s'exposent les litiges à propos de ce que les droits mettent en jeu ». Par contre, nous pourrions aller vérifier sur le terrain d'intervention comment les expressions mentionnées dans les documents de présentation prennent réalité en formes et contenus. Ces expressions sont « l'implication des habitants », « la restauration du débat démocratique », « le développement

de nouveaux de lieux de sociabilité/ tiers-lieux » ou « l'approche sensible d'un territoire ». Dans l'exemple du projet de future Maison des services au public de Saint F., les élus ont remis en cause la première étude de programmation « classique » pour réaffirmer un objectif de « ne pas stigmatiser les publics accueillis et envisager un lieu ouvert et vecteur de diversité ». Et c'est de cette redéfinition que la Direction de l'action sociale du Département a sollicité la Direction Culture et le « Labo » pour une « approche culturelle » du projet.

Une approche culturelle d'un projet « social ». Marielle Macé par son écrit dont le titre *Sidérer, considérer* appelle à se situer et peut-être agir ou prendre conscience de notre non-agir, nous invite à porter le regard sur ce qui pourrait paraître des détails mais qui constituent finalement l'un des droits culturels : *participer selon des procédures démocratiques au développement culturel des communautés dont elle est membre, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions qui la concernent et qui ont un impact sur l'exercice de ses droits culturels, au développement de la coopération culturelle*. Elle cite au début de son ouvrage Claude Lefort par l'emploi du terme « côtoiement » qui pour lui est la tâche politique ordinaire et le mot de la démocratie. M. Macé précise : « avant même la relation en effet, le côte-à-côte, le côtoiement – où il faut faire avec les autres, s'accorder à se désaccorder ». Elle invite à questionner la posture et la place. Si la question des droits culturels est aussi celle de la participation, alors la posture et la place de chacun des protagonistes doit être pensée et en particulier de celles de ses initiateurs. En distinguant

les verbes *sidérer* et *considérer*, M. Macé engage ses concitoyens à ne pas confondre la compassion et la politique, se situer au bord ou se situer avec. « Exiger la considération, c'est demander que l'on scrute les états de réalité et les idées qu'ils énoncent, c'est demander à la fois qu'on dise les choses avec justesse et qu'on les traite avec justice, en les maintenant avant tout dans leurs droits ». Nous entendons ses propos à partir d'un regard qu'elle porte sur un camp de migrants à Paris, comme l'exigence de considérer les individus et leurs initiatives (même de survie) comme acteurs et constructeurs de sens et de connaissances. La précarité et la misère ne peuvent ni masquer ni justifier leur déclassé d'une participation à une vie sociale et culturelle dans une démocratie. Il ne s'agit pas seulement de la poser comme un *a priori* mais de l'éprouver comme une « tâche politique et juridique ».

Au sein du Conseil départemental, même si les termes d'accompagnement managérial ou coach appellent le champ du management et des sciences de gestion, la fonction inédite de l'ancien directeur du service culture n'est pas sans interroger un éventuel lien entre le changement qu'il a mis en œuvre et transmis dans l'application au sein de la Direction Culture et le poste d'accompagnement qu'il a lui-même configuré en accord avec sa hiérarchie. Et c'est bien sûr ce terme de hiérarchie qu'il nous faut relever. Comment démocratie et hiérarchie peuvent-ils se conjuguer ? Comment ce qui est promu à l'extérieur soit aussi une réalité, une expérience vécue à l'intérieur de la collectivité ? Plusieurs stratégies sont mises en œuvre au sein du Conseil départemental. Il s'agit de

poursuivre une sensibilisation des agents quels que soient leur statut et fonction à ce que la Direction nomme « approche » des droits culturels. « Faire vivre plutôt que dire » avons-nous entendu. La transmission est complexe car elle inclut aussi un « malgré soi ». Et la contradiction à l'œuvre entre horizontalité et verticalité dans la collectivité est difficile à « manier ». « Nous avons pris des coups mais aussi parce que nous avons, malgré nos intentions, oublié au sein même de notre institution que les représentations pouvaient être multiples et contradictoires ». En approfondissant, les difficultés ont porté sur l'impossibilité d'énoncer clairement les aspects en jeu pour chaque protagoniste. Cela dit l'importance soulevée par « le coach » de la formation permettant une prise de recul pour tenter de laisser en lumière les buts et finalités. Mais si selon la Direction Culture il s'agit de « faire avant de dire », il ne faut pas oublier le « dire ». C'est l'un des objectifs du document en préparation intitulé « Une approche des droits culturels – Manuel ». Mais à sa lecture, il semble davantage adressé à des personnes ayant déjà avancé par la pratique ou par une réflexion à une ou des acceptions de ce que recouvrent potentiellement les droits culturels. A suivre si d'autres formes de « dire » seront proposés pour multiplier les portes d'entrée et les adresses.

Les différents auteurs dont nous avons balayé rapidement quelques concepts nous autorisent à penser que la complexité des droits culturels peut être mise au travail plutôt que réduite afin de proposer des approches et démarches éclairées et

finaleme nt évaluable s (et non mesurable s), à l'échelle des individu s concerné s, des groupe s impliqué s (qu'ils soient ad hoc ou permanente s, composé s de professionne ls, élu s politique s ou habitant s). L'exemple du Conseil départemental Z souligne aussi qu'en la matière, il n'y a pas de géne ration spontanée, que les droit s culture ls portent intrinsèq uement leur transmission et l'accompagne ment de ce qu'ils engage nt pour toute collectivité.

Conclusion

Nous avons tenté de présenter le panorama des questions que peuvent soulever les droit s culture ls quand ils sont inscrit s dans la législa tion et devienne nt possible ment des éléme nts de politique s publique s. Ces droit s interroge nt le bain historique des politique s publique s des dernière s décennie s tout comme ce qu'ils recouvre nt plus concrète ment pour des acteur s public s en charge d'organise r un vivre ensemble. Ils interroge nt fondamentale ment ce que l'on entend par démocrat ie et percutent même ses forme s actuelle s, notable ment celle s de la représenta tion. Si l'on prend appui sur un point de vue centré sur les individu s (qu'ils soient habitant s, usager s, citoyen s), les droit s culture ls exigent un change ment radical de posture s voire de place s en prenant *considéra tion* du réel par les première s concerné s. Les fonctionne me nts en mode *co* (co-développe ment, co-construc tion, co-design, etc.) ont émergé en réaction aux système s descendant s imposé s, mais comme les droit s culture ls, leur abstra ction les rende nt difficile ment saisissable s au-delà d'une démarche analytique intellectuelle. La démarche PAIDEIA a accompagné des pouvo irs public s à utiliser les droit s culture ls comme une grille d'analyse visant à améliorer

leurs politique s mais pour le Conseil départemental Z, la grille est devenue impérative. Les contradiction s relevée s ne se réduise nt pas par l'applica tion d'une grille ou l'expérimen tation qui malgré toute s bonne s intention s est pensée « pour les gens ». C'est un long chemin d'ombre et de lucidité qui s'ouvre si l'on souhaite évite r l'écueil permanent dès qu'il concerne la puissance publique, qu'est l'instrumenta lisation. Et le Conseil départemental Z n'échappe pas à cet écueil malgré des expérimen tation s ouverte s tant dans la condui te (avec l'interven tion d'artiste s, de cherche ur s, d'animate ur s, d'experte s) que les acteur s impliqué s et concerné s directe ment.

Nous aurons remarqué que cet article évoque peu les institution s culture lle s. A notre perception, les institution s culture lle s sont plutôt frileuse s vis-à-vis des droit s culture ls. Nous faiso ns l'hypothèse que les raison s sont qu'elles sont déjà pour certaine s dans une dynamique où les droit s culture ls sont à l'œuvre, notable ment celle s qui sont proche s de pratique s de l'éducat ion popula ire. Pour d'autre s, elles identifient mal ces droit s culture ls et surtout comment ils peuvent potentiellement interroger d'autre s droit s, individu els, ceux de la créa tion artistique. Bien qu'il n'y ait aucune concurrence entre ces droit s, il rappelle juste ment et finale ment concrète ment que la créa tion artistique et ses acteur s ne surplombent pas les individu s, or depuis plusieurs décennie s, la distinc tion est à l'œuvre, et les recherche s sociologique s même en affina nt et ouvrant les point s de vue confirment encore et toujours que nous vivons dans une société différenciée et inégalitaire. De même, la culture des institution s culture lle s, comme celle s des pouvo irs public s s'inscrit davantage dans un objectif de « faire

pour » plutôt que « faire avec » mais peuvent-elles faire vraiment autrement sans leurrer ?

Peut-être qu'un préalable pourrait être celle de l'invention d'un nouveau mot énonçant ce nouveau regard sur la réalité. Ainsi, Joëlle Zask nous propose celui du verbe se culturer. Elle écrit en effet dans son blog : « l'un des verbes qui fait le plus cruellement défaut en français est « se culturer » : nous disposons des verbes « se cultiver » qui indique l'acquisition individuelle des réalisations les plus achevées et les plus édifiantes de notre civilisation, et « s'acculturer » qui désigne l'acquisition d'une culture étrangère, mais d'aucun terme signifiant le simple fait d'acquérir la culture du groupe dans lequel on se trouve naître et grandir. Or, comme le remarquent les anthropologues déjà cités ou Marcel Mauss en France, il n'existe aucun comportement humain qui soit purement « naturel ». Plus exactement, la nature de l'homme, c'est la culture ». Si nous reprenons les propos du début de cet article énoncés par l'artiste Nicolas Frize affirmant que « la culture est une action » et que par ailleurs les droits culturels, en tant que droits sont questions de libertés et responsabilités tant individuelles que collectives, alors toute société démocratique s'inscrit dans un continuum de chaos et d'avancées, guidée par des intentions de se culturer souvent contradictoires de sidération et considération.

Références bibliographiques

BERNIE-BOISSARD Catherine, Le développement culturel : un avenir pour les territoires ?, in Développement culturel et Territoires, *L'Harmattan*, 2010, pp. 39-49

FLEURY Laurent, Sociologie de la culture et des pratiques culturelles, *Collection universitaire de poche, Editions Armand Colin*, 2008.

FRASER Nancy, Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires, in *Politique et Sociétés*, n°17(3) - 1998, pp.9-36

FRIZE Nicolas, Qui fait l'offre culturelle ? ; La culture est une action et Les nouveaux territoires de l'art – in <https://www.nicolasfrize.com/textes.php>

GAUCHET Marcel, Les droits de l'homme ne sont pas une politique, *Le Débat* 1980/3 (n°3), p.3-21

LAHIRE Bernard, Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations, *éditions La Découverte*, 2013

LAHIRE Bernard, La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi. *La Découverte*, 2006

LUCAS Jean-Michel, Les droits culturels, enjeux, débats, expérimentations, *Territorial éditions*, 2017, *Voiron*, 145 p.

MACE Marielle, Sidérer, considérer – Migrants en France, 2017, *éditions Verdier, Lagrasse*, 2017

ROMAINVILLE Céline, Pour comprendre les « droits culturels » et le droit de participer à la vie culturelle, *collection Neuf Essentiels, éditée par Culture et Démocratie, Bruxelles*, 2013, 98p.

SAEZ Jean-Pierre Elargir la participation à la vie culturelle : expériences françaises et étrangères, *rapport d'étude*, 2015, *Observatoire des politiques culturelles*

ZASK Joëlle, De la démocratisation à la démocratie culturelle, in *Nectart* 2016/2 (N°3), p.40-47, *Editions de l'Atribut*.

Revue

L'Observatoire – la revue des politiques culturelles « *Droits culturels, controverse et horizon d'actions* », n° 49, 2017, *édition l'Observatoire des politiques culturelles, Grenoble*

Efadine, n°7, *revue éditée par le Réseau des Crefad*, 2017, *Clermont- Ferrand*
<https://www.reseaucrefad.org/publications/efadine/>

Sitographie

<https://reseauculture21.fr/>

<http://www.cultureetdemocratie.be/>

Police & politique

Pascal Nicolas le Strat

Professeur à l'Université Paris 8 Saint-Denis

Mon blog sur La recherche de plein air : pnls.fabriquesdesociologie.net

Mon séminaire doctoral à Paris 8 : Faire commun en recherche(s) Site des Fabriques de sociologie : www.fabriquesdesociologie.net

Publications :

Le travail du commun – Editions du Commun - 2016

Une sociologie des activités créatives intellectuelles - Presses Universitaires de Saint Gemme - 2014

Fabrique de sociologie – Presses Universitaires de Saint Gemme - 2011

L'expérience de l'intermittence – L'Harmattan – 2005

Qu'est-ce qui fait qu'un comportement sera accepté ou non ? Qu'une parole sera entendue ou non ? Que la présence d'un corps sera ou non supportée ? Chacune de ces questions ouvre des controverses « politiques » au cœur de chaque pratique sociale, au plus près de chaque réalité sociale. En s'appuyant sur les notions de « police » et de « politique » problématisées en particulier par Jacques Rancière – des notions symétriques et opposées, en polarisation réciproque, en tension l'une dans son rapport à l'autre –, il est possible de questionner la dynamique politique qu'incorpore toute pratique sociale dès lors qu'elle affecte la part accordée à chacun dans/par la société (sa part de reconnaissance, de parole, de présence...), une dynamique « politique » qui questionne la vie sur le plan même où cette vie se

manifeste, sur le plan de la santé, de l'éducation, du travail, de la vie quotidienne... Ces notions offrent un cadre d'analyse permettant de réengager du politique non pas en politisant (artificiellement) une situation, en surplomb et sur un mode incantatoire, mais en réinvestissant cette part de politique que mobilise inévitablement, inéluctablement, n'importe quelle pratique sociale dès lors qu'elle agit, et qu'elle affecte l'ordonnement (la part accordée à chacun) des situations et des relations sociales.

L'ordonnement des corps et des paroles, un enjeu de « police »

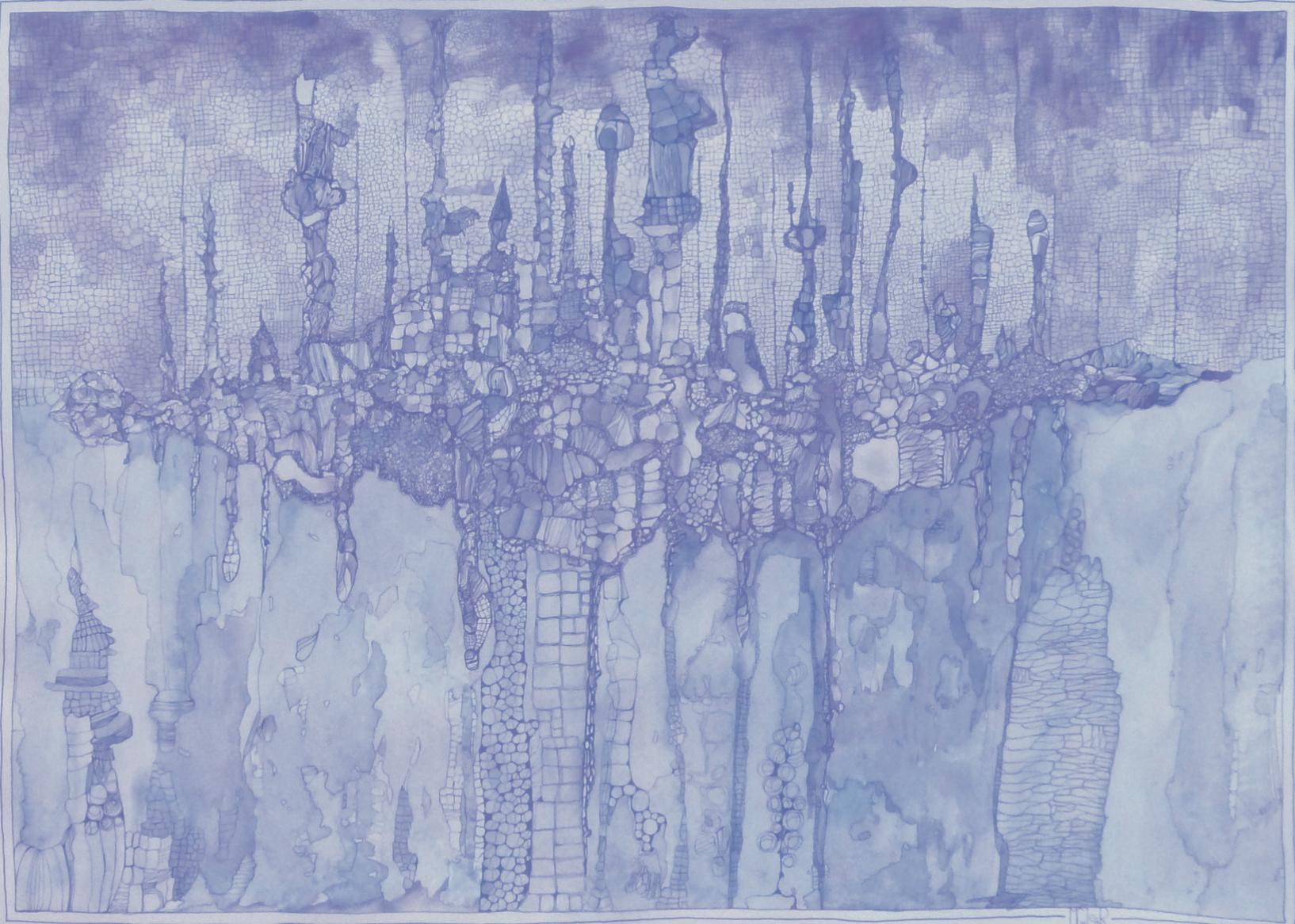
Pour Jacques Rancière la « police »¹ a pour fonction de réguler, au sein de la société globalement mais aussi au sein de chaque

organisation particulière, l'attribution des places et le jeu des reconnaissances. Elle consiste à attribuer à chacun une place et, possiblement, à l'assigner à cette place. Cette distribution des « parts et de l'absence de part », pour reprendre une terminologie de l'auteur, se réalise le plus souvent sur un mode lourdement inégalitaire. Aucune action, aucun dispositif, serait-il très indépendant ou très autonome, n'échappe à cette obligation de faire « police » en son sein, à savoir d'instaurer un mode de répartition des rôles et des places. Cet enjeu de « police » est central et il ouvre un questionnement démocratique tout à fait majeur.

Comment concevoir une distribution des places et une reconnaissance des contributions dans une équipe de travail ou dans un dispositif d'intervention qui se réalisent sur un mode (plus) égalitaire et (plus) respectueux des attentes des personnes ? Pour chaque dispositif d'éducation ou pour chaque organisation de l'activité il est donc intéressant de se poser la question : comment se distribuent les places et les reconnaissances ? Par quels mécanismes ? Avec quelle conscience ou absence de conscience de ce qui s'opère et se construit ? N'importe quel dispositif de travail, n'importe quelle pratique sociale, mérite donc d'être interrogé sur ce plan spécifique, que Jacques Rancière désigne donc sous le terme de « police ». Par exemple, un dispositif de soin tend à assigner la personne concernée à sa condition de malade et cette condition est très bien « bordée » institutionnellement. Le malade, en conséquence, ne pourra prendre la parole que dans un cadre bien précis, qui est celui du diagnostic, avec le médecin qui mène son investigation et le

malade qui s'y soumet docilement. Si le malade s'exprime en dehors du cadre, s'il se libère de sa « condition », le médecin saura le rappeler à l'ordre en recentrant l'échange sur le terrain strict du diagnostic médical et en affichant une écoute distante, voire déconsidérante, pour la parole désordonnée du patient (une parole qui occasionne du « bruit »). Très vite, la parole sera réinscrite dans la forme attendue. Si le patient insiste, s'il déroge aux termes de la situation, alors, en toute dernière intention, le médecin lui proposera de se faire conseiller (écouter) par un travailleur social ou un psychologue. Sa parole est renvoyée « ailleurs ».

La logique est similaire en matière de politique d'insertion, surtout lorsque ces politiques sont fortement contraintes par l'idéologie de l'employabilité. L'usager n'est plus alors accueilli et entendu sur le plan de la globalité et de la complexité de son vécu, mais essentiellement sur le plan de ses compétences les plus objectivables. Il est « convoqué » sur ce terrain bien précis (une employabilité) et il fera par lui-même la « police » dans sa vie entre ce qu'il est envisageable de dire devant son conseiller et ce qu'il est préférable de taire. De nombreux professionnels s'efforcent de maintenir une attention aux personnes dans leur travail de conseil et d'accompagnement mais le resserrement des contraintes d'objectifs (néomanagement public) les empêche bien souvent d'élargir leur approche et les oblige à rester centrés sur cet effet de « police » tout à fait déterminant aujourd'hui qu'est l'employabilité, à savoir l'assignation de la personne à des compétences formalisables. Le Curriculum Vitae est un bon exemple d'une technique de « police ». En rédigeant son



CV, la personne se réinvente elle-même dans les termes d'une employabilité ; elle devient actrice d'un scénario qu'elle ne choisit pas. Les technologies de l'employabilité lui attribuent une place bien spécifique, celle de quelqu'un en capacité de faire valoir un savoir-faire, de se mobiliser en fonction de lui et de se faire reconnaître à partir de lui. Nous sommes ici au cœur de la définition que Jacques Rancière donne d'une activité de « police » : « La distribution des places et des fonctions qui définit un ordre policier relève autant de la spontanéité supposée des relations sociales que de la rigidité des fonctions étatiques. La police est, en son essence, la loi, généralement implicite, qui définit la part ou l'absence de part des parties. Mais pour définir cela, il faut d'abord définir la configuration du sensible dans lequel les unes et les autres s'inscrivent. La police est ainsi d'abord un ordre des corps qui définit les partages entre les modes du faire, les modes d'être et les modes du dire, qui fait que tels corps sont assignés par leur nom à telle place et à telle tâche ; c'est un ordre du visible et du dicible qui fait que telle activité est visible et que telle autre ne l'est pas, que telle parole est entendue comme du discours et telle autre comme du bruit. C'est par exemple une loi de police qui fait traditionnellement du lieu de travail un espace privé non régi par les modes du voir et du dire propres à ce qu'on appelle l'espace public, où l'avoir-part du travailleur est strictement défini par la rémunération de son travail. La police n'est pas tant une « disciplinarisation » des corps qu'une règle de leur apparaître, une configuration des occupations et des propriétés des espaces où ces occupations sont distribuées »².

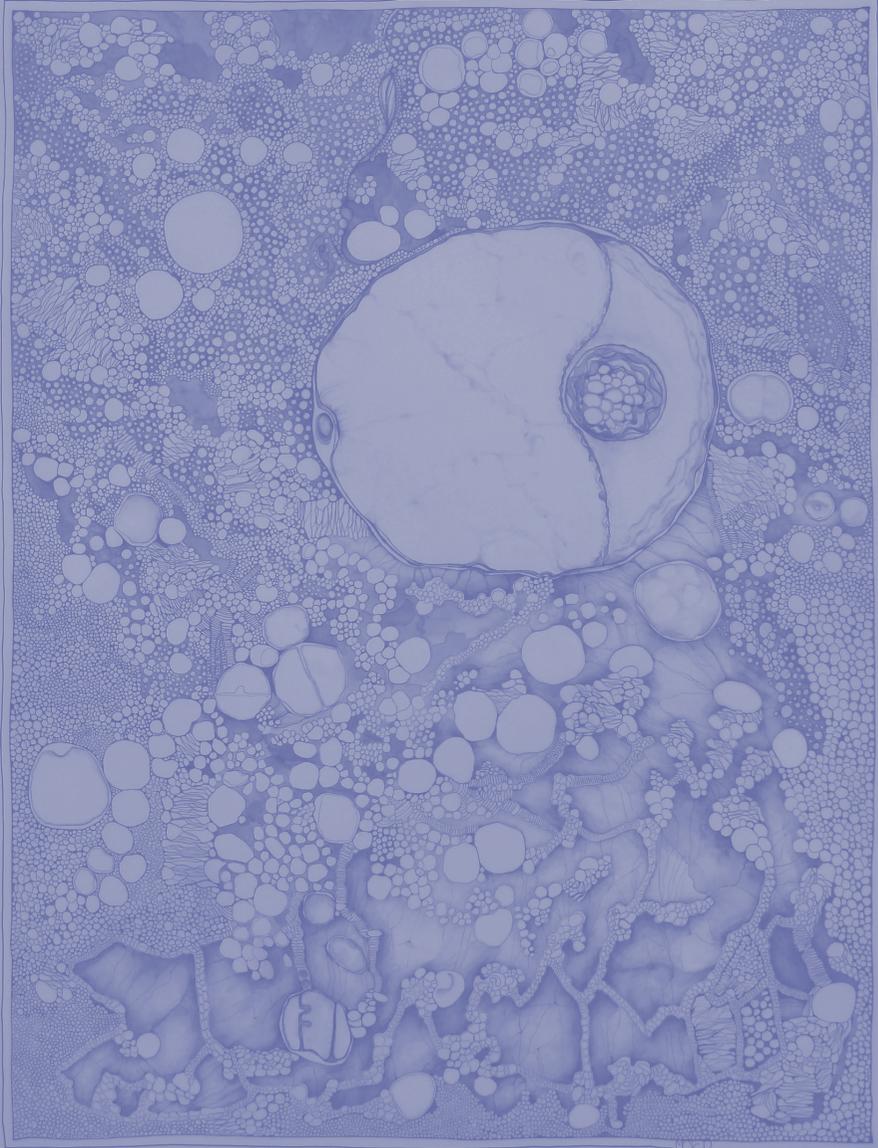
Une distanciation à visée de transformation

L'enjeu pour tout professionnel de l'enseignement, du social ou du soin, ou pour tout militant mobilisé dans une action collective, est d'interroger cette distribution/assignation des places, des paroles et des reconnaissances avec l'espoir, évidemment, de la faire évoluer dans des perspectives plus émancipatrices, à la fois pour les personnes concernées mais aussi pour les professionnels et militants impliqués. Cet effort de distanciation à visée de transformation, Jacques Rancière le nomme « politique ». Cette conception du « politique » ne se réduit pas aux institutions qui portent ce nom au sein de la société. Au sens de Jacques Rancière, du « politique » se pose et se travaille partout où des dispositifs se préoccupent de la vie des personnes, de leur présence et de leur reconnaissance. En effet, activité de « police » et activité « politique » sont consubstantielles comme peuvent l'être deux termes profondément antagoniques bien que participant d'un même mouvement ou s'inscrivant dans un même processus. « Police » et « politique » se répondent comme se répondent deux polarités sous tension ou comme interagissent les deux termes d'une contradiction. Elles se déterminent réciproquement et, dans les propos de Jacques Rancière, l'une se définit toujours en contraste de l'autre, au risque de l'activité de l'autre. Autrement dit, dès qu'il y a intervention sociale et éducative, dès qu'il y a organisation d'une coopération, en fait dès lors que des dispositions sont prises qui affectent la présence et la parole de quelqu'un (dans une visée d'activité, de mobilisation, de soin ou d'éducation), alors inévitablement des questions « politiques » surgissent autour de

cet enjeu central que Jacques Rancière formule dans les termes de la « part des sans-parts », de la part accordée à l'usager, ou qu'il s'octroie, alors qu'il ne prend pas part à la définition de la politique publique, de la part concédée au malade, ou dont il s'empare alors que pour l'essentiel, le plus souvent, il reste exclu de la définition du soin (choix d'une thérapie). « Police » et « politique » nous renvoient tous à notre condition de « sans part » et à notre capacité, malgré tout, à « prendre part » même dans des institutions totalisantes qui laissent pourtant peu de marge et de prise. « Je propose maintenant de réserver le nom de politique à une activité bien déterminée et antagonique à la première : celle qui rompt la configuration sensible où se définissent les parties et les parts ou leur absence par une présupposition qui n'y a par définition pas de place : celle d'une part des sans-part. Cette rupture se manifeste par une série d'actes qui refigurent l'espace où les parties, les parts et les absences de parts se définissaient. L'activité politique est celle qui déplace un corps du lieu qui lui était assigné ou change la destination d'un lieu ; elle fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit »³. L'action politique établit donc un nouveau décompte des places et des fonctions, un nouveau comptage de la part de l'un et de l'autre. Elle est en capacité de déplacer ce que l'ordre « policier » avait institué et de réinterroger ce qu'il avait légitimé. Les professionnels du champ éducatif ou social, les militants engagés dans une mobilisation ou une coopération, sont nécessairement pris/saisis par l'activité de « police » inhérente à leur pratique sociale. Mais ces

mêmes professionnels et citoyens sont aussi en capacité de faire bouger significativement, en situation, ces lignes de partage, ces modes d'assignation et ces formes de distribution des parts et de l'absence de part. Comment, au sein d'un dispositif, au sein d'une activité, est reçue la parole d'une personne ? Quelle considération lui est accordée ? Sur quoi cette parole pourra-t-elle porter ? De quoi sera-t-elle « autorisée » à parler ? Qu'en est-il de son corps ? Quelles dispositions sont prises pour rendre sa présence substantiellement plus effective ?

Dans le champ social et éducatif, la « prise de parole » est une question relativement travaillée. Mais qu'en est-il du corps ? Il n'y a pourtant pas de prise de parole possible sans une implication du corps. Dans les institutions sociales et éducatives, la cohabitation des corps est un enjeu passé fréquemment sous silence. Lors d'une réunion d'information, par exemple, comment les corps interagissent-ils entre eux, en présence les uns des autres ? Quelles dispositions sont prises pour rendre la présence physique et symbolique de chacun plus facile ? Comment la salle est-elle disposée ? Comment les corps des professionnels prennent-ils concrètement place ? Et ceux des usagers ou des élèves ? Il existe d'évidence une « police des corps » comme il existe une « police de la parole » (des mots recevables et d'autres non, des langages qui prennent voix et d'autres non). Cette « police des corps » est très rarement prise en compte dans le cadre d'une réflexion sur l'espace, sur l'architecture d'un lieu et son ameublement, sur les imaginaires corporels. Par exemple, les politiques de l'emploi développent un imaginaire de la performance, de l'efficacité



et de l'excellence, et se fondent sur une idéologie de l'employabilité. Quelle est l'image du corps impliquée par cet ordre de discours ? Quel est le corps attendu et le corps stigmatisé ? L'employabilité de la personne se joue sur le plan de ses aptitudes professionnelles, mais aussi sur le plan corporel (un corps imaginé, idéologisé, vêtu, scénarisé) et pareillement sur le plan du langage (un langage convenu, attendu, « policé », discipliné). Une analyse similaire pourrait être développée à propos des activités militantes et de l'engagement dans une lutte – des contextes d'action dans lesquels le corps est souvent héroïsé et virilisé, dans lesquels la parole est fortement affirmative et habituellement haute en voix.

Faire œuvre « politique » au cœur de chaque pratique

En jetant le doute sur la légitimité des parts et l'absence de parts, les acteurs font œuvre politique ; ils exercent une activité « politique », dans le sens formulé par Jacques Rancière, dans la mesure où ils tentent de faire voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu et de faire entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit. Mais, habituellement, ils sont plus à l'aise pour traiter des mots et des paroles que des corps et de leur présence physique et symbolique. Et pourtant, ces deux dimensions sont indissociables. Lors d'un de mes enseignements à l'université, un collègue maître de conférences s'est étonné que j'accepte que dans mon cours certains jeunes hommes conservent

leur casquette. En quoi le fait de porter ou non une casquette affecte leur capacité d'apprentissage ? Et pourtant, cette présence « inhabituelle » du corps (un vêtement qui n'était pas attendu dans le lieu de la classe) perturbait significativement cet enseignant. Elle perturbait certainement le rapport d'autorité (de prise de pouvoir) qu'il affectionnait d'établir sur la situation et sur les corps impliqués par cette situation. Plus généralement, l'apprentissage (une réalité éminemment intellectuelle), dans le cadre scolaire, est indissociable d'une discipline très sévère des corps. L'élève, l'étudiant est assigné à une place physique (sur une chaise, devant une table) comme s'il fallait faire taire le corps (le corps n'exprime rien. Il est immobilisé) pour réussir à travailler avec les mots et les pensées. Mais, spontanément, le corps s'exprime toujours mais des actes de « police » (la répartition spatiale de la salle de cours) sont mobilisés pour empêcher qu'il soit entendu. Il s'exprime mais son expression physique et symbolique ne « prend pas significativement part », n'est ni vu, ni entendu. Cette « part » des corps est parfaitement invisibilisée. Quand l'enseignant prend en compte cette question et quand il développe une pédagogie qui autorise le corps « apprenant » à être présent et actif dans le processus d'apprentissage, alors l'enseignant pose un acte « politique » au sens de Rancière. Il fait bouger les lignes – les lignes de partage, les lignes de démarcation.

Pour Michel Foucault, « l'objet spécifique de la police reste défini comme la vie en société d'individus vivants ». Il approfondit cette question par un retour sur l'historicité de ce terme. « La

réponse de De Lamare [in *Traité de la police*, Paris, 1705] paraît un tantinet hésitante. La police, précise-t-il en substance, veille à tout ce qui touche au bonheur des hommes, après quoi il ajoute : la police veille à tout ce qui régleme la société (les rapports sociaux) qui prévaut entre les hommes. Et enfin, assure-t-il, la police veille au vivant. C'est sur cette définition que je vais m'attarder. C'est la plus originale, et elle éclaire les deux autres ; et de Lamare lui-même y insiste. Voici quelles sont ses remarques sur les onze objets de la police. La police s'occupe de la religion, non pas, bien sûr, du point de vue de la vérité dogmatique, mais de celui de la qualité morale de la vie. En veillant à la santé et aux approvisionnements, elle s'applique à préserver la vie ; s'agissant du commerce, des fabriques, des ouvriers, des pauvres et de l'ordre public, elle s'occupe des commodités de la vie. En veillant au théâtre, à la littérature, aux spectacles, son objet n'est autre que les plaisirs de la vie. Bref, la vie est l'objet de la police : l'indispensable, l'utile et le superflu. C'est à la police de permettre aux hommes de survivre, de vivre et de faire mieux encore »⁴.

La « police » veille à la qualité de la vie ; ce qui ne préjuge en rien de ce que cette « qualité » peut recouvrir. Il est possible de mobiliser un exemple extrême pour le montrer : les pratiques eugénistes visent à préserver la « qualité » de la vie, au prix des pires violences. Mais il est plus intéressant de se rapporter à des exemples très ordinaires, qui habituellement ne choquent pas et qui n'invitent pas nécessairement à la réflexion. Les logiques d'employabilité se préoccupent centralement de la qualité d'une vie, même si ces logiques sont profondément discriminatoires

car l'employabilité s'institue comme une ressource rare (elle suppose de plus en plus d'effort et de sacrifice) et tend donc à renforcer les inégalités. Cette employabilité (cette « bonne » vie, cette excellence de la compétence) est atteignable pour certains et inaccessible pour d'autres.

Jamais une société n'a développé un outillage aussi sophistiqué pour s'assurer de la qualité de la vie. Il s'agit de l'œuvre historique de l'État-providence que d'avoir développé une architecture et une ingénierie politiques (au sens d'une politique publique, donc d'une « police ») de grande ampleur pour prendre en charge la vie et s'assurer de sa qualité ; politique de santé, d'éducation, de formation, politique culturelle, politique sociale... Derrière chaque dispositif de politique publique, se niche une conception de la « bonne vie » et opère un partage entre l'acceptable et l'inacceptable, le compatible et l'incompatible. Ce présupposé est rarement explicité, encore moins discuté au sein des équipes professionnelles et des collectifs militants.

Pour Michel Foucault, l'institution d'une « bonne vie », en termes d'hygiène, d'éducation ou de santé, est donc devenue l'objet central de l'action de l'État (d'un État social et d'un État culturel). Pour préserver l'ordre social, assurer l'intégration des populations et pour maximiser leur utilité (une force de travail qualifiée, par exemple), la population doit être éduquée, formée et protégée (face à la maladie ou la vieillesse). Les dispositifs de politique publique s'emploient à concrétiser cet idéal d'une « bonne vie », à nouveau dans les termes d'une « police » du social en décourageant certains comportements, en valorisant d'autres, en instituant un ordre des corps approprié aux attendus

de la société, un corps soigné, éduqué, employable. « Depuis l'aube de la philosophie politique dans les pays occidentaux, tout le monde a su et dit que l'objectif permanent des gouvernements devait être le bonheur des hommes, mais le bonheur en question apparaissait alors comme le résultat ou l'effet d'un gouvernement vraiment bon. Désormais, le bonheur n'est plus seulement un simple effet. Le bonheur des individus est une nécessité pour la survie et le développement de l'État. C'est une condition, un instrument, et non simplement une conséquence. Le bonheur des hommes devient un élément de la puissance de l'État »⁵. Le niveau de formation et de qualification, l'état de santé global d'une population, l'appétence « culturelle » des publics (cf. les études pour mieux connaître la consommation culturelle des Français) sont autant d'objectifs majeurs d'une police du social incarnée dans les politiques publiques. Ce « bonheur » est bel et bien une construction politique (réalisée par les politiques publiques) qui, à nouveau, qualifie et disqualifie, reconnaît ou méconnaît et qui, au final, établit des lignes de partage qui peuvent être sources d'inégalités profondes et de discriminations. Par exemple, l'État culturel est fondé sur la valorisation d'un certain type de création artistique, relevant d'un art savant ou des « grandes » œuvres du patrimoine. Les arts dits populaires ont le plus grand mal à se faire entendre car ils ne sont pas garants d'une « bonne vie » car trop transgressifs, tumultueux... trop populaires⁶. Une part de l'action d'une politique culturelle est de faire entrer dans les critères d'une « bonne vie » les pratiques qui émergent spontanément (donc de manière sauvage) au sein de la société. Sur le terrain du hip hop, des lignes de partage ont été

progressivement établies par les institutions culturelles (grâce à la force de frappe des financements) qui contribuent à faire « la part des choses » et à réordonner ces pratiques entre une « part » intégrable et une « part » renvoyée à sa supposée marginalité⁷.

Une politique qui se préoccupe de la vie sur le terrain même de la vie

Les activités de « police » se saisissent de la vie, dans ses multiples facettes, pour l'ordonner et lui donner forme (lui donner « part ») ; elle s'exerce donc à partir d'une large palette de bio-pouvoirs : pouvoir sur les mots, pouvoir sur les corps, pouvoir sur les espaces, pouvoir sur les techniques et les usages... La configuration spatiale d'une salle affecte le déroulement d'un enseignement et les modes d'apprentissage. Le pouvoir des mots, par sa capacité à nommer et à identifier, affecte significativement la représentation que l'on peut se faire d'une réalité. Le fait de désigner la personne-concernée-par-une-politique- publique comme administré, bénéficiaire, usager, personne, individu ou encore sujet ne renvoie pas au même imaginaire et donc pas à la même capacité à faire et à agir. Il n'est pas anodin d'entendre des décideurs publics évoquer la protestation des « riverains » contre l'installation d'un camp de Roms. Ce terme est habituellement utilisé pour parler de la proximité d'un lieu ou d'un équipement : riverain d'une autoroute, d'une usine..., pour en souligner les nuisances. Dans le cas de relation entre des personnes ou entre des communautés, l'usage de la langue voudrait que l'on parle de conflit de voisinage. Le fait de se considérer comme des riverains d'un camp ou comme les voisins d'une population vivant en

habitat précaire change évidemment radicalement la situation à prendre en compte. À nouveau les mécomptes et les décomptes de la « vie ».

Ces bio-pouvoirs (ces pouvoirs qui s'adressent fondamentalement à la vie) à l'œuvre dans n'importe quelle « police du social » peuvent être réorientés, réalignés, repositionnés (modifier l'espace, changer d'outils et de méthodes, retenir un autre cadre d'analyse, utiliser d'autres mots, privilégier une architecture ou un urbanisme différent) grâce à leur réengagement politique, à leur reformulation/remise en forme politique.

Cette remise au travail politique des réalités et des situations concerne pleinement l'action des soignants, des travailleurs sociaux ou des enseignants, et l'action de n'importe quel citoyen dès lors qu'il se mobilise pour une question d'intérêt commun. Ce champ d'action relève d'une biopolitique, à savoir une (micro-) politique qui a fait de la vie son « objet » ou plutôt sa « question ». Comment procéder pour qu'une parole soit entendue et fasse sens ? Comment reconnaître et valoriser le savoir porté par des personnes en marge ou en périphérie ? Comment réorganiser l'espace pour qu'il soit accueillant pour les corps et les âmes ?... « Le terme biopolitique désigne la manière dont le pouvoir tend à se transformer [...] afin de gouverner non seulement les individus à travers un certain nombre de procédés disciplinaires, mais l'ensemble des vivants constitués en population : la biopolitique – à travers des bio-pouvoirs locaux – s'occupera donc de la gestion de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation, de la sexualité, de la natalité etc., dans la mesure où ils sont devenus des enjeux politiques »⁸. Une biopolitique n'atteint ses objectifs

qu'en devenant une fonction à part entière de la réalité concernée, qu'en s'y implantant de l'intérieur et par l'intérieur. Pour agir sur la vie, une politique doit devenir une composante à part entière de cette vie.

Par exemple, seule une politique de la langue est en capacité d'agir sur l'ordre des discours : d'autres mots, porteurs d'un idéal d'émancipation viennent contredire les mots de la disqualification et de la stigmatisation. Comme l'écrit Michel Foucault : « On sait bien qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi. [...] La production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité »⁹.

Autre exemple. Seule une politique propre au champ du savoir parviendra à transformer les rapports inégalitaires de savoir en relativisant la part des expertises majoritaires (le savoir du professionnel) et en rehaussant la présence et la contribution des savoirs minoritaires (le savoir de ceux que l'on n'entend habituellement pas). Ce type de biopolitique concerne centralement l'activité des éducateurs et des soignants. Comment, par exemple, le savoir que le malade construit à propos de sa propre santé et sur son propre corps peut-il être pris en compte, parvient-il à « prendre part » ?¹⁰ Le risque pour un professionnel est de rester pris, saisi, par les bio-pouvoirs de savoir (les expertises professionnelles) à l'œuvre légitimement sur son terrain et

accrédités par l'institution. Car, comme le souligne Michel Foucault : « Quand le roi, pour connaître ses droits, interroge les greffiers et les juristes, quelle réponse peut-il obtenir sinon un savoir établi du point de vue du juge et du procureur que lui, le roi, a créé lui-même, et où, par conséquent, il n'est pas surprenant que le roi trouve, tout naturellement, les louanges de son propre pouvoir [...]. Savoir circulaire, en tout cas. Savoir où le roi ne peut rencontrer que l'image même de son propre absolutisme, qui lui renvoie, sous la forme du droit, l'ensemble des usurpations que lui, le roi, a commises »¹¹. Michel Foucault vient nous dire, par le décalage de l'histoire, que les acteurs en position majoritaire ou dominante, s'ils relâchent leur vigilance professionnelle/politique, finissent par ne plus s'adresser qu'à eux-mêmes. Les bio-pouvoirs frappent alors sans nuance, sans réserve. La part hégémonique prise par les expertises légitimes et accréditées font taire, radicalement, les autres expériences de savoir, en particulier les expériences de ceux qui vivent en périphérie ou qui se trouvent en position de « demandeur ». Michel Foucault désigne ces savoirs étouffés et invisibilisés comme des « savoirs assujettis ». « Par « savoirs assujettis », j'entends aussi toute une série de savoirs qui se trouvaient disqualifiés comme savoirs non conceptuels, comme savoirs insuffisamment élaborés : savoirs naïfs, savoirs hiérarchiquement inférieurs, savoirs en dessous du niveau de la connaissance ou de la scientificité requises [...]. Ces savoirs locaux, singuliers, ces savoirs des gens qui sont des savoirs sans sens commun et qui ont été en quelque sorte laissés en jachère, quand ils n'ont pas été effectivement et explicitement tenus en lisière »¹².

À travers l'exemple du langage et du savoir, on peut facilement illustrer la thèse que je formulais en début de propos, à savoir que seules des biopolitiques (des politiques qui œuvrent à l'intérieur de la vie elle-même) sont en capacité de rejouer et de déjouer les biopouvoirs (les activités de « police ») puissamment actifs dans les situations d'intervention sociale ou éducative, en fait dans n'importe quelle réalité où des orientations de vie (apprendre, se soigner, se former, coopérer, lutter) sont en jeu. En effet, « Police » et « politique », « bio-pouvoirs » et « bio-politiques » opèrent en prise directe avec la vie en la modulant de l'intérieur et par l'intérieur (le bios pris comme objet d'une police / d'une politique).

Notes :

[1] Ce terme de « police » doit être évidemment entendu dans le sens historique et philosophique que lui donne Jacques Rancière et nullement limité à cet appareil d'État spécialisé nommé « force de police ».

[2] Jacques Rancière, *La méfiance (Politique et philosophie)*, Galilée, 1995, p. 52.

[3] *Idem*, p. 52-53.

[4] « *Omnes et singulatim : vers une critique de la raison politique* », Dits et écrits, tome IV (1980-1988), Gallimard, 1995, p. 157.

[5] « *La technologie politique des individus* », Dits et écrits, *idem*, p. 824.

[6] *Une part de l'action d'une politique culturelle est de faire entrer dans les critères d'une « bonne vie » les pratiques qui émergent spontanément (donc de manière sauvage) au sein de la société.*

[7] Voir à ce propos la thèse de Virginie Thibaud, « *Challenge* » ou « *ballet* » : la formation de deux mondes professionnels de la danse hip hop (Université Paris 3, 2014). Dans sa version « ballet », une

partie du hip hop est intégrée au monde de la danse contemporaine et va intéresser un public « éclairé » en souci d'une « bonne vie » (esprit de curiosité, pratique culturelle « cultivée »...). Dans sa version « challenge », le hip hop demeure fortement inscrit dans son univers culturel et social et il reste alors associé à l'image d'une « mauvaise vie » en lien avec plusieurs stigmates : violence, drogue, sexisme...

[8] Judith Revel, Le vocabulaire de Foucault, *Ellipses*, 2002, p. 13.

[9] Michel Foucault, L'ordre du discours, Gallimard, 1971, successivement p. 11 et 10.

[10] Voir à ce propos le bel ouvrage de Katrin Solhdju, L'épreuve du savoir (Propositions pour une écologie du diagnostic), *Ding ding dong éditions*, 2015, 223 p. (Tr. de l'allemand par Anne Le Goff). J'ai rédigé une recension de ce livre, accessible en ligne : Lecture éprouvée. À propos de Katrin Solhdju, « *L'épreuve du savoir (Propositions pour une écologie du diagnostic)* ».

[11] Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* » – Cours au Collège de France, 1976, Seuil / Gallimard, 1997, op. cit., p. 114.

[12] *Idem.*, p. 8 et 9.

Transats rouges

Marie Say

Marie Say est un pseudonyme pour ce texte paru dans le fanzine « la canne hard » n°2 – fanzine43@laposte.net

- Je crois que je pourrais l'observer des heures, ce bleu-là. J'étais allongé dans un transat et elle aussi. Sauf qu'elle lisait encore un roman inoffensif et sans saveur pendant que moi je ne faisais rien, moi je regardais le ciel et sa couleur profonde. C'était l'heure, l'heure du plongeon.

- Tu es bien un poète, toi ! Toujours les mêmes rengaines, le bleu du ciel, le murmure de la rivière, les lueurs de l'aube, le silence des pierres et l'odeur des goémons séchés ! Un jour, tu devrais t'intéresser aussi au débouillage du motoculteur, au sarclage avec la binette, à l'acidité de la sueur...

Elle souriait, visiblement elle se foutait de moi, son buste s'était relevé avec énergie. Assise, j'avais l'impression qu'elle pouvait me sauter dessus à tout moment. Elle a rempli son verre, l'a avalé d'un trait et s'est affalée à nouveau dans son siège, seuls ses avant-bras dépassaient de la toile rouge, tendus autour du livre.

- Tu te souviens de Sarah, ma collègue ? Eh bien tous les mercredis, elle emmène sa fille à la piscine militaire, elle prend un cours là-bas. Elle s'installe sur les gradins et elle fait comme toi : rien. Pendant une heure. Elle, au moins, elle mate du concret, de la chair, des corps musclés bien comme il faut, ceux du moniteur et des autres gars qui enfilent les longueurs pour

soutenir leur condition physique. Je suis terriblement attirée par la beauté, c'est ce qu'elle dit, Sarah.

Elle savait se rendre insupportable. Surtout, elle ne comprenait rien. Rien à l'essentiel de l'infini du ciel, ce qui happe, qui nous engloutit, nous poussières incandescentes, tellement légères qu'on y sombre, nous dont le sort est de finir en cendres. Je devais lui paraître absolument insupportable. Saisie par l'intrigue insipide du dernier Musso ; lui aussi finissait par me rendre jaloux, lui qui me la volait chaque année avec son bloc de papier ; elle préférait s'isoler, me napper de dérision corrosive puis revenir à son bouquin.

- Tu crois qu'un jour on pourra traverser le bleu du ciel ?

Elle n'a même pas relevé les yeux, peut-être un haussement de sourcils, pas mieux. Il y a eu un léger coup de vent. Au fil du jour, le soleil avait rabougri les pétales de la pivoine qui, hier encore, diffusaient ses couleurs tenues. De cet essoufflement de vitalité, quelques-uns se sont détachés, sont retombés un peu plus loin. Elle a frissonné, pourtant ses yeux n'ont pas décroché de la page, elle n'a rien vu de ce minuscule effondrement.

Je me suis levé.

- Je crois que je vais aller faire un tour.

Associations et concours : la générosité duplice

Christian Lamy

Typographe reconverti en animateur/formateur, autodidacte devenu historien, militant de l'éducation populaire, de la vie associative et de l'économie solidaire comme alternatives au tout-argent, Christian Lamy a publié avec Jean-Pierre Fornaro Michelin-ville, histoire du logement ouvrier Michelin aux éditions Créer (épuisé), a participé à l'ouvrage collectif les hommes du pneu sous la direction de André Gueslin aux éditions Ouvrières (2 tomes), à l'ouvrage collectif Mon corps est un champ de bataille (au masculin) et Ce que les associations nous apprennent des « leaders » dans crefad-documents.

Nous connaissons depuis quelques années une évolution des modalités d'actions des fondations : en même temps qu'elles baissent leurs programmes d'interventions et ainsi leurs soutiens et participations aux actions associatives, elles multiplient les concours permettant à telle ou telle association de remporter le premier prix, parfois le deuxième prix, voire le troisième prix...

Trois associations récompensées ne font pas un programme et nous pouvons nous interroger sur le pourquoi et sur le sens de ces concours ; d'autant qu'à son tour, l'Etat commence à suivre cette dynamique par ses diverses agences et les structures qu'il finance et dirige indirectement ; et même directement par un ministère !

Pour les associations, cette vogue des concours se développe après la transformation depuis plusieurs années de nombreux appels à projets en appels d'offre par l'Etat et des collectivités territoriales.

Comment comprendre cette évolution ?

Les concours

Sur un thème précis (solidarité avec tel public ou tel territoire ou telle innovation), il est proposé aux associations de concourir en déposant un dossier sur le net qui est ensuite mis au vote numérique du public (après une vérification de la conformité du demandeur et avec ou non une pré-sélection par l'organisateur du concours).

Ce critère du vote du public est présenté comme « neutre » évitant des critères sociaux et orientés, présenté comme démocratique puisque chacun peut voter pour le projet qu'il veut soutenir. Il est sous-entendu ainsi, qu'un projet, qu'une équipe, capable de mobiliser des votes numériques est dynamique, compétente, innovante et mérite de gagner.

Le concours, à l'exemple de la compétition sportive, récompense plusieurs concoureurs, trois en général, un premier, un second et un troisième, chacun marqué d'une somme dont le montant est diminué à chaque fois. Mais cette somme est souvent maigre :

un minimum de 1500 euros et jusqu'à 10 000 euros qui, à notre connaissance, est le maximum attribué pour l'instant.

Ce qu'il faut repérer, au delà de la « radinerie » de la somme attribuée, totalement disproportionnée au regard de l'énergie demandée aux équipes associatives pour participer au concours, c'est l'ampleur des sommes dépensées pour publiciser le concours, sommes très fortement supérieures aux prix accordés ! Ainsi, le concours a pour fonction première de publiciser la fondation, en premier lieu les fondations d'entreprises portant le nom de l'entreprise, mais aussi tel ministère ou telle agence ou structure financée majoritairement par l'état, accordant quelques maigres crédits aux projets associatifs récompensés. Sous une apparence de générosité se cache à peine le marketing instrumentalisant les associations.

Car il s'agit bien d'une récompense ! La reconnaissance et la légitimation accordées à une association en finançant sous forme de subvention l'une de ses actions dans le cadre d'un programme de fondation ou d'état est transformée en « récompense », désignant un meilleur, un premier de la classe, excluant ainsi les autres, tous les autres vite oubliés, comme le sera d'ailleurs le récompensé bien vite chassé l'année suivante par le nouveau prix du nouveau concours. Ainsi, en publicisant à grand frais le concours doté de quelques récompenses, la compétition est mise en avant comme valeur première au détriment de ce qui porte l'engagement dans la vie associative : la coopération et la solidarité.

Formellement, il s'agit d'un détournement des règles de fonctionnement d'une fondation qui, dans l'esprit de la loi,

échangent une défiscalisation contre l'absence de promotion des financeurs. Et pour l'Etat, d'une contradiction entre l'intérêt général dont il porte mission et la récompense d'un premier de la classe. Un premier de la classe qui aurait appris et saurait utiliser le langage stéréotypé numérique des dossiers en ligne, qui participerait à la croyance que le numérique et la vraie vie sont une seule et même réalité...

Associée à la valeur « compétition », la valeur « concurrence » est mise en avant et en pratique dans le concours. Et le numérique facilite cette mise en concurrence.

Car il est nécessaire pour une équipe associative mobilisée pour un projet social, humanitaire, culturel de se doter des compétences pour déposer un dossier numérique, l'argumenter, correspondre aux critères, puis de le publiciser auprès de chaque famille, de chaque voisin, de tout un territoire local durant des semaines, des mois. Evidemment, pour quelques projets cette forme de mobilisation pourra s'avérer utile pour la concrétisation, mais il s'agit ici d'une fausse mobilisation puisqu'au détriment des autres projets incapables d'un tel dossier ou des perdants du concours.

Plus étonnant encore, la participation et la promotion du concours par des entreprises de l'économie sociale et solidaire (banques coopératives, assurances mutualistes) et même par des associations nationales dont la mission s'avère définie comme... conseil et soutien à la vie associative !

Le concours comme promotion de la récompense au mérite, un mérite collectif, un collectif méritant, car seuls les premiers méritent reconnaissance et récompense.

Le concours, une entreprise idéologique de promotion de la compétition entre associations, compétition entre projets sociaux et culturels, compétition entre équipes associatives, compétition entre territoires locaux... ; de promotion de la concurrence entre tous...

Sous prétextes de générosité, de soutien à la dynamique associative, de participation à la générosité de la société civile, le concours promu par diverses institutions promeut les valeurs du libéralisme financier, compétition et concurrence, passant sous silence ce qui en réalité fonde l'associatif, le partage, la solidarité, la coopération. Il s'agit avant tout d'une entreprise idéologique qui au final, affaiblit la vie associative.

Et il n'est pas anodin que le concours apparaisse en même temps que la diminution des soutiens publics, que la promotion des prêts aux associations pour remplacer les subventions. Car le concours permet aux organisateurs d'amoindrir, voire supprimer le sens politique de l'action et des financements en s'amusant avec la compétition mise en avant.

Mais pourquoi les associations participent-elles aux concours ?

En se portant candidates aux concours, les associations affaiblissent l'ensemble du champ associatif qui s'appauvrit financièrement ; plus encore, elles se combattent entre elles pour qu'émerge le soi-disant « meilleur » récompensé



publiquement avec force de publicité sur tous supports médiatiques. Elles annihilent pour partie la force des valeurs qui permettent l'engagement des bénévoles et des salariés des associations.

Alors pourquoi ? Probablement par une imprégnation du court terme sans se rendre compte des effets de leur participation à long terme et sur une dynamique globale, en considérant seulement leur propre cas et non l'ensemble de la vie sociale, en ignorant les effets idéologiques de leur participation, confiantes qu'elles sont en leur propre motivation généreuse.

Car le concours s'inscrit dans une dynamique performative : plus on participe et plus on se convainc des valeurs de compétition et de concurrence qui permettent de participer à un autre concours, qui permettent d'inscrire ses valeurs dans tous les aspects de la vie quotidienne, de se faire croire que ces valeurs sont les seules possibles...

Et le concours, par l'intermédiaire du numérique, permet de se faire croire que le réseau numérique, le nombre de soutiens par claviers, est équivalent au réseau réel mobilisable au quotidien. Il n'en est rien, à l'évidence, car un clic de souris ne sera jamais égal à l'engagement bénévole de terrain ; c'est aussi s'offrir la fausse conviction que les votants numériques sont ou seront les utilisateurs, les bénéficiaires, les usagers ou les soutiens du projet récompensé. C'est confondre virtuel et réalité !

Que faire ?

La solution semble évidente : plus aucune participation associative aux concours et ils s'éteindront d'eux-mêmes ! Solution utopique au regard de la multiplicité et de la diversité associative et qui nécessiterait une conviction commune au-delà des singularités. D'autant que la baisse des soutiens publics engendre une précarité des associations et entraîne chaque association à agir pour sa survie. Mais quand chacun défend son propre bifteck, le gros bifteck commun est mis en danger ! Alors, en attendant, il nous faut informer sans relâche, montrer l'exemple, proposer et promouvoir inlassablement la dimension politique de nos actions par nos valeurs communes.

+ Professionnaliser pour « marchandiser » (et inversement) : quand l'État accompagne les associations employeuses - *Simon Cottin- Marx – Thèse – Paris-est Créteil 2016*

+ Accompagner les associations au risque du paradoxe – *Isabelle Tahmazian – DHEPS Strasbourg 2016*

+ Revue « Quel sport ? » - <http://www.quelsport.org/les-numeros/>

L'homme ne vit pas que de gazoil !

Gérard Bras

Philosophe, il a enseigné en lycées au Havre, à Reims, à Raincy, en classes préparées. De 2001 à 2007, il est directeur de programme au Collège international de philosophie. Il travaille depuis sa fondation en 1997 au Groupe d'Étude du Matérialisme Rationnel (GEMR) qui publie les volumes De la puissance du peuple aux éditions du Temps des Cerises. Ses travaux portent sur Spinoza, l'esthétique et la philosophie sociale et politique. Président de l'Université populaire des Hauts-de-Seine depuis 2012.

Il a publié :

Hegel et l'art, 1989 et 1994.

Pascal. Figures de l'imagination, avec Jean-Pierre Cléro, 1994.

Joseph Pignato, 2003

Pascal et Spinoza. Pensées du contraste : de la géométrie du hasard à la nécessité de la liberté, dir., avec Laurent Bove et Éric Méchoulan, 2007.

Les ambiguïtés du peuple, 2008.

Claudie Laks, le vouloir ivre de la couleur, avec Patrick Grainville et Thierry Dufréne, 2013.

La guerre et la violence, avec F. Frosini et V. Morfino, 2014.

Les voies du peuple. Eléments d'une histoire conceptuelle, Paris, Amsterdam, 2018.

Les traverses de la peinture, sur l'œuvre de Julie Poulain, 2018.

Ce texte a été publié une première fois le 20/12/2018 sur le site AOC :

<https://aoc.media/>

« Aux portes des boulangeries, comme aux portes de l'Assemblée, on parlait de la disette moins que du veto. » Jules Michelet, *Histoire de la révolution française I*, livre III, Folio, p. 293¹

Ellipse de Michelet pour formuler le sens, à ses yeux, de l'émotion populaire devenue Révolution. L'écho aujourd'hui répond en remplaçant « disette » par « prix du gazoil » et « veto » par « démocratie ». L'historien-philosophe poursuit, à l'endroit des « socialistes » :

« Étranges amis du peuple, que ceux qui, adoptant à l'aveuglette la tradition royaliste, rabaisseraient ces luttes d'idées aux querelles de famine ! »

« L'homme ne vit pas que de pain ! » La formule évangélique vaut surtout pour les périodes de rupture politique. Elle n'est pas devise d'un mouvement politique, si on entend par là une organisation instituée, plus ou moins distincte dans sa forme d'un parti (mais n'entrons pas dans de telles disputes byzantines) visant à prendre le pouvoir. Elle peut être le ferment du mouvement dans la politique, de la politique en mouvement.

D'où cette idée : c'est un peuple qui s'exprime, se met en mouvement, se configure et, s'il y a révolution (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) se constitue. Pas

étonnant alors qu'il soit traversé de divisions, qu'il ne soit pas unifié sur un programme clair : un peuple n'est jamais homogène, pas même Un, mais toujours traversé de contradictions. Avec les gilets jaunes c'est un tremblement de ce genre dont il s'agit : une reconfiguration d'un peuple. C'est ainsi que l'on peut entendre le « refus de la politique » qui les anime : ils ne sont pas réductibles à un mouvement politique, mais mettent la politique en mouvement.

L'affaire est plus profonde, même si elle tombe sur une impasse. Il faut le dire d'emblée pour éviter les faux procès qui tous ont pour point commun d'interroger le mouvement en cours avec les catégories des partis, mouvements ou alliances constitués.

Sans identifier 1789, 1848 et 2018, il peut être pertinent de faire apparaître un invariant, à la fois dans la manière avec laquelle un peuple se déclare dans les conflits et avec laquelle une partie au moins de la gauche rejoint les conservateurs face à cet ébranlement : si le déclencheur des révoltes populaires est bien une revendication économique et sociale qui cristallise le sentiment que la vie devient invivable, il ne s'y réduit pas, parce que la vie humaine elle-même ne se réduit pas « à la circulation du sang », comme le disait Spinoza. Tenter de le faire c'est, qu'on le veuille ou non, chercher à configurer un peuple ramené au statut du « gros animal », persévérer dans l'idée selon laquelle le « peuple » (disant ce mot on pense populace, vulgaire) est incompetent en politique, n'a souci que de ses revendications économiques, ne s'émeut que pour son ventre.

C'est aussi, même en soulignant doctement les « acquis », renvoyer ceux qui ont fait l'expérience joyeuse de la lutte

collective au quotidien de leurs intérêts particuliers, ce qui nourrit le ressentiment contre « les appareils » ou « le système ». Écrivant ceci, me reviennent en mémoire les images du film de Jacques Willemont, *La reprise du travail aux usines Wonder*, tourné en juin 1968². On y entend Josiane cette ouvrière révoltée : « Non, je ne rentrerai pas, je ne foutrai plus les pieds dans cette taule, c'est trop dégueulasse ! » Les augmentations de salaires ne sont pas le tout de la vie humaine.

Quels sont ces invariants ? Non pas, la polarité « nous/eux », « peuple/élites », mais un conflit dont l'enjeu est de déterminer ce qu'est le peuple ici et maintenant. Parce que « le peuple » n'est pas donné en permanence, là, plus ou moins éveillé : il y a des multitudes d'hommes et femmes, des « masses » comme on a pu dire, mais qui n'existent comme peuple, agissant de façons plus ou moins unifiées, dans une direction plus ou moins claire, que dans certaines circonstances et qui, ainsi, font peuple. C'est ce que l'histoire apprend. Dire ou non « peuple », et le dire de telle ou telle manière n'est pas une question académique : le choix des mots oriente le mouvement collectif, modifie la réalité elle-même, parce qu'ils valent par leur sens et leur connotation, qui nourrit l'imaginaire. Il est (trop) facile de constater, dans tous ces cas, que ces femmes et hommes se rejoignent en se déclarant eux-mêmes « peuple », être peuple, être le peuple. Il faut l'entendre. On le sait, « peuple » a trois sens, au moins : juridico-politique (l'ensemble du corps électoral qui s'exprime), social (les couches économiquement et symboliquement dominées, celles que Bourdieu expose dans *La Misère du monde*, mais il faut actualiser ceci avec les travaux contemporains en sociologie³)

et historico-culturel, on devrait dire imaginaire (l'ensemble des habitudes communes à une population, consolidées dans le temps). C'est celui-ci qui commande l'idée d'un peuple un, agissant dans l'Histoire, tel qu'on le voit dans les différentes versions, de droite ou de gauche, des romans nationaux. Je pense que l'oubli du conflit autour de ces trois sens détermine la prédominance de l'ethno-national. On l'a vu dans un discours de Macron, passé inaperçu, dans lequel il parle du « retour des peuples », et dans son allocution du 10 décembre qui, alors que rien ou très peu de demandes allaient dans ce sens, relance le thème de « l'identité nationale ». Tentative pour configurer un peuple autour de l'identité ?

La question cruciale posée par la démocratie, reposée à nouveaux comptes aujourd'hui, est celle de l'articulation des deuxième et premier sens, faute de quoi le peuple social sera configuré par le mépris des « Grands » (Machiavel) considérant avec condescendance « la France d'en bas ». Rousseau nous le rappelle dans *l'Émile* : « Il est naturel qu'on fasse bon marché des hommes qu'on méprise. Ne vous étonnez donc plus si les politiques parlent du peuple avec tant de dédain, ni si la plupart des philosophes affectent de faire l'homme méchant. » Dit autrement, la démocratie moderne n'existe pas si politique et social ne sont liés, si la politique se fait dans l'oubli du social, si la citoyenneté ne se fonde sur l'égalité, l'égalité reconnue à tout homme. Ce que n'ont pas compris les énarques au pouvoir, enveloppés dans une rationalité froide, insensible, parce que leur politique est tout entière déterminée par l'exigence d'augmenter les dividendes des grands groupes, exigences

maquillées en « créations d'emplois » là où la logique financière s'impose aveuglément. Le conflit social est donc condition de la démocratie politique, et non son contraire !

La difficulté dans laquelle nous nous trouvons en cherchant à comprendre ce qui se passe, tient à ce que ces termes ont, pour partie, changé : l'hégémonie du prolétariat sur le peuple est terminée. Il faut prendre en considération ce qu'exposent bien sûr le mouvement des gilets jaunes, oscillant de l'occupation paisible des ronds-points aux temps forts des manifestations du samedi, mais aussi les ZAD, l'occupation des places et autres à venir. « Le mouvement ouvrier a su se construire en son temps, nous avons à construire un tout autre mouvement contre celui dont le spectre hante déjà le monde. C'est encore une fois la condition pour échapper à la barbarie. » Mais, de la même façon que le mouvement ouvrier ne se ramenait pas à une meilleure répartition des biens économiques, le mouvement actuel exprime une exigence fondamentalement politique, ou plutôt l'exigence de l'articulation de la politique et de la question sociale telle qu'elle se pose aujourd'hui à l'ère de la précarité. C'est ce qui se donne sous le sentiment d'une injustice subie de manière outrancière par l'arrogance de ce pouvoir qui incarne, aux yeux du plus grand nombre, les « très riches ».

La revendication, progressivement apparue, du rétablissement de l'ISF en est le symptôme, tout comme la crispation du gouvernement pour qui son acceptation sonnerait symboliquement le glas de sa politique économique. L'enjeu sera de savoir s'il parviendra à faire croire qu'elle est l'expression du ressentiment du « peuple » ou si un « peuple » pourra en faire le

marqueur de sa revendication politico-sociale. Il est d'importance parce que l'on a vu qu'elle exprime deux aspects décisifs : elle est l'expression de l'axiome démocratique d'égalité, sous la forme de la dénonciation de cette injustice qui voit sa suppression mise en équation avec la taxe sur les carburants ; et elle marque l'exigence d'un contrôle de la dépense publique, le soupçon que les impôts prélevés ne profitent pas à ce au nom de quoi ils sont levés, ce qui est la condition du consentement républicain à l'impôt. Défiance à l'endroit des « élites » ? Sans doute. *Populisme, soupçon d'une populace à l'endroit des gouvernants* (Hegel). Mais pourquoi leur accorder confiance par principe ? Ne sont-ils pas formés de femmes et d'hommes, ni meilleurs ni pires que vous ou moi ? Le contrôle des gouvernants par les citoyens est l'une des conditions de la démocratie : aucun titre ne justifie un pouvoir sans contrôle. C'est cela que la république a inventé, et qui doit toujours être repris en fonction des circonstances.

L'autre demande qui vient et exprime la revendication démocratique, fût-ce confusément, est celle du « référendum d'initiative citoyenne ».

Elle manifeste la crise de la démocratie représentative qu'il ne faut pas confondre avec une « crise de la démocratie ». D'où un second invariant qu'il faut examiner. La démocratie des modernes est différente de celles des Grecs et même de ce qu'un Rousseau ou un Montesquieu entendaient sous ce mot. Elle repose sur quatre principes qui constituent autant d'apories, ce qui signifie qu'elle est en état de crise permanente, c'est-à-dire qu'elle est mouvement perpétuel plutôt que régime installé, figé.

Ces quatre invariants sont la représentation, la participation, la manifestation (la « rue » ou le « tumulte ») et le droit⁴. C'est ainsi que jamais nous n'accorderons la qualité de démocratie à un régime qui n'autoriserait pas le droit de manifester ou tiendrait ses sujets à l'écart de toute participation à la vie publique entre deux consultations électorales. Et pourtant certains continuent à parler de crise de la démocratie pour désigner la défiance marquée à l'endroit des représentants élus. Soyons clair : l'élection à elle seule fonde une forme d'aristocratie, pas une démocratie. Le référendum, quelque forme qu'il prenne, ne peut être paradigme de la démocratie : il peut aussi prendre l'aspect de l'acclamation populaire, dont Schmitt s'est fait le théoricien, c'est-à-dire engagé dans une voie néo-fasciste. Il faut le dire dans un débat qui enfle, parmi un peuple traversé de contradictions. La question cruciale est celle des modes de la délibération publique, pas celle de LA solution pour une VRAIE démocratie⁵.

Mais à chaque principe son aporie. La représentation est-elle fondée sur un mandat impératif ou souverain ? Les représentants sont-ils révocables ou non ? La participation est-elle délibérative ou consultative ? Dans le premier cas, elle empiète sur le pouvoir législatif, dans le second elle consiste en « comités Théodule ». La manifestation quant à elle, peut tourner à l'émeute voire à la guerre civile ou être cantonnée au statut de figuration (remarquons que même l'émeute peut aussi prendre ce statut en régime spectaculaire). Enfin, le droit peut être conçu sur un mode décisionniste dans lequel le « peuple » érige comme règle de droit ce qu'« il » décide être tel ou bien fondé sur des principes universels, (qu'on peut nommer « naturels ») garantis par l'état



civil. C'est le sens de la Déclaration de 1789, comme de celle de 1793, qui identifient liberté et égalité, instituent la liberté comme non-domination et assurent le droit de résistance à l'oppression. La tendance objective de l'État est, bien sûr, de tout ramener au principe de l'élection, y compris au niveau de la gestion des conflits sociaux en désignant les interlocuteurs habilités. Il oublie sans doute que ceux-ci résultent d'un compromis avec ce qui fut, à un moment de l'histoire, une puissance insurgente faisant irruption dans le jeu réglé de ceux qui ont part aux voix, à l'instar du tribunat qui, à Rome, a procédé de la révolte de la plèbe en 494 avant notre ère. Il en va de même du mouvement syndical ouvrier qui a su imposer sa représentation.

Or, ce à quoi nous assistons en ce moment, c'est précisément à une interruption, à une crise du système de distribution des droits à la parole. Le film de Stéphane Brizé, *En guerre*, le montrait déjà, à propos d'une grève ouvrière : on y voyait des ouvriers d'une usine liquidée, réduits par les médias, les politiques et les patrons au rang d'animaux hurlants et violents, parce que la scène (Rancière) sur laquelle le litige qui les opposait aux propriétaires de l'usine était barrée par ceux-ci.

Avec les gilets jaunes, tout le monde cherche cette scène, manifestement mobile : les ronds-points, les plateaux de télévision, les réseaux sociaux ? Et la tactique du gouvernement est encore la même : adresser une demande aux acteurs du mouvement qui les contraindrait à renoncer à la rupture dont ils sont acteurs, notamment à propos de la nouveauté que leurs paroles portent. Cela touche jusque dans la manière d'être des corps sur un plateau de télévision. La sortie démocrate

du mouvement devra échapper à l'alternative de la discussion officielle et de la violence urbaine montée en spectacle médiatique. Impossible aujourd'hui de dire comment, ni même si c'est possible. L'hégémonie de cette alternative ne pourra que produire pourrissement et ressentiment avec, en embuscade, la « solution » Le Pen. D'où l'importance, pour les forces politiques de gauche, d'entendre l'inouï, et de ne pas camper sur la posture qui renvoie l'ébranlement au jeu établi de la distribution des représentants qui ont droit de parole. Ce qui peut être en cause c'est bien la modification de la règle qui attribue la parole aux « compétents ».

En ces temps troubles, j'évoquerais volontiers, pour terminer, une séquence des *Temps modernes*, en la reprenant, légèrement transformée, du philosophe Jean-Toussaint Desanti. Le petit homme vient d'être licencié de la moderne usine taylorisée. Il erre dans la rue, où se trouvent des ouvriers sur un chantier urbain, des chômeurs

mécontents, des badauds plus ou moins miséreux et un commissariat de police. Par inadvertance il prend le drapeau (rouge) qui signale la poutre qui dépasse du plateau d'un camion. Geste aléatoire se saisissant d'un objet destiné à rendre visible. Il devient symbole qui unifie la multitude des chômeurs qui se regroupe derrière, incarnant l'exigence collective en lui donnant d'elle-même le signe de son unification, d'autant mieux qu'il est porté par l'un des leurs. Il suffit que quelques-uns lancent « Sus aux flics ! » pour que le rassemblement tourne à l'émeute. Manière de dire qu'un peuple fait irruption en se formant entre deux pôles symboliques, le commissariat et le drapeau.

De quoi celui-ci est-il le signe ? Vers quoi fait-il signe ? Pour Desanti, ces hommes, par-là, « sont rappelés vers leur manque, vers leur privation, vers ce vide qui est leur désir, c'est-à-dire vers la jouissance qui, pour eux, n'est jamais là. » (*Un destin philosophique*, 1982.) Il s'agit de bien plus que de choses déterminables dont ils manqueraient : c'est d'un autre monde dont ils manquent, d'un monde sans précarité, d'un monde de l'égalité.

Utopique ? Sans doute. C'est ce que diront les gestionnaires. Mais nous étouffons, l'air nous manque sans de telles utopies ! Horizon d'attente, qui ouvre sur la dynamique à l'oeuvre dans cette puissance de la multitude. Pour le dire avec Spinoza, ce qui se joue dans ces révoltes populaires c'est la possibilité d'une « vie humaine, une vie qui ne se définit point par la circulation du sang et autres fonctions communes à tous les animaux, mais avant tout par la véritable vie de l'esprit, par la raison et la vertu » (*Traité Politique*, V, 5). Sans démagogie, mais sans crainte, c'est à cette hauteur-là qu'il s'agit de hisser les questions qui ont fait irruption, apparemment sous les aspects du refus d'une taxe.

Mais les gestionnaires ne le comprendront jamais, qui croient que l'homme ne se nourrit que de pain. Comment s'efforcer pour que la barbarie à venir, dont ils sont porteurs, directement ou par effet de ricochet, n'advienne pas ? Sûrement pas en prenant la posture du donneur de leçon, du savant qui connaît le sens de l'Histoire, ou qui sait mieux que les intéressés le sens de ce qu'ils disent ou vivent et se fait fort de le leur expliquer, avec « pédagogie ».

[1] La formule fait écho à ce que E.P. Thomson a nommé *économie morale*, repris dans un article de Samuel Hayat.

[2] On peut voir cette séquence sur YouTube, mais mieux encore dans le film d'Hervé Le Roux, *Reprise*, enquête documentaire sur les personnes qui y apparaissent, réalisée en 1996.

[3] Voir prioritairement un livre à bien des égards prémonitoires, Sophie Béroud, Paul Bouffartigue, Henri Eckert et Denis Merklen, *En quête des classes populaires*, un essai politique, *La Dispute*, 2016.

[4] J'ai emprunté cette idée à Étienne Balibar et en ai fait l'un des axes de mon livre *Les voies du peuple* (Amsterdam, 2018).

[5] *Les derniers rebondissements provoqués par l'enrôlement d'Étienne Chourard* par François Ruffin font apparaître les dangers dont cette idée est grosse. Une clarification arrivera-t-elle ?

Corps

Collectif

*Ce texte mélange des écrits de Bérangère, Christian, Xavier, Emmanuelle, Joël et Vanessa réalisés lors de plusieurs formations sur le thème du corps : « lire le corps », « le corps au travail », à la Grange à danser.
<http://lagrangeadanser.wixsite.com/accueil>*

Mon corps à la fois décor et retors, accord et désaccord,
à corps perdu et retrouvé ;
Les accords de mon corps, accorder le corps,
les corps de mon corps.
Encore le corps, toujours le corps,
à cor et à cris, des cris en corps.
Corps pour mordre la vie, la vie pour tordre le corps.
Mon corps a tord, mon corps de raisons, la raison de mon corps,
la corde de mon corps souple et tenace, enroulade du corps, le
corps par tous ses pores, le corps déborde, le corps à ras bords,
ras le corps ! Rosse ce corps ! Corps en bosses ; aborde ce corps...
Le corps erre, le corps serre, le corpsaire.
Ce pauvre corps laminé or !
Les dehors du corps dès l'abord, élabore ce corps, hors les dehors
du corps en or ;
les chagrins de corps, les chemins du corps,
le corps désordre, le corps des ordres, l'ordre du corps, l'ordre
des corps.
Le corps ordonne, le corps ogre ;
l'or du corps ocre,

le corps cyborg,
le corps au bord du désordre,
j'adore ce corps !
Or du corps, hors du corps : le corps à son port ?
Doigts, pieds, mains, cœur, foie, poumons, estomac, à plat, à
l'envers, en tension, en torsion, devant, dernière, à l'endroit,
cerveau, cervelet
Si le corps était une pâquerette, il se laisserait faire
Si le corps était ailleurs, on le saurait
Si mon corps pouvait être à l'ouest, ça m'arrangerait
Si ton corps n'était pas ton corps, ça m'embêterait
Si mon corps acceptait de se retourner, je serais époustoufflée
Si ton corps arrêta un peu de tourner, on pourrait en parler
Si mon corps, si ton corps, si nos corps faisaient corps, on
pourrait y aller
Si mon corps pouvait se taire, il continuerait à parler
Je suis un corps
Je suis osseux
Je suis organique
Je suis musculaire

Je suis gélatineux
Je suis un corps et je raconte une histoire.
Corps encore - corps à corps - cors aux pieds
A corps perdu, retrouvé
Présence-absence des autres et se retrouver soi
Corps apaisé, circulant, ouvert, offert, nouveau
Hésitation, surprise, délicatesse
Complexe, fragile, délicat
Naturel, présent, vivant, sincère
Exploration des multiples épaisseurs, densités, formes
Un infiniment possible
Incarnation
Présence à soi, présence à l'autre
L'oubli pour être ici, pour être maintenant.
J'ai été bactérie, poisson, serpent, lémurienne et singe Cellule,
fœtus, mini-corps puis corps vieillissant, mais toujours vivant,
sentant, aimant
Se retrouver
Respiration : investir, engager, déployer puis partir

Le corps pour partie visible, pour partie invisible à l'œil. Le corps invisible n'est pas pour autant insaisissable, ainsi os, tendons, articulations, organes peuvent être palpés. Le corps et l'esprit ont des connexions mal établies, du moins mal maîtrisées, tantôt marionnette rouillée, tantôt marionnettiste en apprentissage.

Ressentir mon corps, activer ses différentes parties pour huiler la machine, libérer le potentiel, limites physiques et sociales.

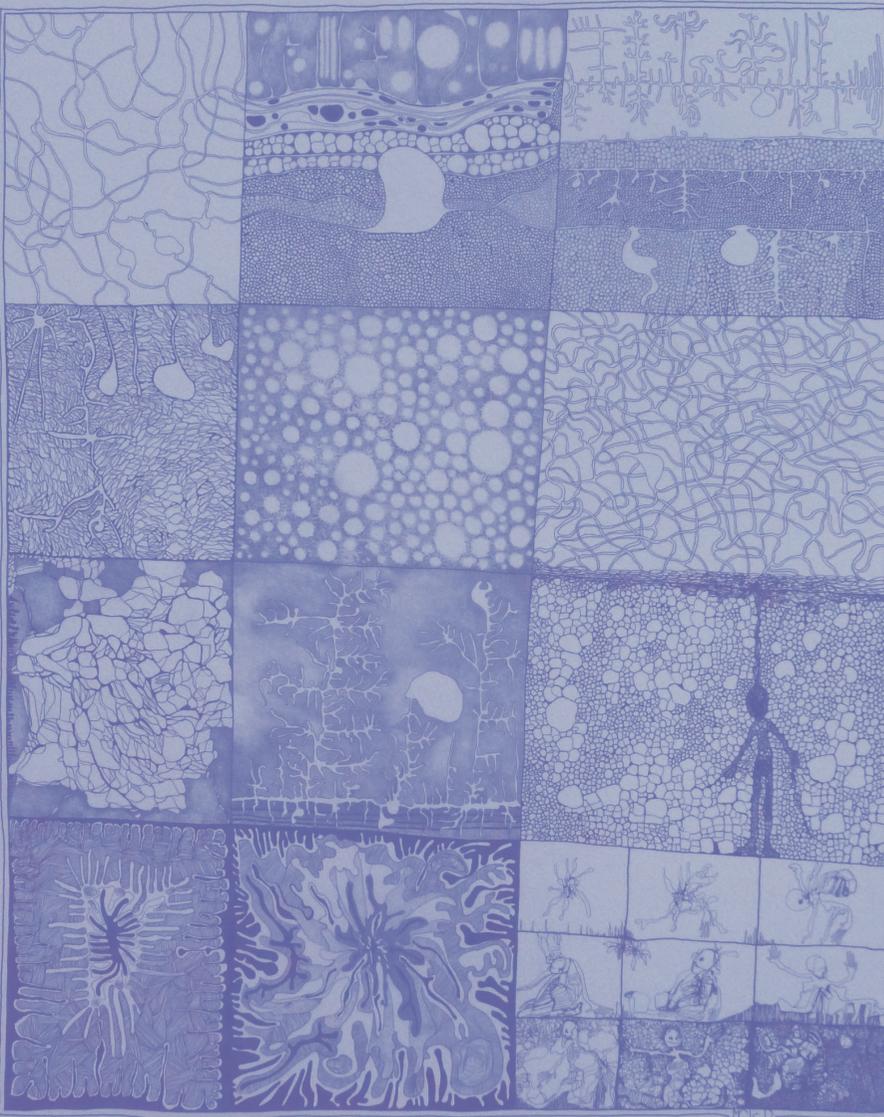
Je me cache pour mieux me montrer.
Je me montre mais ne veux pas être touché.
Apprêtés, préparés, costumés, partiellement bronzés, blancs, entiers, pas handicapés, tenus, protégés. Nos corps sont identiques : épidermes, poils, grains de peau, traces, marques, histoires, sensibilités, douceurs, élasticités. Nos corps sont différents.
Tissus, chairs, os, squelette solidaire et flottant, tendons, chakras, facias, méridiens, plexus, centres et périphéries. Nos corps sont identiques.
Orteils dessinés, ongles taillés et marqués, peaux tatouées, possibles d'étirement, d'ouverture, de tensions, angles improbables mais étonnement sans douleur, épaisseurs et absences. Nos corps sont différents.
Cœur bien au centre, poumons, estomac qui gonfle et rétrécit, foie bien dur caché sous les côtes, diaphragme qui sépare et réunit, ligaments qui tiennent et assurent. Nos corps sont identiques.
Poumon gauche en roue de secours, hanche plus mobile que l'autre, jambe plus longue que l'autre, boîte crânienne aux formes poétiques, omoplates fort dimensionnées, cage thoracique discrète ou affirmée. Nos corps sont tellement différents.
Corps toniques, corps tendus, corps ramollis, corps endormis, corps sensible aux autres corps, corps disponibles, corps prudents, corps généreux, corps inquiets, corps remerciant, corps qui demande ou interdit... Dans une seule et même journée chaque corps devenir différent ! Corps mobiles, corps

sans cesse en devenir, corps qui ne sait pas tout ce dont il est capable, corps qui sait mais n'ose pas, corps potentiel, corps utopique, corps du matin et corps en jambes, corps tête et corps imaginaire...

Si le corps idéal n'existe pas alors existent des corps pluriels pour chaque humain. À chaque humain appartient l'effort de les connaître et accepter, laisser exister. Tout au long d'une vie.

Le corps, ce corps, mon corps, nos corps.

Comme une impression qu'il est davantage perçu et utilisé comme le support de la tête. Perçu comme corps-objet, nous permettant de bouger, manger, faire du vélo, se faire voir, travailler, activités bien prévues et planifiées. Et puis un jour surviennent les symptômes, perçus comme un lâcher prise pour certain.es, comme des maladies pour d'autres. Le corps nous parle, du moins il essaie. Il traduit ce qu'il ressent, ce qui le libère et ce qui l'opprime, ce qui le rend heureux et ce qui le rend triste. Encore faut-il l'écouter. Ce corps, en fait, ce nous entier, tête comprise. Le corps intègre des normes, se façonne et s'adapte à notre environnement, aux institutions. Il intègre et mémorise notre histoire de vie, des périodes de vie, des mouvements, des résistances. Et même si votre conscience ne parvient pas à accéder à certains de ces souvenirs, faire confiance à son corps...



L'illustratrice Magali Corrière

Née dans le Nord de parents italien et polonais au début des années soixante.

A été péagiste puis pris la route vers le sud... Comédienne, metteuse en scène (Grotowski - actions physiques), co- fondatrice de la Cie ARTREATION, intervenante (cadre professionnel et scolaire), et animatrice, en ce moment, pour une association partenaire de l'école dans le Lot. Pendant ce parcours, a dessiné, peint à l'huile, fait des performances, des installations et depuis quelques années, dessine. Le tableau, le dessin, l'image, est pour elle quelque chose qui pense sans mot, quelque chose qui propose de l'entre-deux : entre deux traits, entre deux mots, entre deux espaces.

Elle a rencontré le réseau des CREFAD avec l'OCCE, et l'Entraînement Mental.

Magali - mglc3r@gmail.com - 06 21 25 38 52

Chaque fois que possible, Efadine ouvre ses pages à un.e artiste, non pour illustrer la revue ou les articles, mais pour présenter les réalisations tout au long des pages.



Une politique existentielle (II)

Les gilets jaunes en tant que « peuple » pensant

Entretien avec le sociologue Michalis Lianos

paru dans lundimatin#178, le 19 février 2019, site de réflexion que nous ne pouvons que conseiller.

Michalis Lianos est professeur à l'université de Rouen et directeur de la revue « European Societies » de l'Association Européenne de Sociologie. Il est notamment l'auteur de Le nouveau contrôle social - Toile institutionnelle, normativité et lien social

« Depuis le mois de novembre 2018, le sociologue Michalis Lianos est allé à la rencontre de centaines de gilets jaunes afin de recueillir leurs paroles et de tenter d'analyser ce mouvement aussi surprenant que protéiforme. Fin décembre, nous (<https://lundi.am/>) avons publié les premiers résultats de ses recherches sous la forme d'une interview : Une politique expérientielle – Les gilets jaunes en tant que « peuple ». Nous publions ce second entretien, une mise à jour autant qu'un approfondissement, un travail d'analyse aussi fin que tranchant. »

Il y a huit semaines, vous avez restitué vos premières observations sur les gilets jaunes à partir de votre enquête sociologique. Votre recherche continue. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

J'ai voulu dès le départ éviter une recherche « d'actualité ». Mon objectif scientifique – si l'on peut se permettre cette prétention – est de suivre la dynamique socio-politique de l'expression et de la

répression organisée autour du mouvement des Gilets Jaunes. Je ne cherche pas à comprendre seulement une lutte ponctuelle mais comment une lutte naît et meurt dans le cadre des sociétés postindustrielles contemporaines. Tous mes travaux confluent sur un thème qui reste constant : les contraintes de la socialité humaine. Qu'il s'agisse du conflit ou du don, de la confiance ou du soupçon, de la liberté ou du contrôle, de l'amour ou de la violence, la forme que prend le lien social détermine ce qui est possible pour une collectivité.

En l'occurrence, le mouvement des Gilets Jaunes se transforme à partir de deux fondements spécifiques : une conscience profonde de la situation et la solidarité en tant que réponse à cette situation.

“Conscience profonde” ?

Oui. Il ne s'agit pas seulement de réflexivité, c'est-à-dire de la capacité de réfléchir sur la condition dont on fait partie et de notre rôle dans cette condition. Ce que je constate est l'émergence

d'une représentation très dense qui commence à s'organiser en tant que philosophie sociale et politique.

Le point de départ est une immense frustration concernant la réponse de pouvoirs établis et des institutions qui les expriment. Vous vous souvenez peut-être que les premières manifestations étaient des événements de famille, des bandes d'amis, des voisins, des collègues. On est venu avec ses enfants en poussette en pensant que l'on ferait comprendre aux "élites" le besoin d'agir de façon urgente. Il s'agissait de montrer que l'on faisait partie de l'âme de ce pays, du "peuple" qui allait communiquer avec ses dirigeants. Certes, il y avait la colère d'en être arrivé à la situation qui obligeait à cette manifestation mais il y avait aussi l'enthousiasme de se voir protagoniste sur la scène civique et la certitude que l'on allait se faire comprendre.

Or, que découvre-t-on de samedi à samedi ? Que "le pays" n'est pas comme on le pensait. Ce n'est pas seulement le pays des tensions des ronds-points et des supermarchés bloqués. A un autre niveau, c'est le pays de quelqu'un d'autre - on ne sait qui précisément - quelqu'un qui n'hésite pas à aligner devant vous des murs anti-émeutes, des blindés, des armes, des lacrymogènes. A vous qui avez dépensé une partie non négligeable de votre revenu mensuel pour venir sur les Champs Elysées et communier avec la nation des citoyens, telle que vous la ressentiez à travers ce que l'on vous a appris à l'école et que l'on vous la présente dans les discours solennels. Et là, sur les Champs Elysées, le chemin le plus symbolique du pays, on vous traite comme un ennemi de

cette chose précise que vous êtes venu réclamer et qui nourrit votre enthousiasme, votre frustration et votre espoir : la République.

La déception est immense. Vous comprenez assez rapidement qu'il ne s'agit pas d'une mécompréhension. Je l'ai entendu plusieurs fois - aussi bien par des gens de gauche que de droite - à partir de la mi-décembre : "Je ne mettrai plus les pieds à Paris pour me faire gazer comme un criminel. C'est une honte !", "Je viens ici pour le bien de mon pays, pour les jeunes ; et tout ce que je trouve, c'est la matraque".

Cela explique le changement dans la composition des manifestants avec le temps. Pas d'enfants, bien moins de femmes, retrait des non urbains dans leur espace d'origine. L'effet de percolation de ces expériences à travers les réseaux en ligne et les contacts directs sur les ronds-points fut rapide et profond. Une autre perception de la société française commence donc à émerger progressivement chez les Gilets Jaunes.

Quelles sont les caractéristiques de cette nouvelle perception ? Comment change-t-elle leur propre positionnement dans le paysage politique ?

En premier, la confiance qu'ils et elles avaient dans leur lien avec la communauté civique nationale est brisée. Mais leur analyse n'est pas que tout le monde est contre eux. Ils voient que la majorité de la population - donc d'autres classes que la leur - les soutiennent. Par conséquent, ils ressentent que ce lien est brisé parce qu'il est 'trahi' par les "élites". Ce terme

désignera à partir de cette étape tous ceux qui ont le pouvoir d'agir comme intermédiaires entre les différentes parties de la société française parce qu'ils sont des acteurs puissants ou institutionnels, souvent les deux. La perception est alors que le jeu est faussé depuis la distribution des cartes elle-même. Hormis quelques inévitables éléments de conspiration ça et là, cela conduit à la réalisation que l'impasse dans lequel ils se trouvent n'est pas due à une coïncidence conjoncturelle mais à une tendance 'lourde'. Ils expriment cela en affirmant qu' "ils veulent faire de nous des rien-du-tout, ils ne veulent plus qu'il existe de classe moyenne ; pour qu'on soit pauvre et qu'on obéisse à tout". Quand on leur demande qui sont "ils", la réponse est complexe : "la finance qui tient le gouvernement dans chaque pays ; si on remplace Macron par un autre, ça ne changera rien. Le nouveau sera obligé de faire comme l'ancien".

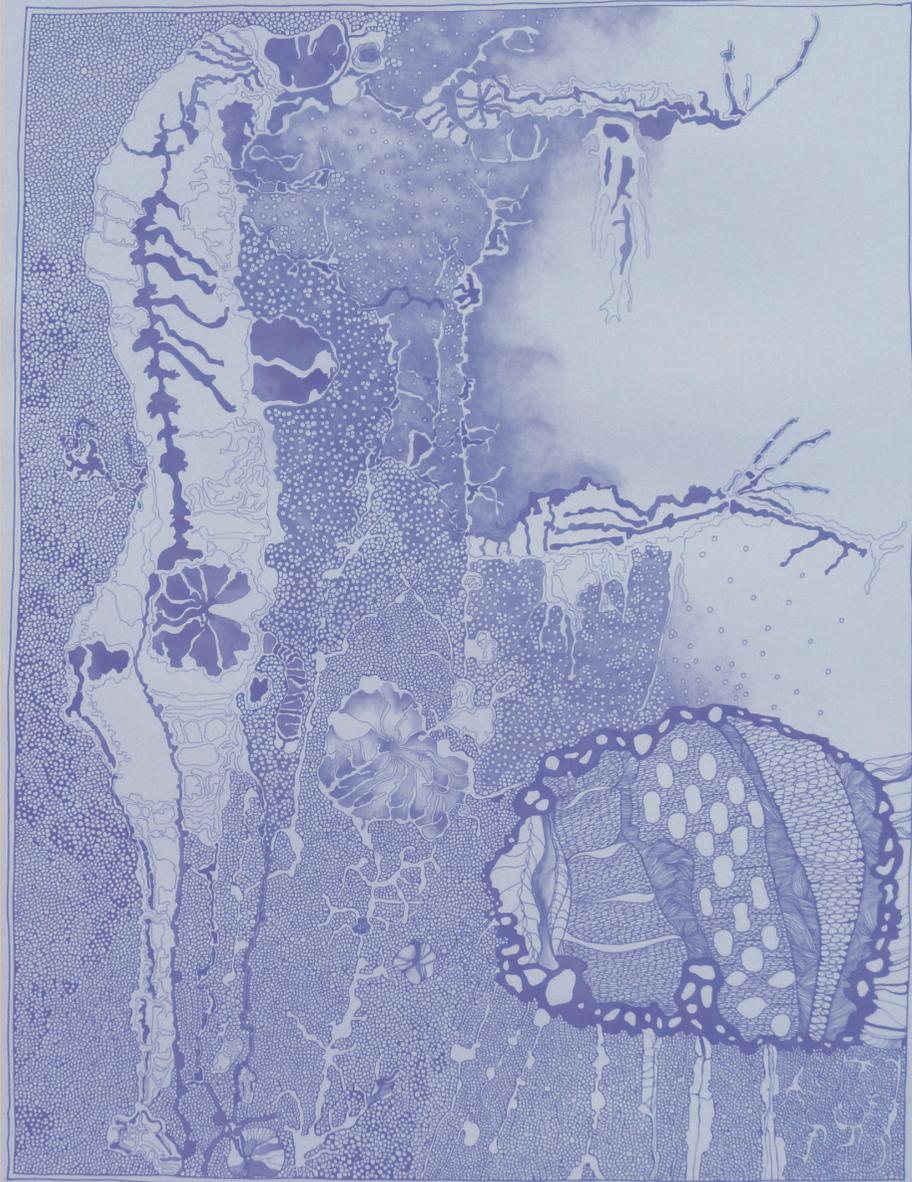
N'oublions pas que pour une grande partie d'entre eux, qu'ils aient voté pour Emmanuel Macron ou non, LREM représentait un espoir de changement par le seul fait de se réclamer d'une politique non 'professionnelle'. Or, ils commencent à penser que si cela ne peut faire aucune différence, le pouvoir est ailleurs. Cette dimension obscure ils l'appellent "système", "mondialisation", "finance", "Europe", "l'argent"... selon leurs affinités et cultures politiques. Mais ils parlent clairement - et de façon très précise et habile - de l'architecture du système sociopolitique qui limite de fait les changements substantiels. Ils en concluent donc que cette dimension qui canalise et cadre les évolutions possibles dépasse en force la

volonté du "peuple", car elle aboutit toujours à des compromis qui la perpétuent.

C'est à ce point que le lien se fait avec un pouvoir spécifique auquel ils n'attachaient pas une grande importance avant : qui pose les questions ? Et ensuite : qui les rend pertinentes, voire importantes ? Vous voyez ici la mise en question fondamentale du processus politique dans son ensemble et, dans un deuxième temps, la mise en question du rôle de la sphère médiatique dans ce processus. Dans leurs discussions, ils découvrent alors que toute sorte de question peut être posée et doit être examinée. Je vous donne mon exemple le plus extrême ayant eu lieu au sein d'un groupe des gilets jaunes inconnus entre eux aux abords de l'Etoile : un homme paraissant absolument sain d'esprit, très éloquent et avenant, explique qu'il est naturel qu'une espèce change son environnement et que c'est seulement dans ce cadre que nous devons considérer l'écologie politique. De toute façon, dit-il, nous avons déjà engagé notre avenir sur des milliers d'années. Si la terre ne peut plus nous accueillir dans le futur, il faudra se préparer à habiter d'autres planètes. L'embarras est total dans le groupe. Un illuminé ? Un provocateur ? Quelqu'un lui pose alors spontanément la question : "Qu'est-ce que tu fais dans la vie ? - Je travaille dans le traitement des déchets nucléaires". Vu son discours, l'homme est en plus de formation supérieure, probablement ingénieur. L'assistance se fait donc à l'idée qu'ici existe une question absolument "hallucinante" mais qui pourrait finalement sous certains aspects constituer une question politique légitime.

L'interaction au sein du mouvement cultive le sentiment que le cadre d'interrogation du politique n'est ni si certain ni si justifié qu'on le croyait. Cela ne signifie pas que les gilets jaunes ne sont pas en majorité des pragmatistes convaincu.e.s focalisé.e.s sur la vie ordinaire. Il signifie au contraire qu'ils sont obligés par le processus qu'ils ont lancé eux-mêmes de se rendre à l'évidence que ce pragmatisme n'aboutira à rien s'il est déjà encadré par les questions posées par les pouvoirs en place, par les interrogations intelligentes de "ceux qui savent comment faire". On réalise en somme que quand on sait faire quelque chose, il est impossible de revenir à la position où on ne sait pas le faire afin de l'interroger totalement.

C'est dans ce processus d'approfondissement que se cultive le goût pour la démocratie directe - sous la forme du RIC et de la réforme constitutionnelle - et la méfiance face au "grand débat" organisé par le gouvernement. Ce que les couches sociales supérieures ne comprennent pas à propos de cette méfiance est sa complexité. Il ne s'agit pas d'un rejet des positions précises du gouvernement et des acteurs politiques établis, plus généralement. Il s'agit du rejet d'un processus *que l'on connaît convaincant*, car il l'est objectivement une fois les jalons de l'interrogation posés. Les gilets jaunes ne doutent pas une seconde de l'intelligence des dirigeants, ils doutent que cette intelligence soit exploitée autant qu'il le faut au bénéfice du "peuple". Leur revendication ne relève donc plus du raisonnement technique de résolution des problèmes, elle



relève du principe politique de l'identification des problèmes. Comme toute interrogation politique profonde, celle-ci met l'interrogeant face à un horizon pratique à 360 degrés. Que faire avec ce que l'on a compris ? N'en déplaise aux amateurs de la violence, aussi bien fascistes qu'insurrectionnels, les gilets jaunes ne sont majoritairement pas là pour pratiquer la subversion et encore moins la guerre sociale. Ils sont partisans d'un ordre permanent, prévisible et relativement juste. Mais ils ont compris qu'il n'y a pas grand-chose à attendre de l'ordre établi non plus. Nous arrivons donc au deuxième fondement de leur action : la solidarité. Puisqu'il heurte les analyses que nous avons l'habitude de faire, nous ne relevons pas assez la rareté d'un phénomène politique majeur dont nous sommes témoins. Les gilets jaunes arrivent à *être solidaires dans le désaccord*. Ce n'est pas sans intuition émotionnelle que certains voient le mouvement comme "leur famille". A travers une architecture neuronale dont le modèle est bien sûr l'Internet, ils sentent que la fin de leur diversité sonnera le glas de leur légitimité, car ils se transformeront en un 'courant' politique comme les autres, avec ses propres mécanismes et ses propres vérités ; convaincantes mais fermées, donc sujettes aux mêmes pressions qu'ils considèrent malsaines. Entrer dans les couloirs et dans les débats du pouvoir ne peut se faire sans limiter son horizon. Or, maintenant ils sont conscients que leur apport à la France et à l'Europe est précisément cette possibilité alternative d'ouverture.

S'il est donc extrêmement difficile de trouver une issue qui évite un "retour à la normale", il n'est pas impossible de gagner du temps en s'appuyant les uns sur les autres pour maintenir l'ouverture. L' "Assemblée des assemblées" à Commercy exprime précisément cette affirmation de solidarité. Par sa transmission transparente - gérée sans médias externes - et par sa réserve face aux possibilités de la représentativité politique, elle maintient l'équilibre entre une large plateforme de revendications politiques et une pratique qui respecte les principes que le mouvement prône désormais. On se doit de demander combien d'espaces politiques - militants ou intellectuels - peuvent s'enorgueillir d'un tel équilibre.

Si tout cela prouve une maturité, on dirait que cela ne résout pas la question de l'action. Les institutions les pressent vers une normalisation partisane d'un côté tout en limitant leur capacité de manifester de l'autre. Combien de temps peuvent-ils tenir leur position fine avant que leurs sources d'énergie se tarissent ?

Cela dépendra de plusieurs facteurs parmi lesquels les aléas joueront un rôle déterminant. Par exemple, il est indéniable que les blessures graves causées par les armes de la police ravivent leur persévérance. Ils se le disent constamment pour s'encourager : "on ne lâche rien". Evidemment, le gouvernement fait très attention pour éviter des morts, ce qui renflammerait le mouvement.

Il faudrait lire aussi dans la stratégie du gouvernement un mouvement d'encerclement de l' 'opinion publique'. Cela ne s'adresse pas au cœur du mouvement des gilets jaunes mais surtout à la périphérie et aux couches qui les soutiennent passivement. Le fameux "grand débat" est encore une démonstration d'intelligence à l'égard de ceux qui ne sont pas en train de questionner le cadre politique. Cette opération, si elle est suivie par un RIC de valeur symbolique, est susceptible de faire perdre aux gilets jaunes le statut des contestataires légitimes et de les requalifier en tant que 'râleurs' déraisonnés. Dans le même sens, l'engouement récent de l'état pour 'les banlieues' vise à éviter que leurs populations se rapprochent des gilets jaunes sur le plan militant ou émotionnel afin d'éviter que les couches inférieures traversent la plus grande barrière qui les sépare aujourd'hui, la barrière ethno raciale. Car si cette barrière est franchie et 'les banlieues' entrent dans une posture affirmée de revendication de citoyenneté, l'architecture politique et électorale dans les sociétés multiraciales s'effondrera immédiatement en Europe de l'Ouest. Là se trouve un des plus grands enjeux concernant l'impact possible des gilets jaunes. Il s'agit d'un enjeu profondément enfoui dont les partis politiques ont une conscience aiguë, car pour eux il s'agit d'une question de survie.

Un autre aspect est le rapport aux syndicats. La grève du 5 février a montré que si les convergences sont possibles et souhaitables, les ambitions politiques ne sont pas les

mêmes. Les syndicats ne lient pas leur action à la condition sociopolitique générale et c'est pour cette raison qu'ils sont largement abandonnés. C'est étrange à énoncer de cette façon mais une vision du monde - implicite ou explicite mais avant tout réflexive - semble aujourd'hui nécessaire pour rendre un syndicat crédible. Les luttes contre les mesures spécifiques et le corporatisme co-gestionnaire ne produisent aucune loyauté, car justement la mise en question du cadre d'interrogation de la réalité manque. En apportant cela, les gilets jaunes menacent le modus operandi syndical fondé sur des lignes d'action spécifiques et datées. Les syndicats ne peuvent plus dire en somme qu'ils ne sont pas là pour questionner la légitimité d'un gouvernement, proposer une politique économique alternative, etc. Les gilets jaunes sont là pour tout, du prix du carburant à la démocratie directe. La dissonance est évidente. Comme pour la question ethno-raciale, on pourrait imaginer que les gilets jaunes puissent bouleverser le modèle syndical aussi.

Pensez-vous que de telles évolutions sont possibles ? Par exemple une convergence entre les gilets jaunes, la banlieue et les syndicats ?

Possible, théoriquement oui. Probable, non. Pour une série des raisons. En premier, seuls les gilets jaunes combinent la conscience politique collective avec l'absence d'une structure pyramidale. Cela signifie que tout acteur qui s'intéresse à eux doit en quelque sorte démonter sa hiérarchie interne, ce qui

ne serait pas au goût de n'importe quel syndicat ou parti politique. Inversement, il faudrait faire confiance à une vision collective incluant ceux que vous avez appris à voir comme "Autres", par exemple les premières ou deuxièmes générations des français par les français plus anciens.

Des structures de pouvoir et des identités collectives qui s'auto-déchoient pour laisser leur place à une vision politique partagée, ce n'est pas fréquent dans l'histoire humaine. Il est clair en même temps qu'un sentiment d'inadéquation systémique couvre l'Europe et cela devrait retenir notre plus grande attention. Si le souci d'un pouvoir est de se perpétuer en se légitimant, les conséquences de ses actions dépassent bien cette intention. En l'occurrence, l'Europe entière observe ce qui se passe avec les gilets jaunes en France. Un assèchement du mouvement sera bien sûr interprété par les partis politiques et les médias comme une victoire du gouvernement. Mais il ne sera pas interprété ainsi par les populations sous pression qui voient que la volonté de changement se heurte à un filtrage si puissant qui convertit tout le monde à l'absence d'alternative. Même quand vous accédez avec un mandat alternatif au pouvoir, vous n'avez qu'à vous adapter à une interdépendance qui vous dépasse. Le cas de Syriza en Grèce illustre parfaitement cette condition. Par conséquent, si les voies électorales et de protestation traditionnelle sont impossibles, que reste-t-il ? Les gilets jaunes n'aiment pas parler actuellement de l'éventualité de "lâcher" mais que feront-ils si l'état parvient à user leur énergie ? Vers quelle direction iront-ils et elles ?

Quelles sont les forces établies les plus 'anti-systémiques' déjà dans le jeu électoral et parlementaire ? Vous comprenez que nous pourrions avoir ici une belle prophétie qui s'auto-vérifie par un discours de respect du citoyen et de la nation, et par la promesse du lavage de l'affront que vous avez subi en vous sentant ignoré.e pendant des semaines et des semaines de protestation pacifique et solidaire. Je n'exclus donc pas la probabilité de ce scénario par lequel vous pouvez devenir réellement ce dont on vous accuse, ne serait-ce que pour faire tomber ceux qui vous ont humilié.e.s. Cela, non seulement s'est vu réaliser dans l'histoire européenne récente mais les signes d'une frustration à travers l'Europe sont forts. Chercher une victoire nette contre les gilets jaunes n'est pas du tout une chose positive, ni pour la société française ni pour l'Europe.

Vous insistez beaucoup sur le gouvernement et les médias que vous semblez comprendre comme un espace plutôt homogène dans l'univers des gilets jaunes. Dans quelle mesure cela est vrai et pour quelle raison cette homogénéisation existe ?

Dans l'univers symbolique des Gilets Jaunes existent bien sûr des distinctions et des nuances considérables. Cela n'empêche pas la convergence vers une vision assez unifiée des grandes influences qui s'exercent sur la société. Je parle de politique expérientielle. Considérons la situation suivante : vous êtes seul.e à ne pas vous en sortir en dépit de vos efforts. Vous avez honte de ne pas pouvoir faire ce que vous pensez être le minimum pour vos enfants et parfois

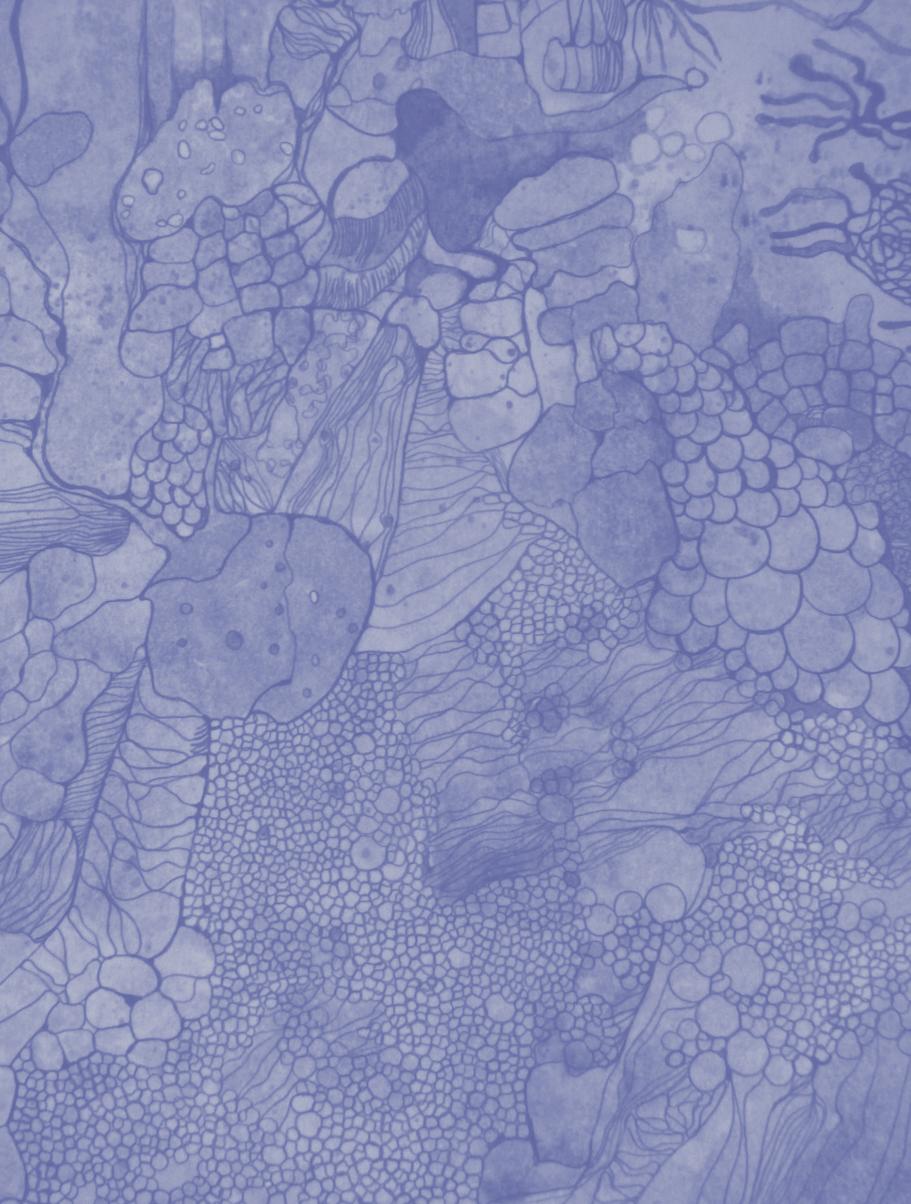
aussi pour vos parents retraités. Vous vivez cela comme un échec personnel, une inadéquation individuelle. Votre image de ce qui veut dire ‘être normal.e’ se construit à partir de ce qui ‘passe à la télé’, les représentations de fiction, les débats, les discours des hommes et des femmes d’influence paraissant aux infos. Puis, pour une raison qui est liée au prix du carburant, vous commencez à parler à d’autres qui sont touché.e.s par un sujet si important pour vous, si banal pour les gens ‘normaux’ que vous ne supposez pas en difficulté. Vous échangez sur Internet, vous les rencontrez, et vous découvrez alors que cela fait longtemps - très longtemps - que vous n’êtes pas seul.e. dans votre situation. Tout le pays est traversé par vos difficultés, vos incertitudes, vos angoisses. Alors, vous vous posez ensemble la question : comment cela se fait que vous ignoriez cette situation, que vos innombrables heures d’exposition au contenu de la sphère politique et médiatique ne vous ont pas révélé cette situation qui s’avère très répandue sur le plan de l’expérience ? “On a commencé à parler entre nous, à ne plus avoir honte” déclarent mes répondants. Parfois, on a l’impression d’être devant un *MeToo* social par lequel les Gilets Jaunes ont lié les pièces expérientielles individuelles en image sociopolitique générale.

Il en résulte naturellement que la contemplation collective de cette image provoque un violent rejet du récit politico-médiatique auquel ils adhéraient auparavant. Ici, il faut comprendre un autre point fin. Les couches qui se considèrent intellectuelles et adéquates se sentiraient aussi

coupables de ne pas avoir pu comprendre la vérité, de ne pas avoir cherché d’autres sources d’information plus critiques etc. Mais pour les gilets jaunes ce qui prévaut est la confiance. On doit le répéter, ils ne sont pas demandeurs - du moins jusqu’à présent - d’un effondrement de l’ordre social mais ils veulent être respecté.e.s par les dirigeants. Alors, quand ces derniers ne vous révèlent pas ce que vous considérez comme le problème le plus grave du pays et de surcroît vous vous situez au cœur de ce problème, c’est que l’on cherche à abuser de vous. Il ne peut y avoir d’autres explications plus indulgentes.

La dernière étape de la rupture est la confirmation de ces conclusions dans la représentation du mouvement par les pouvoirs politiques et par plusieurs médias. Les Gilets Jaunes ont été pour la première fois conscients des luttes autour de la communication politique qui se livrent tous les jours. Ils ont été choqués par leur propre représentation dans les médias et par le fait qu’aussi bien le gouvernement que les médias qu’ils avaient l’habitude de regarder ou écouter refusaient de donner d’eux une image du “peuple” qui proteste légitimement et pacifiquement au bénéfice de tous. Cette réalisation douloureuse amplifie leur méfiance et leur hostilité en joignant les dimensions politiques et médiatiques dans un seul ensemble symbolique peu fiable, pour le dire de façon élégante.

Justement, on dirait que certaines dimensions de ce phénomène ont changé, notamment les représentations de la violence



auprès de tous les acteurs impliqués avec le passage du temps. En dépit de l'abondance des discussions autour des Gilets Jaunes, nous n'avons pas une idée claire de leur posture concernant la violence en général et l'émeute en particulier. Avez-vous pu comprendre des éléments de leur posture ?

Encore une fois, on devra partir de deux points saillants. Leur refus initial de la violence, et la déception de s'être trouvé.e face à celle-ci. Dans le mouvement, il existe évidemment des groupes et des individus avec des postures différentes mais ils ont partagé très vite un constat : "On s'occupe de nous seulement quand il y a violence. Je le regrette mais je dois reconnaître que les black bloc nous servent au moins pour être entendus". Ce rapport de bénéficiaire involontaire de la violence portée par les autres les a constamment interrogé.e.s au plus haut point, car il a déterminé très vite leur rapport avec la maturation politique du mouvement. A savoir, comment avoir un impact quand on cherche à vous contourner ? Si les barrages des ronds-points ont montré leur efficacité locale, le rapport avec la police, le gouvernement et les médias a déterminé leur impact national. A partir de décembre, l'enjeu était crucial et ils ont compris que les graffiti sur l'Arc de Triomphe - souvent décriés par eux-mêmes - faisaient plus la une que leurs revendications. Cela a donné rapidement voie à deux réactions ; la première, établissant une 'vérité objective' selon laquelle la violence n'était pas

la dimension importante, communiquée à l'intérieur du mouvement sur les réseaux en ligne. La seconde, une tolérance de ceux qui étaient violents dans les manifestations. Ces deux réactions ont ensuite conflué pour construire et stabiliser leur compréhension du rôle que le gouvernement accordait à la police, à savoir de réprimer les manifestations de façon illégitime et de provoquer de la violence afin de décrédibiliser le mouvement. Naturellement, ils se sont donc tournés vers ce que la police faisait, les "nassages" systématiques et l'usage des armes à létalité réduite. La structure réticulaire de leurs communications a fait ensuite le nécessaire pour révéler l'ensemble documenté des blessés graves et injustifiés parmi les Gilets Jaunes. Et là, ils ont élevé ces expériences en conscience collective de victimes innocentes. Encore une fois donc, leur compréhension de la violence a changé, car ils ont pensé que subir cette violence sans céder à la peur, était un acte de résistance politique en soi. Il ne fallait donc pas riposter pour affirmer leur position. Être là suffisait.

Comme vous le comprenez, les gilets jaunes ne sont pas des émeutiers dans l'âme, ils ne veulent pas provoquer de situations d'émeute, car ils ont la conviction confiante qu'eux-mêmes sont l'âme de ce pays. Le fait que l'on ne les écoute pas ne représente pas pour eux la conséquence d'une lutte ; cela démontre directement une usurpation. Ils voient la révolution comme un fleuve qui grossit tranquillement et inonde bien au-delà de ses berges impuissantes. Cela ne signifie pas que l'insurrection violente - qui est avant tout une situation produite sur le terrain - est impossible. Il signifie que ce n'est pas un

objectif, voire que l'objectif serait de parvenir aux changements souhaités en évitant toute violence.

Dans certains cas, on pourrait parler de centristes radicaux si l'on aime les paradoxes. Par exemple, comment classer une fonctionnaire d'environ quarante-cinq ans qui a participé à la "Manif pour tous" et ayant éprouvé la violence policière dans ce cadre, rejoint le Gilets Jaunes en considérant que la violence contre eux est "injustifiée et impardonnable" ? Elle se déclare "pas du tout radicale" tout en restant sur la place de la République tandis que la police cherche à l'évacuer par des charges et des émissions de lacrymogènes. Elle fait connaissance dans ces circonstances avec deux autres femmes qui sont venues d'ailleurs pour manifester à Paris et lui parlent des conséquences déchirantes du chômage pour des jeunes gens dans leurs familles. Elle écoute, elle comprend, elle compatit. Quand on lui pose des questions à propos de la violence ensuite, elle dit qu' "elle ne sait plus" tout en étant consciente qu'il s'agirait aussi d'atteindre des objectifs politiques avec lesquels elle est partiellement en désaccord. La question se pose donc de plus en termes de clôture des voies de communication vers les élites et l'inadéquation du processus électoral actuel en tant que participation politique. Il est à noter ici que l'avènement de LREM en tant que nouvel acteur a favorisé cette représentation de clôture, car des appareils partisans n'étaient pas en place à tous les niveaux afin de "verrouiller" les réactions et de récupérer ou canaliser les revendications lors de leur émergence. Ainsi, des liens directs entre des individus ont pu se nouer et la représentation a pu

émerger qu'en face il y avait directement le gouvernement et le Président.

En somme, la posture des Gilets Jaunes envers la violence continue à évoluer en restant toujours prudente sous une perspective de 'délégation passive' aux éléments les plus radicaux ou de tolérance de ces derniers. C'est significatif que les idées, les motivations et les objectifs de ces groupes radicaux ne sont pas discutés parmi les Gilets Jaunes sur le terrain. Au plus, vous entendrez certains dire que la raison pour lesquelles la police n'arrête pas les black bloc et les laisse déambuler facilement parmi les manifestants, est parce que "ça sert à Castaner". Il existe un consensus général sur le fait que le gouvernement recherche des épisodes violents afin de délégitimer le mouvement. Ce consensus ne se fonde pas sur une vision complotiste générale mais sur des observations très précises lors des manifestations.

Finalement, les blessures graves causées par les armes de la police ont consolidé la représentation collective de la violence au point où cela a influencé les médias qui se sont penchés un peu plus sur le sujet et ont commencé à les représenter comme victimes. Les éborgnements et les mutilations ont finalement surgi à travers l'extraordinaire persévérance du mouvement. Les Gilets Jaunes ont progressivement compris aussi que l'on n'a pas besoin d'un complot pour expliquer le fonctionnement du pouvoir. Ils commencent à le comprendre comme un exercice d'influence et de filtrage. Comme ils le disent, "ce ne sont pas les journalistes sur le terrain, ce sont les patrons plus haut qui laissent ou laissent pas passer". Encore une fois,

leur expérience les conduit vers une conscience profonde, une critique calme et systémique qui renforce leur conviction qu'il n'est pas suffisant de changer les dirigeants, il faut un nouveau rapport du peuple au pouvoir. C'est ce qu'ils entendent par la VI^e République.

Quelles sont les évolutions que vous voyez pour le mouvement des Gilets Jaunes ?

Bien sûr, non seulement l'histoire ne se prédit pas mais le plus souvent elle ne s'annonce pas non plus. Une issue heureuse serait évidemment que nous ayons de changements considérables du système électoral et exécutif vers une participation qui permet la priorisation et la décision par des grands nombres.

Mon appréciation à cet instant est que cette issue est improbable, car elle se heurte non seulement à la volonté du gouvernement mais aussi à celle de tous les acteurs politiques établis. Vous aurez par exemple remarqué que le Président consulte tous les autres partis politiques - chose inouïe - afin de fonder l'impression d'un dialogue large faisant paraître les Gilets Jaunes comme des mécontents obtus qui ne savent pas que ce qu'ils proposent est déjà là : la démocratie, le débat avec la société, l'écoute, la solidarité etc. En somme, hormis le "pouvoir d'achat", ces gens n'ont aucune revendication raisonnable. C'est une façon structurée pour faire revenir les Gilets Jaunes à leur condition habituelle, à savoir se taire individuellement et voter pour quiconque semble plus susceptible de leur offrir une marge de consommation un peu plus élevée. Ils n'ont pas à se mêler des "grandes questions".

Cette fonction est trop importante pour leur laisser une place. En somme, il s'agit de la question politique primaire de qui se trouve sous la tutelle de qui, car les Gilets Jaunes affirment de plus en plus depuis un moment que ce sont les "élites" qui doivent être sous la tutelle du "peuple" et non pas l'inverse.

L'enjeu porté donc par les Gilets Jaunes avec force est pleinement la réorganisation politique des sociétés postindustrielles. Le fait qu'ils ne l'expriment pas de cette façon ne le rend pas moins important. On pourrait en vérité dire le contraire : puisque cet enjeu émerge en tant qu'expérience et non pas en tant que discours, il existe vraiment comme réalité plutôt que comme projection intellectuelle.

L'objectif inavoué de la classe politique établie est naturellement de contenir cette interrogation avant qu'elle ne paraisse légitime auprès de société élargie. C'est pour cette raison par exemple qu'à partir d'avant-hier (samedi 9 février) un nouvel assaut discursif est lancé sous le terme d'"antiparlementarisme". Du moment où l'accusation d'extrême droite et d'extrême gauche n'a pas pu éroder le soutien pour le mouvement, voici un nouveau concept pour enfermer tous les Gilets Jaunes dans une catégorie 'sale'.

La lutte symbolique est forte. Il y en a aussi parmi les médias et le monde politique certains qui ironisent sur leurs slogans mal orthographiés sans comprendre l'importance capitale de cet acte : oser publier sa vision même si on est conscient

que l'on fait des erreurs. Se réclamer du droit d'exister en tant qu'être médiocre, simple, normal en dehors de toute "excellence".

Tout cela augmente la probabilité que le mouvement soit contenu par une alliance spontanée et implicite de toutes les forces qui craignent un changement sociopolitique important. Si les choses avancent ainsi, le résultat paraîtra parfaitement recevable pour les vainqueurs mais ce sera probablement une catastrophe pour la France et pour l'Europe. La seule voie qui restera alors ouverte sera la voie électorale où ceux qui surenchérisent en crainte ou en identité récolteront les bénéfices de l'impasse. Ce sera un résultat malheureux pour tous, sauf pour les partis politiques qui échapperont à la révélation de leur inutilité croissante devant l'affirmation d'une citoyenneté prétendant à l'accès direct au pouvoir.

Publications éditions du Réseau

Crefad Documents

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

Mon corps est un champ de bataille (au masculin) - collectif - 10€

La liberté est ovale - Christophe Chigot - Marc Uhry - 10€

Une danse à lire - Thierry Lafont - livre pour enfants et parents - 15€

Les pédagogies de l'accompagnement - collectif - 15€

La création d'activités inventives dans les espaces ruraux - M-A Lenain - 15€

Les ignorances affectives - Jérémie Lefranc - 15€

Ce que le monde associatif nous apprend des leader - collectif - 15€

Questionner des pratiques sociales et éducatives - Damien Gouëry - 17€

Créer et animer un café associatif - collectif - 15€

Les jeunes et les associations - Colas Grollemund - Rémi LeFloch - *épuisé*

Handicap, image numérique et interculturel - Colas Grollemund - *épuisé*

Pédagogie de l'accompagnement et entrepreneuriat social - collectif - *épuisé*

Créer et animer un café culturel - collectif - *épuisé*

Du rural et de l'agricole - collectif - *épuisé*

Guide des statuts - collectif - 2011 - *épuisé*

Les espaces tests agricoles - RENETA/CELAVAR Auvergne - *épuisé*

Renseignements, commandes et paiement sécurisé sur le site :

<https://www.reseaucrefad.org/publications>

le site

entrainementmental.org

*Tous les stages, dates, lieux,
conditions, prix, formateurs, ...*

murmures

lettre semestrielle

pour les actions agricoles et rurales
du Massif-Central

*Renseignements et commandes
sur le site :*

<https://www.reseaucrefad.org/>

paru en novembre 2018
dans la collection

CREFAD
documents

Créer et animer un café associatif

Collectif

*Réseau des Cafés Culturels Associatifs
et la participation de **Jean-Michel BOULET***

Commander à :

Réseau des Crefad
9 rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand
christianresocrefad@gmail.com

Achat sécurisé possible en ligne
sur notre site :
www.rescaucrefad.org

paru en septembre 2018
dans la collection

CREFAD
documents

Questionner des pratiques sociales et éducatives

L'outil de la pratique
La pratique de l'outil

Damien Gouëry

Efadine est en construction et le sera probablement en permanence à chaque numéro car nous sommes bousculés par le quotidien et le manque de moyens.

La baisse de la reconnaissance associative et des soutiens en conséquence de la part de l'État et des collectivités territoriales met à mal les fonctions de réflexion, de recul, de partage, tout ce qui est estimé comme improductif dans un regard du tout économique et dans la dimension du court terme, met à mal les fonctions de réseaux, d'organisation collective, de partage, d'enrichissement social et culturel mutuel. Dès qu'il nous est possible nous reprenons du temps pour nous, du temps de mutualisation, de pensée, d'écriture qui nécessite la rencontre, la lecture, la curiosité, le débat et la publication d'*Efadine*.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et suggestions par courriel, courrier, sur le blog : elles sont toujours bienvenues.

Les Cafés Culturels Associatifs constituent de manière volontaire le Réseau des Cafés Culturels Associatifs ayant pour buts l'application de la charte ; la création de solidarité entre les cafés ; le soutien aux projets nouveaux de cafés ; des actions communes et le développement de la reconnaissance des cafés culturels par les partenaires.

Il permet de plus des échanges et des complicités sur les thématiques des cafés : l'écrit, le jeu, la culture, etc ...

Créé en 1998 par des cafés-lecture, il s'est élargi à l'ensemble des cafés culturels associatifs en 2009, rejoint ensuite par des cantines et épiceries solidaires associatives.

Concrètement le Réseau a mis en place différents outils, seul ou avec des partenaires :

- L'accompagnement des cafés associatifs pour leur pérennité ;
- L'accompagnement des projets de création de cafés associatifs ;
- Un soutien à l'emploi ;
- Le groupement d'employeurs (MAGE) pour mutualiser tout ce qui relève du traitement du social, de la communication, de la gestion ou réaliser des embauches à plusieurs structures ;
- L'agrément Service civique ;
- Les fonds solidaires ;
- La revue Efadine ;
- Les formations ;
- Le document mensuel d'informations de toutes natures par voix numérique (INFO) ;
- Le répertoire des cafés ;
- Le site resocafeasso.fr avec ses informations, ses ressources en ligne ;
- Le livre « Créer et animer un café associatif »

Il fonctionne avec trois rencontres annuelles plénières, des coordinations régionales qui se mettent progressivement en place, des commissions de travail.

Il travaille par ailleurs sur le modèle économique des cafés associatifs, sur le modèle social des cafés associatifs, la gouvernance, le lien aux territoires.

Siège social et administratif:

9, rue Sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand
resocafeassociatif@gmail.com



Efadine

Bulletin de commande et d'abonnement

*Abonnement pour 4 numéros au prix de 30€
avec frais d'envoi à domicile : 35€*

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....
Nombre abonnements : x € =

Commande du n° 1 : nombre d'exemplaires : épuisé

Commande du n° 2 : nombre d'exemplaires : x 7,50 € =

Commande du n° 3 : nombre d'exemplaires : x 7,50 € =

Commande du n° 4 : nombre d'exemplaires : x 7,50 € =

Commande du n° 5 : nombre d'exemplaires : x 7,50 € =

Commande du n° 6 : nombre d'exemplaires : x 7,50 € =

Commande du n° 7 : nombre d'exemplaires : x 7,50 € =

Commande du n° 8 : nombre d'exemplaires : x 7,50 € =

Commande du n° 9 : nombre d'exemplaires : x 8,00 € =

Commande du n° 10 : nombre d'exemplaires : x 8,00 € =

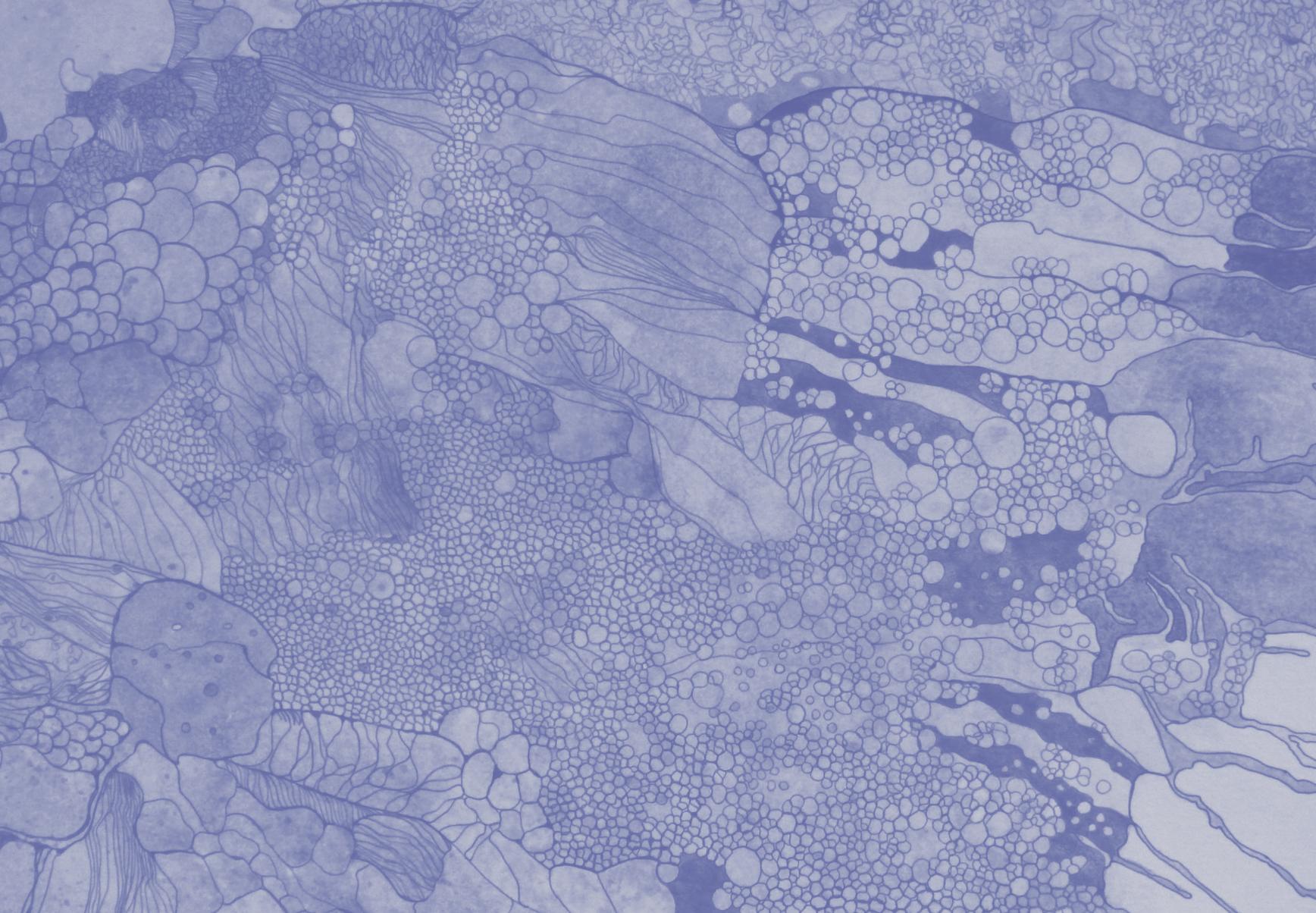
Total commande : €

(préciser si besoin d'une facture) oui non

À retourner à :

Réseau des Crefad - Revue Efadine
9 rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand
christianresocrefad@gmail.com

Ou possibilité d'achat en ligne
sur notre site :
www.reseaucrefad.org



Le Réseau des CREFAD est la coordination nationale des associations se reconnaissant dans des valeurs communes et issues d'une histoire liée à l'Union Peuple et Culture. Ses valeurs prennent source dans le Manifeste de Peuple et Culture, l'éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, habitudes, intolérances, la référence à l'entraînement mental, en prenant en compte les évolutions du monde et des techniques et le fait économique de nos associations inscrites dans l'économie solidaire.

Les associations membres du Réseau des CREFAD interviennent en particulier dans l'accompagnement de porteurs de projets pour créer leur activité et leur revenu, le développement local et le développement rural, l'accès de tous à la culture et en particulier le rapport à l'écrit, la formation permanente, la formation des bénévoles et responsables associatifs, l'accompagnement des associations dans leur fonctionnement, leur projet et leurs activités, les outils et méthodes pour l'autonomie de chacun dans la pensée et l'action, des études, diagnostiques et expérimentations.

Les associations coordonnées dans le Réseau des CREFAD reconnaissent la nécessité, pour agir au quotidien, de ne pas être isolées et pouvoir échanger informations, pratiques, analyses, se doter d'outils communs de travail dans une dynamique d'économies de moyens et de partage, une solidarité mutuelle, des actions conçues et réalisées ensemble pour bénéficier de soutiens et de reconnaissance et créer une plus grande efficacité d'action. Cette nécessité de coordination s'inscrit entre les membres du crefad et plus largement dans une mobilisation pour l'inter associatif tant des structures de co-gestion, des structures de coordination thématiques comme le CRAJEP, et le CELAVAR, des structures de coordination générale comme le Mouvement Associatif et les CRESS, des structures de coordination sur des territoires locaux, dans des collectifs ponctuels, par des outils de gestion et de promotion de la vie associative et de l'économie solidaire. Ces fonctions d'appartenance, de promotion de nos valeurs, d'organisation, d'échanges s'adressent selon les besoins aux structures membres, mais aussi aux individus selon leurs différents statuts d'investissement dans nos associations : adhérents, bénévoles, militants, administrateurs, salariés, usagers.

Le Réseau des CREFAD se dote d'outils de fonctionnement mutualisés au profit des associations membres : fonds de soutien, groupement d'employeurs, site, revue Efadine, collection crefad-documents, séminaire « acteurs sociaux », etc.

Les associations du Réseau des CREFAD créent ou soutiennent des initiatives et structures sur leurs territoires à l'exemple des cafés culturels associatifs (café-lecture, librairie-café, café-jeux par exemple), coopérative d'activités, Boutique d'Initiatives, etc. et permet la coordination des associations membres pour obtenir et gérer des dossiers communs au bénéfice de chacun.

Ecrit et éducation populaire : et alors quoi ? - <i>Claire Aubert et Catherine Duray</i>	1
Dedans Dehors - <i>L'OIP : les personnes détenues prennent la plume</i>	9
« L'entraînement mental », de quoi s'agit-il ? - <i>Pierre Davreux</i>	14
« Et toujours le désir nous rendait soucieux » - <i>Charlotte Herfray</i>	30
De quoi les droits culturels sont-ils le nom ? - <i>Catherine Duray</i>	43
Police & politique - <i>Pascal Nicolas le Strat</i>	61
Transats rouges - <i>Marie Say</i>	72
Associations et concours : la générosité duplice - <i>Christian Lamy</i>	73
L'homme ne vit pas que de gazoil ! - <i>Gérard Bras</i>	77
Corps - <i>Collectif</i>	84
L'illustratrice <i>Magali Corrière</i>	87
Une politique existentielle (II) Les gilets jaunes en tant que « peuple » pensant - <i>Michalis Lianos</i>	88

Revue *Efadine* publiée par l'association Réseau des CREFAD

9 rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand - tel : 04 73 31 31 17

Responsable de publication : Christian Lamy

8 €

imprimerie ITI - Romagnat